Saguenay Dry vous invite à visiter le Zoo de St-Félicien.
Saguenay Dry Ginger Ale

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI
Continuez à participer à la promotion "A bas le coût de la vie avec Pepsi".

1ère année No 209 | Samedi, le 8 juin 1974 | 32 pages 20 cents

PERSPECTIVES



On trouvera dans Perspectives, cette semaine, un guide-reportage sur la pleine nature, alors que la température s'y prête admirablement bien. Puis, un récit sur Ken Carter, champion mondial du saut en auto.

Pour les dames, quelques suggestions sur la façon de se vêtir de soleil. Par ailleurs, Guy des Cars raconte comment il n'a pas gagné le prix Goncourt. Enfin, on trouvera d'excellentes recettes de pain-friandises pour les repas rapides des jours chauds, et la chronique de Guy Fournier.

ARTS



Dans la section hebdomadaire des Arts et Spectacles, nos lecteurs trouveront un intéressant reportage sur le musée de Ste-Rose qui s'affirme de plus en plus comme lieu de rendez-vous de prédilection des artistes et des amants de l'art. En plus, un autre reportage sur les poupées saguenéennes, personnages issus de l'imagination d'Anne-Marie Larouche.

30 JOURS

Un mois. Il reste un mois avant le jour du verdict, l'ultime consécration dans la vie d'un politicien, le nirvâna du pouvoir, l'élection.

Un mois pendant lequel les candidats de tous les partis vont s'acharner à vous vendre leur produit, pendant que le soleil offrira ses chauds rayons.

Vos vacances approchent, vous y avez bien droit, après toute cette longue année de travail.

Et pourtant, on vous convie à exercer votre droit de citoyen, à écraser un "X" en face du nom de votre candidat.

Où serez-vous, le 8 juillet, dans un mois?

Les enfants prennent de la valeur

Dans cinq ans, 37 p.c. d'écoliers de moins, au Saguenay-Lac St-Jean

Par
Martha GAGNON

JONQUIERE — D'ici cinq ans, la population scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean subira une baisse considérable de 37 pour cent, comparativement à 33 pour cent au niveau provincial.

C'est ce que démontrent les statistiques du ministère de l'Education qui ont été dévoilées, hier, par M. Roger Bellavance, responsable du bureau régional du ministère.

Les chiffres sont affolants si l'on considère qu'en 1971-72, le territoire scolaire de la région comptait 92,483 élèves et que les prévisions pour 1979-80 sont de 54,043 étudiants.

Ces statistiques sont établies à partir du recensement de mai 1973. Selon M. Bellavance, on peut observer que le recensement donne même au nombre supérieur d'élèves à la clientèle réelle dans les écoles.

Evidemment, les implications de cette baisse de clientèle scolaire sont très grandes, principalement pour les enseignants.

A ce sujet, le responsable du bureau régional croit que l'enjeu de la prochaine négociation devrait porter sur les solutions à apporter à ce problème crucial. Il précise sa pensée en disant aux enseignants de donner l'alerte pour amener le ministère à instaurer de nouveaux services dans les écoles afin de conserver l'emploi du personnel enseignant.



M. Roger Bellavance.

La baisse de la clientèle scolaire a pour effet également d'obliger le ministère à geler les constructions d'écoles. Quant aux institutions existentes qui sont désaffectées, le ministère et les commissions scolaires se voient dans l'obligation de les céder aux municipalités qui les utilisent à des fins de loisirs.

Dans les territoires des commissions scolaires de la région, on retrouve 22,407 enfants, dont l'âge varie entre 1 et 5 ans. Concernant le niveau élémentaire, le nombre des élèves est de 36,010. Il est donc facile de prévoir la situation dans les écoles en 1980.

IMMOBILISATIONS

Le bureau régional du ministère de l'Education a produit récemment le deuxième budget d'immobilisations pour l'année 1974-75.

Ce budget régional sera de l'ordre de $1,963,236. Il permet aux commissions scolaires locales et régionales de procéder à l'achat de mobilier, outillage et appareil et d'effectuer des transformations à caractères physiques.

Dès septembre prochain, M. Bellavance veut mettre en branle un nouveau mécanisme de consultation pour amener toutes les commissions scolaires à s'asseoir à une même table pour discuter de ce budget d'immobilisations et de sa répartition dans la région.

SPORTS

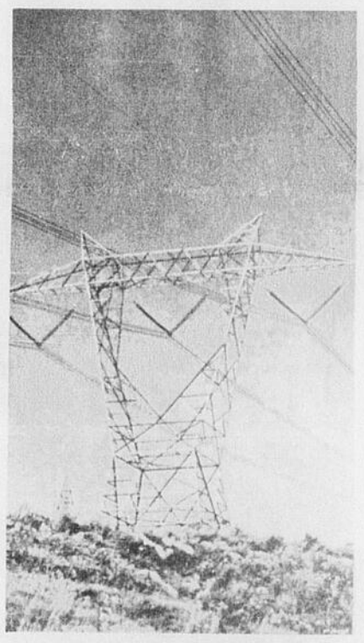
Les Expos blanchis une deuxième fois d'affilée

page 11

Lagacé devra laisser les sentiments de côté

page 12

DOSSIER



"Le Quotidien" présente un document, en page 12 C d'un intérêt certain pour tous, intitulé: "L'énergie de demain". On y décrit la possibilité de tirer de l'énergie des déchets et, la voiture de demain qui fonctionnera grâce à une roue d'inertie, à une vitesse de 120 milles à l'heure. Le document est reproduit de la revue bien connue Hydro-Presse.

Potmor sera liquidée la semaine prochaine

Par Marc DORE

Jonquière — Devant l'impossibilité de remettre l'usine en marche, le Trust Général du Canada procédera dès la semaine prochaine à la liquidation des actifs de la compagnie Potmor de Jonquière.

C'est ce qu'a confirmé au Quotidien, M. Jacques Goudreault, représentant du Trust dans cette affaire.

"Au point où nous en sommes rendus, il est tout à fait impossible de ranimer la compagnie", a admis M. Goudreault.

On se souvient que différentes rumeurs avaient couru, il y a quelques temps, laissant entendre que des groupes de la région et de l'extérieur étaient intéressés à apporter du capital neuf à l'entreprise jonquiéroise. Il semble toutefois que ces rumeurs d'investissements tenaient plus du rêve que de la réalité, puisque jamais depuis leur apparition il n'a été possible de savoir qui se cachait derrière ces groupes.

A ce propos, M. Goudreault du Trust Général nous a d'ailleurs souligné que jamais des offres sérieuses n'avaient été faites au Trust pour l'achat de Potmor ou encore, pour une participation dans l'entreprise.

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE

C'est en des termes semblables que Me Serge Simard, conseiller juridique de la Caisse d'entraide économique (CEE) de Jonquière-Arvida-Kénogami, nous a confirmé la liquidation de Potmor.

"Il fallait d'abord s'assurer des droits sur différentes parties de l'actif que pouvaient avoir divers groupes, a-t-il précisé, avant de faire la liquidation proprement dite."

Interrogé également sur les investisseurs mentionnés à un moment donné, Me Simard a carrément affirmé que les offres de ces gens ne faisaient pas l'affaire de la CEE.

Il existerait une possibilité très mince que quelque chose de l'entreprise survive: il semblerait qu'un "groupe" cherche à se porter acquéreur de l'équipement auprès des créanciers. De toute façon, encore une fois on ne sait pas de qui il s'agirait, et si on se fie à la validité des rumeurs qui ont couru à propos de Potmor, il ne faut attendre aucun espoir de ce côté. C'est en tout cas ce qui se dégageait des propos tenus hier par MM. Goudreault et Simard.

A l'Assemblée nationale

51 députés libéraux absents

Par NORMAN DELISLE

QUEBEC (PC) — Parce qu'il manquait 16 ministres sur 27 à l'ouverture de la séance de l'Assemblée nationale, vendredi, le Parti québécois et les deux députés créditistes ont refusé de participer à la période de question.

Trois autres ministres sont arrivés en retard, mais la séance s'est terminée quand même avec 13 ministres absents. Au total, il manquait 51 députés libéraux sur 102 et un péquiste sur six.

Le leader du gouvernement, M. Gérard-D. Lévesque a tenté à son tour de donner la liste de ceux qui étaient présents. M. Fabien Roy (Créd.-Beauce sud), a alors annoncé qu'il n'avait pas de questions à poser, plutôt que de poser des questions à des absents.

On sait qu'à chaque jour de session, une période de trente minutes, au début de la séance, est réservée aux députés qui auraient des questions à poser aux ministres. N'importe lequel député peut poser une question, mais c'est surtout l'opposition qui interroge les membres du cabinet.

Finalement, vendredi, seuls trois députés libéraux se sont finalement prévalus du droit de poser des questions, alors que l'opposition demeurait silencieuse.

M. LEGER

Le whip du Parti québécois, M. Marcel Léger, député de Lafontaine, a ensuite fait savoir, dans un communiqué, que l'absentéisme libéral constituait "un mépris inacceptable de l'Assemblée nationale".

Selon M. Léger, "nous pourrions comprendre un tel absentéisme dans des circonstances exceptionnelles". Cependant, le député rappelle que cette situation se répète tous les vendredis, particulièrement lorsque le beau temps se fait sentir.

Pour sa part, M. Gérard-D. Lévesque a attribué le fort taux d'absences chez ses collègues libéraux à la Journée du Port de Québec, qui se déroulait vendredi, et à laquelle tous les députés de la région étaient invités.

DENOMBREMENT

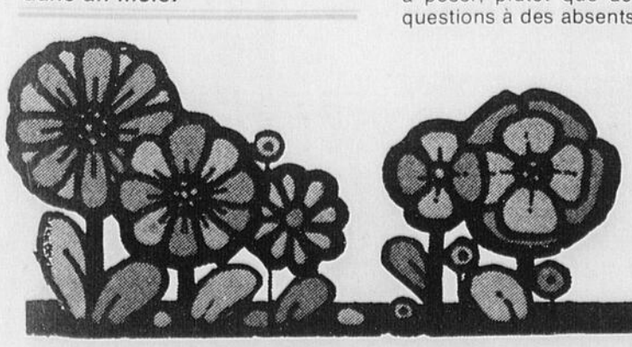
Cependant, seulement deux des 26 ministres du Cabinet Bourassa représentent des comtés de la région de Québec, et ils étaient tous deux présents vendredi matin. Il s'agit de MM. Bernard Lachapelle, député de Chauveau et ministre d'Etat à l'Office de planification et de développement du Québec, et Raymond Garneau, député de Jean-Talon et ministre des Finances.

Les ministres absents étaient, outre le chef du gouvernement M. Robert Bourassa, MM. Choquette (Justice), Parent (Fonction publique), Massé (Richesses naturelles), Saint-Pierre (Industrie et Commerce), Cloutier (Education), Simard (Tourisme, Chasse et Pêche, Cournoyer (Travail), Hardy (Affaires culturelles), Bienvenue (Immigration) et Toupin (Agriculture).

Deux ministres d'Etat manquaient en plus, M. Lalonde et Mme Bacon.

SOMMAIRE

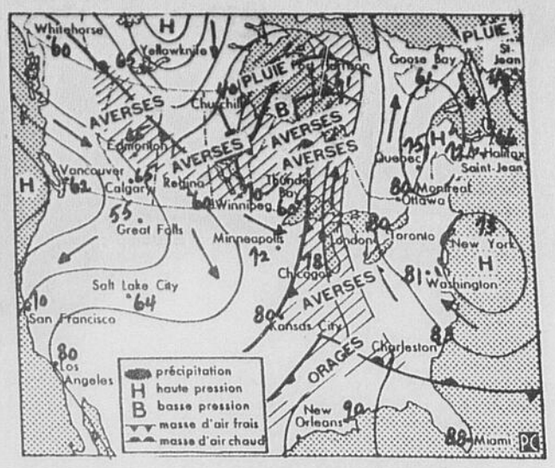
— Arts et spectacles	C 1 à C 4
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	17
— Bourse	17
— Bricolage	C 10
— Bridge	C 11
— Cinéma	C 2
— Décès	17
— Echecs	C 11
— Entrecroisés	C 11
— Finance	15
— Horoscope	C 11
— Mot mystère	C 11
— Patron	18
— Sport	11 à 14
— Télévision	C 2
— Voyages	C 9



Citoyen de Chicoutimi, que choisis-tu?
La saleté ou la propreté?

LE COMITE D'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE DE CHICOUTIMI T'INVITE A FAIRE TA PART POUR QUE TA VILLE SOIT PROPRE.

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le Bureau météorologique de Montréal pour samedi et un aperçu pour dimanche.

Régions de l'Abitibi et de Pontiac Témiscamingue, généralement ensoleillé et venteux. Possibilité d'orages en fin de journée. Maximum de 80 à 85. Aperçu pour dimanche, passages nuageux, possibilité d'orages en fin de journée.

Régions de l'Outaouais de Montréal des Laurentides des Cantons de l'Est, ensoleillé et venteux par moments. Maximum de 80 à 85. Dimanche, ensoleillé et chaud.

Régions de la Haute-Mauricie, de Québec et de Trois-Rivières, ensoleillé. Maximum près de 80. Dimanche, ensoleillé et chaud.

Régions du Saguenay; du Lac St-Jean et de Chibougamau. Ensoleillé et venteux. Maximum près de 80. Dimanche, généralement ensoleillé et chaud.

Régions de Rimouski, de Baie Comeau, de Gaspé et de Sept-Iles, ensoleillé. Maximum de 65 à 70. Dimanche, ensoleillé.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées vendredi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min	Max
Vancouver	45	63
Edmonton	44	60
Calgary	41	55
Yellowknife	41	57
Saskatoon	46	59
Régina	41	66
Winnipeg	47	73
Sudburry	63	77
Toronto	61	73
Ottawa	55	80
Montréal	60	80
Québec	43	79

LES MARÉES

LA MAREE DE SAMEDI

SEPT-ILES — La marée sera basse à 04h.25 (2'') et haute à 11h.05 (1'4''). Elle sera à nouveau basse à 16h.50 (6'7'') et haute à 22h.00 (1'6'').

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 05h.45 (17'1'') et haute à 12h.00 (2'6''). Elle sera à nouveau basse à 18h.10 (14'4'') et haute à 23h.55 (3'5'').

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 05h.50 (16'5'') et haute à 13h.15 (3'5''). Elle sera à nouveau basse à 18h.25 (13'5'').

LA MAREE DE DIMANCHE

SEPT-ILES — La marée sera basse à 05h.05 (8'8'') et haute à 11h.40 (1'8''). Elle sera à nouveau basse à 17h.30 (6'7'') et haute à 23h.15 (2'1'').

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 06h.20 (16'5'') et haute à 12h.35 (3'0''). Elle sera à nouveau basse à 18h.45 (14'2'') et haute à 24h.35 (4'1'').

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 01h.00 (4'1'') et haute à 06h.30 (15'8''). Elle sera à nouveau basse à 13h.50 (3'8'') et haute à 19h.05 (13'1'').

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY, LTEE, 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480.

Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond
Chef des nouvelles: Bertrand Genest
Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean.

MEMBRE DE ABC

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213)

Deux autres policiers suspendus à Dolbeau

Par
Réjean TREMBLAY

DOLBEAU — Deux autres policiers de la Sûreté municipale de Dolbeau ont été suspendus hier soir par le chef Charles-Edouard Lalemand, directeur de la Sûreté municipale.

Il y avait de la lutte hier soir à Dolbeau et comme la dernière fois, les policiers en devoir à la Sûreté municipale ont refusé de se rendre sur les lieux pour y exercer de la surveillance.

Vers 4 heures, le chef Lalemand a affiché un ordre de travail pour la soirée de lutte.

En début de soirée, se rendant au poste pour vérifier si le travail se ferait, il a constaté que personne n'avait été avisé de se rendre à l'aréna. Le sergent responsable et un caporal qui ont soutenu ne pas avoir d'agents disponibles pour effectuer le travail ont été suspendus.

De plus, le chef Lalemand a tenté en vain de rejoindre d'autres policiers à leur domicile.

Interrogé hier soir, le directeur Lalemand a déclaré qu'il n'avait d'autres alternatives que de suspendre les deux officiers en charge. On sait que la suspension de cinq policiers, il y a quelques semaines, est présentement devant le tribunal d'arbitrage.

Enfin soulignons qu'il y avait foule à l'aréna pour admirer les prouesses athlétiques du groupe Vachon. En fin de soirée, on soutenait que tout s'était bien passé.



GRRR! — Henry A. Kissinger, c'est l'homme aux conflits. Après le Moyen-Orient, le Watergate... une bataille suit une autre (et dire qu'il vient presque de se marier!) (Téléphoto PC)

L'Ascension et Larouche recoivent des prêts pour l'épuration des eaux

Chicoutimi — Deux municipalités de la région viennent de recevoir la confirmation de la SCHL qu'elles recevront des prêts, d'une valeur globale de $114,110, pour aider à l'épuration des eaux-vannes.

Un prêt de $72,000 aidera la municipalité de Larouche à installer une canalisation d'égout de 12 pouces de diamètre sur 2,000 pieds, ce qui fait partie de la première phase de son programme de captage et d'épuration des eaux-vannes.

A l'Ascension, un prêt de $42,000 aidera à aménager une canalisation d'égout de 12 pouces de diamètre sur 4,285 pieds, laquelle dirigera les déchets vers l'emplacement d'une future station d'épuration.

Rappelons que la loi nationale sur l'habitation que la SCHL est chargée d'appliquer, prévoit une aide financière du gouvernement fédéral pour enrayer la pollution de l'eau et du sol. Ces prêts peuvent s'étendre jusqu'à 50 ans. Si les travaux sont achevés pour le 31 mars 1975, la société peut renoncer au remboursement de 25 pour cent du montant du prêt et de 25 pour cent de l'intérêt couru à la date de leur achèvement.

Dans le cas de Larouche, la remise pourrait s'élever à environ $18,000 et à $10,000 pour la municipalité de l'Ascension.

Rumeurs d'élections en GB

LONDRES (Reuter) — Les milieux politiques britanniques sont de plus en plus persuadés que le gouvernement minoritaire travailliste décidera des élections législatives à l'automne.

La plupart des membres du cabinet de M. Harold Wilson pencheraient pour le début d'octobre, le 3 ou le 10, mais il n'est pas exclu cependant que les élections aient lieu dès la fin septembre.

Plusieurs facteurs s'additionnent en faveur du choix de début d'octobre par le premier ministre. En particulier, cela obligerait les conservateurs, principal parti de l'opposition, à annuler leur conférence annuelle, prévue pour ce même mois. Ainsi, M. Edward Heath, chef du Parti conservateur, se trouverait privé de l'occasion de rallier les tories découragés par leur défaite électorale du 28 février dernier.

Les partisans d'un rapide retour aux urnes soutiennent que la majorité des électeurs, encore dans l'euphorie des vacances estivales, seraient ainsi mieux disposés à donner aux travaillistes plus de moyens et d'autorité pour régler toutes les difficultés auxquelles le pays doit faire face.

LES CHANCES

A l'automne, la législation promise par les travaillistes sur les relations dans l'industrie et les dispositions fondamentales entraînées par le budget, auront été votées et aucune raison d'ordre législatif n'empêchera le gouvernement de chercher à obtenir un mandat renforcé de l'électorat.

Le Labour dispose toujours d'une avance confortable, d'après les sondages d'opinion. Mais l'aggravation possible des difficultés économiques, à plus ou moins lointaine échéance, risquerait d'amoindrir, sinon de faire disparaître, cet avantage, estiment de nombreux observateurs.

Dans une interview à la radio, M. Wilson a déclaré jeudi soir que les prochaines élections et le referendum promis sur la poursuite de l'adhésion britannique au Marché commun pourraient avoir lieu le même jour. Les conversations à la CEE sur la renégociation ne devant selon toute probabilité se terminer avant mars 1975 au plus tôt, ceci exclurait des élections à la fin de cette année.

Mais la plupart des observateurs politiques n'ont pas pris au pied de la lettre l'hypothèse avancée par le premier ministre, pensant qu'il a voulu accroître l'incertitude des partis de l'opposition sur ses vraies intentions.

De nombreux députés travaillistes se sentent de plus en plus inconfortables et frustrés, en raison de la position précaire du parti à la Chambre des Communes, où le gouvernement — qui ne dispose que de 299 voix sur un total de 635 — risque à tout moment d'être mis en minorité par les 295 conservateurs renforcés des voix des députés de petites formations.

Kissinger et le Watergate
Une guerre n'attend pas l'autre

WASHINGTON (AFP) — Henry Kissinger n'est plus, pour les Américains, le héros invincible qui répand la "Pax Americana" aux quatre coins du monde, ni le chevalier sans peur et sans reproche qui console des horreurs du Watergate.

La première page des journaux le montre vendredi grimaçant de fureur et d'anxiété sous les questions de journalistes iconoclastes qui s'obstinaient, à sa conférence de presse de jeudi, à lui faire expliquer son rôle dans l'usage abusif des tables d'écoute ou dans la création de l'équipe des "plombiers" de la Maison Blanche.

Le fait est que, parvenu au sommet de sa gloire, après l'accord israélo-syrien, Henry Kissinger est à son tour menacé par la marée de boue du Watergate, qui a déjà enseveli les trois quarts des gens que le président Richard Nixon avait amenés avec lui à la Maison Blanche en 1969.

Mary McGrory, la chroniqueuse la plus brillante du Washington Star-News, écrit vendredi que la pénible conférence de presse de la veille n'est sans doute que le premier interrogatoire auquel le secrétaire d'Etat va se trouver soumis.

SOUPCONS

Un autre journaliste avait jeté un grand froid à la conférence de presse de jeudi en demandant carrément à M. Kissinger s'il avait choisi un avocat pour se défendre de l'accusation de parjure, qui a déjà atteint tant de membres de l'entourage de M. Nixon depuis le début de l'affaire du Watergate.

Pourquoi et comment le secrétaire d'Etat le plus célèbre de l'histoire américaine est-il devenu si vulnérable? Essentiellement parce qu'il est soupçonné de ne pas avoir dit la vérité lorsqu'il avait déposé sous serment devant la commission des affaires étrangères du Sénat chargée d'approuver sa nomination en septembre dernier.

M. Kissinger avait alors affirmé deux choses:

— Qu'il n'avait pas été informé en 1971 qu'un de ses collaborateurs au Conseil national de sécurité, M. David Young, lui était enlevé pour être affecté à l'équipe des "plombiers" de la Maison Blanche, chargée de réprimer les fuites de documents confidentiels.

— Qu'il n'avait jamais demandé que certains de ses collaborateurs soupçonnés d'être à l'origine des fuites fassent l'objet d'écoutes téléphoniques.

PARJURE POSSIBLE

Or, des révélations récentes, venues soit de l'enquête criminelle menée par le procureur spécial Leon Jaworski, soit de l'enquête sur la destitution menée par la commission judiciaire de la Chambre, mettent sérieusement en doute ces deux affirmations.

D'une part, la commission judiciaire a entendu une bande enregistrée dans laquelle le président Nixon dit à son ancien conseiller juridique John Dean qu'au moins deux collaborateurs du Conseil national de sécurité ont été "écoutés", à la demande de M. Kissinger.

D'autre part, dans une déposition écrite devant les magistrats instructeurs, M. John Ehrlichman rapporte que M. Kissinger a été informé, le 15 juillet 1971, en Californie, du transfert de David Young aux "plombiers", qu'il s'y était d'abord opposé, mais qu'il accepta par la suite, à la demande du président Nixon.

Dans le climat actuel, le voyage au Proche-Orient, qui commence lundi, va être un soulagement pour Henry Kissinger, aussi bien que pour le président Nixon lui-même.

DEFENSIVE

M. Henry Kissinger s'est une nouvelle fois défendu vendredi d'avoir demandé que des tables d'écoute soient posées sur les téléphones de certains de ses collaborateurs en 1969 alors qu'il était encore à la tête du Conseil de sécurité nationale.

Témoignant devant la Commission des affaires étrangères du Sénat, le secrétaire d'Etat, a dû s'expliquer sur un enregistrement présidentiel datant du 28 février 1973 dans lequel le président Nixon dit à son ancien conseiller juridique John Dean à propos du rôle joué par M. Kissinger: "Je le sais... il a demandé que cela soit fait, et je suppose que cela a été fait."

Interrogé sur la signification de cette conversation, dont l'enregistrement a été remis à la Commission judiciaire de la Chambre des représentants, M. Kissinger a répondu aux sénateurs: "J'ai l'impression que cet enregistrement, dont une partie est inintelligible est basé sur un malentendu de la part du président". Il a ajouté que son rôle avait consisté à fournir des noms de personnes qui pourraient avoir accès à des documents relatifs à la sécurité nationale après avoir été informé que le président Nixon, l'ancien attorney-général John Mitchell, et M. Edgar Hoover, ex-directeur du FBI, avaient mis au point un programme de protection des informations touchant à la sécurité nationale.

L'autonomie énergétique vers 2025 si nous investissons aujourd'hui

LONDON, Ont. (PC) — Le Canada pourra satisfaire tous ses besoins en énergie d'ici l'an 2025 à condition qu'il accepte de payer le prix du développement de ses ressources énergétiques, a déclaré, jeudi, le sous-ministre fédéral de l'Environnement, M. Robert F. Shaw.

"Pourvu que nous investissions suffisamment et assez tôt dans l'exploitation de nos ressources en pétrole, gaz, électricité, charbon et uranium, il n'y a aucune crainte à y avoir", a déclaré le sous-ministre, qui prenait la parole devant le congrès annuel sur le monde des affaires à l'université Western Ontario.

Il a évalué le coût annuel de cet effort de développement à quelque $7 milliards.

M. Shaw a également exprimé l'avis que grâce au ralentissement du rythme d'accroissement de la population et à l'efficacité accrue dans la consommation de l'énergie auxquels on assistera dans les prochaines années, la consommation d'énergie au Canada dans les 30 années à venir ne sera que quadruplée.

Présentement, cette augmentation de la consommation est de l'ordre de 100 pour cent tous les dix ans.

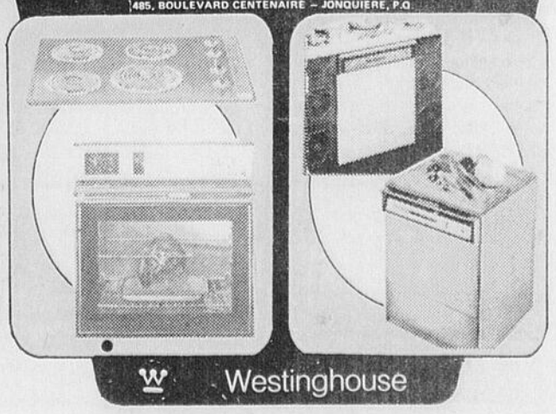
AUBIN, BEDARD, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
GERALD AUBIN, LL.L. — MARC-ANDRE BEDARD, LL.L.
ANDRE FILLION, LL.L. — ERIC BRISSON, LL.L.
ALAIN COTE, D.E.C., LL.L. — LOUIS-CHARLES FOURNIER, LL.L.
110 EST, RUE RACINE CHICOUTIMI TELEPHONE 543-0786
HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED: LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M. - TEL. 544-1805

LEMIEUX & PEDNEAULT LTEE
Fondé en 1906
ASSURANCES
23, RUE RACINE EST
TEL.: 543-3369
(En face de la Pharmacie Chicoutimi)
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

Ouverture de la campagne de Louis-Ovide Bouchard
Candidat Libéral Fédéral
à 8:00 heures
DIMANCHE SOIR
A LA SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB DE NORMANDIN.
ORATEURS INVITES:
P.-E. BERARD, MAIRE DE MISTASSINI,
HENRI GIRARD, MAIRE DE CHICOUTIMI,
MARCEL LESSARD ET GILLES MARCEAU, DEPUTES FEDERAUX.
Ne pas oublier la visite de P.-E. Trudeau et son épouse à Roberval.
Réservée et payée par Gilles Labonté, agent officiel de Louis-Ovide Bouchard, candidat Libéral Fédéral dans le comté Roberval.

Vos nom, adresse ou occupation ont-ils été inscrits correctement?
Voir page 5
7AF

POUR UN BAS PRIX VOYEZ...
claude chrétien ltée
485, BOULEVARD CENTENAIRE — JONQUIERE, P.Q.



Westinghouse

AU PALAIS DE JUSTICE

Hébert a comparu, chaînes aux pieds et menottes aux mains

Par Réjean TREMBLAY

CHICOUTIMI — Chaînes aux pieds, menottes aux poignets, la crinière particulièrement impressionnante, Alain Hébert, accusé de tentative d'assassinat sur les personnes de Richard Boily et de Gilles Savard, dans la nuit du 14 au 15 mai, s'est vu refusé tout cautionnement lors de sa comparution, hier, au Palais de Justice de Chicoutimi, devant le juge André Gauthier.

Son présumé complice dans un des deux chefs d'accusation, Fernand Côté, a été lui aussi reconduit aux cellules jusqu'à l'enquête préliminaire fixée au 14 juin.

Hébert est accusé d'avoir tiré des coups de feu en direction de Richard Boily au moment où ce dernier tentait de lui échapper après qu'il l'eut intercepté devant son domicile.

Me Bernard Lapointe a demandé la mise en liberté de son client jusqu'à l'enquête préliminaire.

Dans l'enquête sur la mise en liberté, le détective Antoine Dallaire, de la sûreté municipale, est venu témoigner, affirmant que Boily avait déjà reçu des menaces téléphoniques à l'hôpital, menaces qui seraient mises à exécution s'il ne retirait pas sa plainte contre Hébert. De plus, le détective Dallaire a révélé que Boily avait été tellement inquiété par ces menaces qu'il s'était procuré une carabine 303 chargée de 10 balles pour assurer sa protection dans sa chambre.

Ainsi donc, Me Claude Gagnon, procureur de la Couronne, s'est objecté à la remise en liberté du prévenu pour la protection du témoin et de la société en général.

Quant à Fernand Côté, accusé de tentative d'assassinat sur la personne de Richard Boily, il a connu le même sort que Hébert.

Edmond Vaillancourt recouvre sa liberté

CHICOUTIMI — M. J.-Edmond Vaillancourt, condamné, cette semaine, à 23 mois de prison pour homicide involontaire de son frère Marcel, a repris sa liberté, hier après-midi.

Le juge Claude Gagnon, de la Cour d'appel du Québec, a accepté les arguments des avocats de la Défense, Mes Lawrence Corriveau et Jean-Marc Lavoie, en libérant le prévenu, âgé de 73 ans, en attendant que la Cour d'appel se prononce sur le jugement rendu cette semaine.

Le juge Gagnon a imposé un cautionnement de $5,000 par personne solvable pour la mise en liberté provisoire de M. J.-Edmond Vaillancourt, de Jonquière.

Petite comédie au Palais de justice

CHICOUTIMI — Le Palais de justice est un vaste théâtre où la comédie humaine est à l'honneur.

Hier matin, un brave citoyen d'Arvida, accusé d'avoir conduit son véhicule en état d'ébriété, comparaissait devant le juge André Gauthier.

Visiblement gêné, le brave homme a plaidé coupable à l'accusation. Le juge Gauthier a alors demandé à l'accusé s'il avait quelques commentaires à émettre avant le prononcé de la sentence.

Il fut évident que l'accusé ne savait absolument pas les conséquences de son plaidoyer.

Me Claude Gagnon, procureur de la Couronne, a alors demandé au prévenu de plaider non-coupable et de consulter un avocat: "Moi, monsieur le juge, c'est la première fois de ma vie que ça m'arrive; je ne connais pas ça du tout; je vais donc plaider non-coupable".

Finalement, il a décidé de consulter un avocat de ses connaissances et de revenir devant la Cour dans quelques semaines.

Il a quitté la Cour tout souriant devant tant de prévenance.



L'AUTRE VERSION — Le responsable du bureau régional de l'Education, M. Roger Bellavance, a donné, hier, la version du ministère en ce qui concerne la relocalisation des élèves de l'école Saint-Charles. On l'aperçoit ici en compagnie de l'agent d'information du bureau, Mme Sylvie Lavoie-Tremblay.

Décision de la CSR Saguenay inspirée par la politique

Par Martha GAGNON

JONQUIERE — "Les autorités de la commission scolaire régionale du Saguenay viennent de soulever une contestation autour du ministère de l'Education, servant ainsi leurs intérêts politiques en vue de l'élection scolaire".

C'est en ces termes que le directeur du bureau régional du ministère de l'Education, M. Roger Bellavance, a commenté, hier, l'attitude de la CSRS qui, de concert avec la commission scolaire Valin, renversait en début de semaine, une décision du ministère.

Rappelons que la CSR Saguenay a choisi d'acheter une école préfabriquée pour relocaliser les élèves de l'école Saint-Charles qui a été détruite par un incendie, passant outre à une recommandation du ministère de l'Education.

Au cours d'une conférence de presse, hier matin, M. Bellavance a tenu à rétablir certains faits concernant la position du ministère dans cette affaire. Selon lui, les autorités scolaires agissent actuellement sous le feu de la passion que provoquent les élections scolaires. D'un côté, ils veulent répondre aux demandes des parents et de l'autre, ils sont désireux de terminer le classement des élèves pour satisfaire les enseignants.

Pour M. Bellavance, il ne fait aucun doute que le geste posé par la CSRS est loin d'être raisonné mais empreint de politique. Car, il estime que cette contestation est tout à fait inutile. Pourquoi?

Tout d'abord, explique M. Bellavance, le ministère a trouvé une solution adéquate au problème de relocalisation. Il recommande un partage des élèves dans deux endroits, soit l'école Sainte-Anne de la CS Valin et l'école Saint-Joachim de la CS Chicoutimi.

Le ministère est d'avis que l'achat d'une école préfabriquée constituerait une dépense inutile, étant donné que plusieurs locaux sont actuellement libres au niveau de la commission scolaire régionale.

Seulement dans la CS Chicoutimi, une trentaine de locaux peuvent être utilisés, ce qui représente tout près de 1,000 places/ élèves. Quant à la CS Valin où se situe le problème, il y a présentement un surplus de 7 locaux.

Précisant la politique du ministère, M. Bellavance a fait remarquer que ce dernier se montrait depuis quelques années particulièrement défavorable à tous les projets concernant l'achat d'écoles préfabriquées.

PLANIFICATION

"La CSRS devra penser à replanifier ses écoles et son transport scolaire en fonction de la diminution constante de la clientèle scolaire." C'est du moins l'opinion de M. Bellavance.

Elaborant sur la solution que propose le M.E.Q. dans le cas précis de l'école Saint-Charles, il explique que son application ne causerait pas de problèmes majeurs au niveau du transport.

Ainsi, le groupe d'élèves qui aurait à se déplacer pour se rendre à l'école Saint-Joachim n'aurait qu'un mille de plus à effectuer, cette institution étant située très près du pont de Chicoutimi-Nord.

La proposition du ministère vise également à faire de l'école Saint-Anne, un endroit où l'on dispenserait le cours élémentaire et secondaire. Ce que la commission scolaire refuse à tout prix.

L'ASSURANCE

Concernant le montant de $278,000 qui provient des assurances, suite à l'incendie à l'école Saint-Charles, il devrait, selon M. Bellavance, être utilisé pour améliorer les services d'équipement dans le territoire de la CS Valin. A titre d'exemple, il a parlé de la possibilité de construire un gymnase pour les élèves de l'élémentaire.

"Présentement, le montant des assurances de $278,000 est placé en fiducie. C'est seulement l'an prochain que la CS Valin pourra demander l'autorisation au ministère de l'Education pour utiliser l'argent comme elle l'entend.

LE POUVOIR

Pour le responsable du bureau régional, la décentralisation des pouvoirs ne signifie pas pour autant que la commission scolaire jouera le rôle de gouvernement local. Au contraire, c'est un retour à la base qu'il faut effectuer en donnant plus de responsabilité à l'école elle-même.

C'est le commentaire que formulait M. Bellavance au sujet de la récente attitude de la commission scolaire.

Marceau accusé de faire de la petite politique

Par Martha GAGNON

JONQUIERE — L'Association des enseignants du territoire Lapointe est offusquée de l'attitude du député-fédéral-libéral sortant, Me Gilles Marceau, qui profite de sa campagne électorale pour exploiter le filon de la polyvalente anglaise.

Le syndicat des enseignants trouve indécent de voir M. Marceau se servir d'un sujet aussi brûlant pour mener sa campagne, alors que l'on est également en pleine campagne électorale au niveau scolaire.

L'association dénonce l'attitude de M. Marceau en raison du fait que depuis le 8 avril dernier, les opposants à la polyvalente anglaise ont fait la trêve dans leur contestation dans l'attente du rapport de la commission Moreau chargée d'examiner l'équipement rationnel à être mis en place pour dispenser l'enseignement aux anglophones relevant de la CSRL.

"L'attitude de M. Marceau nous apparaît partisane et inacceptable dans un tel contexte". C'est ce que déclarait, hier, le président de l'Association des enseignants, M. Vincent Major, au cours d'une conférence de presse.

Les enseignants demandent au député sortant de ne pas se mêler des élections scolaires en se vantant d'avoir accordé une subvention d'un million et demi pour la construction d'une polyvalente anglaise.

Comme on le sait, la question de la polyvalente anglaise doit être laissée pendante jusqu'au dépôt du rapport de la commission.

M. Major précise: "Nous ne pouvons qu'être choqués d'une telle chose surtout quand nous savons que l'organisateur de la campagne de M. Marceau est le même que celui qui s'occupe de la campagne de M. Louis Reid, actuellement en ballotage comme commissaire d'école."

Le président de l'A.E.T.L. ajoute: "La question de la polyvalente anglaise est une corde sensible pour la population en général et le secteur scolaire en particulier".

Rappelons que lors de l'ouverture de sa campagne électorale, cette semaine, M. Marceau alors qu'il faisait état des investissements fédéraux dans son comté a insisté sur celui consacré à la construction d'une polyvalente anglaise.

Mouvement des navires

PORT-ALFRED — Huit navires sont attendus aux aménagements portuaires de l'Alcan à Port-Alfred entre le 9 et le 14 juin 1974. Le total des marchandises manutentionnées s'élèvera à plus de 100,000 tonnes.

Au quai Duncan où trois navires accosteront, les importations seront constituées de 15983 tonnes de bauxite, 5,800 tonnes de spath fluor et de 19,600 tonnes de soude caustique.

Quant aux exportations, cinq bateaux quitteront le quai Powell emportant à leur bord 15,307 tonnes de papier-journal, 3,741 tonnes d'aluminium, 344 tonnes de crylithe, 680 tonnes de fluorure d'aluminium et 60 tonnes d'alumine.

QUAI POWELL

Nom	Nationalité	Date	Cargaison

Germundoe, finlandais, 9 juin 1974, 4,500 tonnes de papier-journal.
Zapoljarny, russe, 9 juin 1974, 3,266 tonnes d'aluminium.
Netuno, brésilien, 14 juin 1974, 475 tonnes d'aluminium, 330 tonnes de fluorure , (en sacs) et 344 tonnes de cryolithe (en sacs)
Woermann, chinois, 14 juin 1974, 7,088 tonnes de papier-journal, 350 tonnes de fluorure d'aluminium (en sacs) et 60 tonnes d'alumine en sacs
Gregersoe, finlandais, 14 juin 1974, 3,719 tonnes de papier-journal.

QUAI DUNCAN

Nom	Nationalité	Date	Cargaison

Hamildoc, canadien, 10 juin 1974, 5,800 tonnes de spath fluor.
Sunbaden, panaméen, 12 juin 1974, 15,983 tonnes de bauxite.
Ithaca, libérien, 11 juin 1974, 19,600 tonnes de soude caustique.
Trader

Projet d'envergure à Chibougamau

Par Réjean TREMBLAY

CHIBOUGAMAU — Des hommes d'affaires de Chibougamau sont à étudier actuellement l'implantation d'un centre commercial d'importance dans leur ville.

Ce centre qui serait situé de l'autre côté de la voie ferrée, en périphérie de la ville, viendrait donc en compétition directe avec le secteur commercial du centre-ville.

Déjà la venue possible de ce centre a provoqué certaines réactions. Ainsi, on a formé un comité "centre-ville" chargé d'étudier les différentes façons d'améliorer le commerce ainsi que l'aspect général du centre-ville de Chibougamau.

Il a été impossible d'obtenir des détails précis sur ce projet de centre commercial sauf que d'importants commerçants du centre-ville même, y étaient impliqués.

Le commissaire industriel, M. Jean-Claude Audet, a confirmé la nouvelle, soutenant par ailleurs qu'on ne désirait pas faire de publicité autour du projet avant qu'il ne soit solidement démarré.

Le responsable du Comité du centre-ville, M. Jean Carrière a lui aussi confirmé l'information.

Rebondissements chez Tanguay

PAR GUY FOURNIER

Le conflit aux Industries Tanguay de St-Prime a connu de nouveaux rebondissements au cours des derniers jours alors que jeudi soir à 5 heures, la compagnie demandait une injonction interlocutoire provisoire qui durera jusqu'à lundi 7 heures.

Cette même injonction, contrairement à ce qui se déroule habituellement, ne demandait pas aux 165 employés en grève depuis la semaine dernière, de rentrer au travail, mais plutôt de cesser tout piquetage sur les terrains de la compagnie et terrains adjacents.

Comme il se doit, les employés ont respecté cette même injonction qui sera auditionnée lundi avant-midi, à 11 heures, au Palais de Justice de Roberval, par le juge de la Cour supérieure, M. Jacques Dufour.

Rejoint à la suite de cette émission d'injonction provisoire, le chef de l'unité syndicale des employés de Tanguay, M. Gaston Bordeleau, a déclaré que les 165 grévistes se posent de sérieuses questions sur le caractère de cette injonction provisoire qui viserait, selon M. Bordeleau, à éloigner les employés de l'usine, à les disperser pour tenter de tuer l'unité syndical. "Mais ça ne se passera pas tout à fait comme ça", a déclaré M. Bordeleau qui ajoutait que "les employés se serrent les côtes plus que jamais; mais nous craignons cependant qu'on tente d'introduire des "scabs" au sein de l'entreprise, car actuellement nous n'avons aucune nouvelle de la compagnie et aucune rencontre entre les deux parties n'est prévue".

Donc, les deux partis seront là lundi matin à 11 heures, au Palais de Justice de Roberval, pour l'émission de cette injonction qui ne demande point le retour des employés à leur travail mais leur intime seulement l'ordre de ne plus tenir de ligne de piquetage devant les ateliers Tanguay.

Le CRD et la SNQ chez Mailloux

JONQUIERE — Le Conseil régional de développement et la Société nationale des Québécois rencontreront mercredi prochain le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux afin de lui remettre la pétition de 27,000 noms demandant un boulevard Talbot à quatre voies d'ici 1979.

Même si c'est la SNQ qui s'est occupée de faire signer la pétition et qui a provoqué le débat que l'on sait lors du dernier congrès du CRD, la présidente de l'organisme, Mme Ruth Paradis a tenu à souligner que c'était le CRD qui devait rencontrer le ministre Mailloux et qu'il avait invité la SNQ de l'accompagner lors de cette rencontre.

Mme Paradis a confié au QUOTIDIEN qu'elle s'attendait à des négociations ardues et serrées "mais", a-t-elle mentionnée, "la SNQ possède des arguments solides".

La présidente régionale de la SNQ a aussi rappelé que le CRD avait respecté la résolution de la Société nationale des Québecois quant à l'échéance donnée pour la construction d'une autoroute à quatre voies.

Deux morts à Manic V

CHICOUTIMI — Un accident survenu sur la route 389, conduisant à Manic V, a causé deux pertes de vie soit celles de M. Jean-Eudes Gagné de Bégin, et Jean-Roch Gilbert de Saint-Nazaire.

La collision s'est produite vers 16 heures 30, mercredi, au millage 65 de la route 389.

Une camionnette est entrée en collision frontale avec l'automobile des deux victimes.

M. Gagné avait d'abord été conduit à l'hôpital de Baie-Comeau, mais, en fin de soirée de jeudi, on avait dû le transporter à l'Hôpital de Chicoutimi pour qu'il puisse y recevoir des soins plus spécialisés.

Il est décédé dans l'avion qui le transportait.

LAVOIE, BRASSARD & LAPOINTE
Avocats
CHICOUTIMI
110 E. RACINE (SUITE 124)
TEL.: 545-4901
BUR. a ST-AMBROISE
511 RUE SIMARD
TEL.: 672-4660
LUNDI SOIR 7 HEURES

prévost, casgrain, côté et gauthier
avocats et procureurs
gilles prévost, ll.l. paul casgrain, ll.l.
martin côté, ll.l. claude gauthier, ll.l.
110 racine est chicoutimi tél.: 549 5570

Lajoie, Gagnon & Associés Inc.
ASSURANCE GENERALE,
INCENDIE, AUTOMOBILE, RISQUES DIVERS
31 ouest, Racine - Chicoutimi
(en haut de chez Steinberg)
543-0796 André Lajoie-Alain Lajoie
Claude Lajoie
Renald Rouleau
Quand vous nous voyez, ne pensez pas à l'assurance, mais quand vous pensez à l'assurance,
VOYEZ-NOUS!

mini-loto

TIRAGE 10ième
VENDREDI, 7 JUIN '74

	30 Séries émises- 90,000 chacune
94881	POSSIBILITE DE 30 GAGNANTS DE $5,000.
4881	240 GAGNANTS DE $500.
881	2430 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

10ième COURSE 6-6-74

		PRIX
ORDRE:	1,203.40	105
DÉSORDRE:	32.60	3869

VENTES TOTALES: $ 526,491.00

RÉSULTAT

A	B	C	D
7	10	8	9

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Une économie sur trois roues

La fièvre de l'inflation pertube le climat électoral au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Irrités par les hausses constantes du coût de la vie et craignant l'application du gel des prix et des salaires pour 90 jours que préconisent les Conservateurs, des groupes d'employés provoquent une véritable épidémie de grèves illégales.

On comprend évidemment que les salariés dont le revenu les place au seuil de la pauvreté, considèrent n'avoir plus rien à perdre en violant la légalité des contrats de travail dans l'espoir d'arracher des concessions pour éponger l'inflation, mais où conduira ce bouleversement? On nous répondra sans doute que les employeurs n'attendent pas l'échéance des contrats de travail pour augmenter le prix de leurs produits.

Quoi qu'il en soit, la scociété québécoise s'achemine inévitablement vers une nouvelle conception des relations ouvrières-patronales. C'est le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, qui prédisait, mercredi, l'abolition de l'injonction qui force le retour au travail d'employés en grève.

Ce seront néanmoins les impératifs de la rentabilité qui traceront la voie à suivre. L'Alcan ne s'est pas trop fait tirer l'oreille pour gonfler les améliorations de salaire quelques mois seulement après avoir signé une nouvelle entente de 30 mois avec la FSSA parce que son carnet de commandes est rempli. Elle suffit à peine à répondre aux demandes de ses clients. Elle voulait instaurer un climat favorable à une bonne production à l'intérieur de ses usines.

Les affaires ne tournent pas aussi rondement partout. Dans la fonction publique, le Front commun syndical a obtenu l'indexation des salaires à l'augmentation du coût de la vie, et périodiquement, le gouvernement provincial verse des primes à l'inflation à ses employés. Cette semaine, par exemple, il a payé, trois mois à l'avance, cette compensation à l'inflation, soit un déboursé global de $125 millions. Et poutant, le chef syndical Marcel Pépin n'est pas satisfait.

Tous les travailleurs du Québec ne bénéficient pas des avantages qu'offrent la grande industrie et le gouvernement. Mais alors, l'Etat devrait-il obliger les employeurs à indexer tous les salaires qu'ils versent aux fluctuations de l'inflation?

Des économistes rejettent cette solution en soutenant que le niveau de vie ne peut s'améliorer sans une augmentation de la production.

D'ailleurs, à cette période de la campagne électorale fédérale, on assiste à la querelle des économistes. Les remèdes à l'inflation diffèrent d'un parti à l'autre.

M. Stanfield devra faire des démonstrations extrêmement éloquentes pour convaincre employeurs et syndicats que sa formule de gel des prix et des salaires, assainira l'économie.

"En 32 mois, déclare le professeur James Pottier, en sciences économiques de Laval, les Américains ont fait l'expérience de presque tout l'arsenal des contrôles. Au total, l'expérience se solde par un échec." Le programme a réduit l'inflation de 1 à 2% en 1972, mais depuis qu'il a pris fin, voilà trois semaines, les prix montent plus rapidement qu'au Canada.

Le président de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Keith Rapsey, prétend pour sa part que "ce n'est pas une intervention gouvernementale accrue dans l'économie, mais bien une réduction considérable de cette même intervention" qui pourra agir favorablement sur l'inflation.

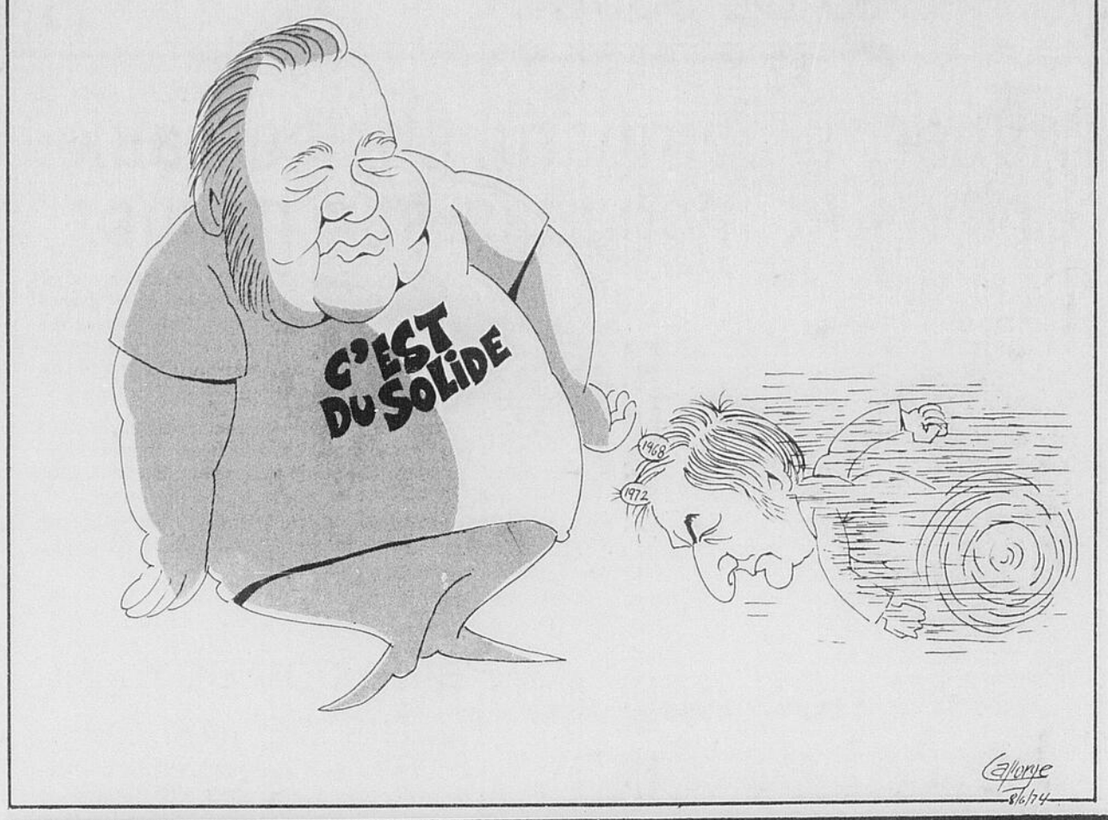
Les spécialistes ne bénissent pas pour autant les remèdes mis de l'avant par les conseillers du parti libéral. Léconomiste-professeur de Laval, Charles-A. Carrier, considère les mesures proposées par les libéraux "un trop modeste pour contenir la spirale inflationniste".

Quant au président de Sinclair Radio Laboratories, M. G. Sinclair, il a fait dresser les cheveux des observateurs politiques au colloque sur le commerce internationnal tenu dans le cadre du congrès de l'Association des manufacturiers canadiens en accusant le Canada de "n'avoir aucune politique industrielle, aucune politique commerciale et aucune politique tarifaire".

Regrettant l'absence d'innovation dans le domaine économique, l'industriel constate que plus de 90 pour cent de nos importations japonaises sont constituées de produits à haute intensité de main-d'oeuvre alors que c'est exactement l'inverse pour les exportations canadiennes composées à 90 pour cent de matière première. "Il en résulte que notre surplus commercial avec le Japon ($900 en 1973) finance par le biais des paiements de transfert nos programmes d'assurance-chômage".

Ce sont là de bons sujets de réflexions pour les partis politiques qui se contentent trop souvent de promettre une manne abondante et facile à recueillir... après le 8 juillet.

Bertrand TREMBLAY



OPINION DES AUTRES

STANFIELD DEVAIT REPUDIER JONES

Il n'était pas seulement indispensable que Robert Stanfield répudie Léonard Jones comme candidat conservateur dans la circonscription de Moncton. Il était aussi indispensable que la répudiation se fasse vite et soit sans équivoque. M. Stanfield a fait ce qu'il avait à faire à tous points de vue, démontrant une force de caractère et un esprit de décision qui sont les qualités essentielles du vrai leadership.

Le Parti conservateur de Robert Stanfield n'est pas assez vaste pour se permettre d'avoir un Léonard Jones dans son sein. Si M. Jones et ceux qui lui ressemblent désirent combattre la politique du bilinguisme institutionnel au Canada, ils devraient faire bande à part et fonder leur propre parti d'ignorants. Mais ils ne peuvent faire autrement que reconnaître qu'il n'y a pas beaucoup de Canadiens qui appuieraient un parti voué à la suprématie anglaise et, ainsi, ils essaient de réaliser leurs objectifs destructifs en s'attachant aux basques de gens respectables.

Ceux qui prétendent que M. Stanfield avait en quelque sorte le devoir d'accepter quiconque était dûment choisi par une association de comté — quelle que soit la politique que le candidat endossait — mettraient un chef de parti à la merci de n'importe quel démagogue disant d'insignes sottises qui réussirait de quelque façon à s'imposer à une convention. Et cela détruirait le concept d'un parti national ayant une politique nationale.

M. Jones n'est pas un homme particulièrement dangereux: c'est un homme stupide, un petit homme, un mercenaire politique il a dit qu'il avait tenté de s'offrir ce mois-ci comme candidat aux libéraux, mais il n'est vraiment pas dangereux parce qu'il appartient à une race en voie d'extinction. Il est cependant devenu une sorte de symbole pour le nombre sans cesse décroissant de Canadiens qui ont un point de vue complètement inacceptable au sujet des droits linguistiques des Canadiens francophones.

"The Ottawa Journal", le 29 mai.

LE PROJET DE LOI 22

La tentative que fait le gouvernement du Québec pour sauvegarder la langue et la culture française contre la marée de l'anglais parlé et écrit est normal et louable, tant qu'il assurera la protection des droits des anglophones et des autres minorités.

M. Bourassa a dit que son gouvernement serait souple et le premier ministre Trudeau s'est empressé d'ajouter "qu'il était sûr qu'il ferait ce qui serait juste."

Le gouvernement fédéral, assure M. Trudeau, continue à maintenir le droit des individus, à recevoir leur éducation dans la langue de leur choix.

Le chef conservateur Robert Stanfield demande également qu'il y ait des amendements dans le bill québécois de façon à assurer ces droits, et le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis, a sagement demandé aux Canadiens de ne pas trop s'énerver au sujet de cette affaire.

Les habitants de la Colombie-Britannique sont libres de penser ce qu'ils veulent quant à ce que devrait faire le Québec. Mais, en exprimant leur point de vue, ils pourraient se rappeler qu'ils ne subissent pas les mêmes pressions d'ordre émotif que les Canadiens de langue française.

Ils pourraient également songer au fait que les Québécois qui viennent dans leur province ne se voient pas offrir une option quant à l'éducation de leurs enfants dans leur langue maternelle.

S'il est question d'une limitation de l'option au Québec, il semblerait juste qu'elle soit rétroactive de façon à inclure les immigrants qui sont venus ici en croyant que le choix était libre.

Les premières impressions qu'on a eues, et qui étaient que "le français serait la seule langue" au Québec, n'ont pas été confirmées par les principaux ministres québécois. Ainsi, le ministre de l'Education, M. François Cloutier a dit qu'il était "évident que les affaires vont continuer à se traiter du moins en partie en anglais".

"C'est le cas en France, en Allemagne, au Japon, en Suisse. L'anglais est certainement la langue des affaires", a-t-il dit.

Si on en juge par la déclaration de M. Cloutier, on va avoir amplement le temps de parler de causes et d'effets. Il estime que cela prendra de six mois à un an pour que le projet soit prêt à être mis en marche, et qu'il faudra peut-être attendre à 1980 pour qu'il soit mis en oeuvre.

Ceci va donner toutes les chances de faire des rajustements et des compromis à mesure que les problèmes seront prévus ou se manifesteront. Evidemment, ils ne peuvent pas être réglés dès maintenant au cours de la campagne électorale, d'ici le 8 juillet, et personne qui tient à l'unité nationale ne devrait se permettre de tenter de le faire.

"The Vancouver Sun", le 24 mai.

AURONS-NOUS UN GOUVERNEMENT NATIONAL?

M. Claude Wagner, le porte-parole le plus puissant et le plus articulé du Parti conservateur au Québec, a déclaré que son parti devait remporter un nombre substantiel de sièges dans sa province pour que le Canada ait un gouvernement efficace le 8 juillet. Si les conservateurs font assez de gains ailleurs pour prendre le pouvoir à Ottawa, il ne pourra y avoir de gouvernement "national" à moins qu'ils ne manifestent clairement leur présence dans le Québec, pas plus que les libéraux ne pourront agir avec efficacité s'ils n'obtiennent pas plus d'appui en dehors du Québec qu'ils n'en ont obtenu aux dernières élections.

C'est pourquoi l'élection du 8 juillet sera vitale pour tout le pays, en termes de structures constitutionnelles aussi bien qu'en termes de jugulation de l'inflation, l'inflation étant le problème qui a fait le plus de manchettes jusqu'ici.

L'ancien chef conservateur John Diefenbaker avait remporté 50 sièges au Québec en 1958. Mais, par son attitude intransigeante envers les aspirations que manifestait le Québec tout en voulant rester dans la Confédération, il avait perdu l'avantage considérable que lui avait donné l'élection. Les Québécois ont redonné leur confiance aux libéraux.

Le chef conservateur actuel, Robert Stanfield, se montre beaucoup plus conciliant à l'égard de ces aspirations. Mais la question se pose: jusqu'à quel point les Québécois sont-ils prêts à se fier à un gouvernement Stanfield lorsque celui-ci — s'il est élu — aura à traiter des questions constitutionnelles qui restent à régler? Ou, en d'autres mots, quelle importance prennent les problèmes d'inflation et d'économie pour les Québécois, comparativement aux questions qu'ils se posent quant à la place qu'ils occupent dans la Confédération?

Il n'y a aucun doute que l'inflation est le problème numéro un pour les Canadiens anglophones. Mais, pour remporter le genre de majorité que M. Stanfield espère et que M. Wagner estime essentielle, les conservateurs devront obtenir plus de succès au Québec quils n'en ont obtenu en 1972.

"The Vancouver Province", le 24 mai.

PAROLE AUX LECTEURS

Le phénomène acadien menace le Québec

Il est encore temps d'empêcher le phénomène acadien de s'étendre au Québec. Les Québécois peuvent encore éviter cette situation où les francophones traînent comme un boulet au pied leur langue maternelle, tant elle est défavorisée, voire méprisée, sur le plan socio-économique. Faute de conscience historique et de sens de la réalité, il ne faut pas être irresponsable au point de consentir à son propre génocide culturel. A moins que nous soyons intéressés à laisser détériorer les choses, quitte à en arriver, chez nous, à un insoluble problème irlandais!!!

La situation désolante que nous vivons nous amène à demander le retrait immédiat du projet de loi no 22 et à exiger une législation plus conforme aux impératifs de la situation actuelle. La loi 63 a suffisamment servi d'exemple pour démontrer au niveau de la collectivité le jeu suicidaire du laisser-faire érigé en loi. Faut-il rappeler que la grande majorité des immigrants s'anglicisent? Le groupe francophone lui-même s'effrite par la fréquentation des écoles anglaises. Dans la région du Saguenay (francophone à 97.3%) plus de la moitié de la clientèle des écoles anglaises de langue maternelle française. Les premières années du St. Mathias Elementary School, à Arvida, comptent 70% de francophones et 15% de néo-québécois. Il s'agit donc de 85% d'élèves que la loi devrait diriger vers les écoles françaises. Dans un contexte où on ne peut plus compter sur la revanche des berceaux ou sur la ruralisation pour assurer l'homogénéité du groupe ethnique francophone, il y a sûrement lieu d'endiguer cette hémorragie de nos forces vives que constitue la fréquentation des écoles anglaises par une forte majorité de francophones et d'immigrants. Ainsi, le projet de loi no 22 qui ne retire pas ce libre choix de la langue d'enseignement, en plus d'être discriminatoire à l'endroit de certains immigrants, n'est qu'un maquillage loufoque de la loi 63. Il étend même à tous les secteurs d'activité les méfaits reconnus de la funeste loi 63 Ainsi, l'article 11 du projet de loi no 22 maintient l'article 133 de l'AABN en précisant que toute personne aura le droit de s'adresser à l'administration publique en français ou en anglais. Cela va pourtant à l'encontre du préambule et des articles 1, 6 et 10 de ce même projet de loi. Egalement, en assemblée délibérante de l'administration publique, les interventions pourront être faites en langue française ou en langue anglaise (article 15). Que signifie donc l'article 1 qui stipule que "le français est la langue officielle du Québec"? L'article 33 du chapitre III (langue du travail) qui prévoit des "permis, primes, subventions, concessions ou avantages" pour les entreprises qui se franciseront nous paraît relever de l'indécence. Le chapitre IV (langue des affaires) constitue un texte qui mendie auprès des hommes d'affaires et des corporations une reconnaissance d'égalité de traitement pour le français par rapport à l'anglais (articles 38 et 41). Belle fermeté! Et le bilinguisme qu'on privilégie dans les raisons sociales, dans l'affichage et dans l'étiquetage des produits ne constitue sûrement pas une mesure susceptible de rendre le français langue officielle.

Enfin, la liste de ces éléments inacceptables pourrait s'allonger. Pour l'instant nous la croyons suffisamment éloquente pour exiger que l'ensemble du projet de loi soit repris en considération avec les données du MQF national.

En somme, le projet de loi no 22 ne fait qu'allonger considérablement la liste des privilèges garantis à la langue anglaise, le choix de la langue y étant étendu à tous les secteurs de la vie au Québec, et non plus uniquement au seul domaine de l'enseignement. De toute évidence, ce projet de loi vise à bilinguiser le Québec.

Le Mouvement Québec Français du Saguenay-Lac-Saint-Jean, par Laurier Renaud, président.

232, rue de la Brosse, Arvida.
Tél.: 548-7479.
Le 7 juin.

BILLET

Un homme s'écoute

Qui, du vaste nombre des fidèles auditeurs de Radio-Canada, ne se souviendra de cet heureux temps où l'actuel ministre de l'Education, alors simplement psychologue, y animait une émission de bonne qualité intitulée: "Un homme vous écoute".

C'est avec une nostalgie bien compréhensible que j'évoque cette période brillante du Dr Cloutier car, de psychologue qu'il était alors, il est devenu, avec l'âge et l'expérience, le psychanalyste de nos complexes d'infériorité, un accoucheur de souris monstrueuses que, d'ordinaire, on se contente d'étudier en laboratoire, au lieu d'en faire une norme biologique.

Cela se comprend parfaitement. M. Cloutier, par goût et par profession, est un spécialiste des complexes. Or, il sait mieux que quiconque que la plupart des êtres qui sont affligés de complexes ont tendance à les faire oublier, à eux-mêmes et aux autres, par l'affirmation du complexe opposé. Il en est ainsi des gens qui souffrent d'un complexe d'infériorité. Force leur est de le masquer par le vain étalage d'une supériorité factice. L'illustration parfaite de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le boeuf.

Même les psychologues et leurs cousins les psychiatres n'échappent pas à cette constante des principes freudiens. Et le ministre de l'Education moins encore que les autres, semble-t-il. Les petits complexes anodins des gens obscurs n'ont guère d'importance sinon pour l'entourage immédiat des sujets qui en sont les victimes. Mais dès l'instant où l'on s'aventure, étant ministre de l'Education, à dévoiler ses propres complexes, sans aucun doute symptômatiques de ceux de la nation, la sagesse antique doit intervenir pour rappeler au Dr Cloutier cette maxime toujours à la mode: "Médecin, guéris-toi toi-même".

C'est qu'en l'espace de quelques années seulement, "un homme vous écoute" s'est radicalement transformé pour devenir "un homme s'écoute". Tout seul, il a psychanalysé notre langue, tout seul, il nous propose une thérapie éblouissante et inspirée pour la guérir: le projet de loi 22! Une vérification de la théorie de la compensation des complexes; l'affirmation de notre faiblesse collective par un miraculeux coup de force! Le coup d'épée dans l'eau!

*Une consultation rétroactive non plus que tous les amendements qu'on pourra faire subir à ce projet de loi ne nous feront oublier que "la folie des grands mérites d'être surveillée". (Shakespeare, **Hamlet,** 111, 2.)*

LE RICANEUR



SONGEUR — L'un des promoteurs des croisières sur la rivière Saguenay, M. Michel Harvey, reste songeur à la suite du refus de vendre encaissé auprès du capitaine Dufour, propriétaire du Morris Bird. Apparaît également sur la photo, M. Marc Desbiens, homme d'affaires de Chicoutimi.

Echec des négociations d'achat du Morris Bird

par Yvon Laberge

CHICOUTIMI — L'acte d'achat était presque complété, mais suite à de nouvelles exigences de la part du propriétaire du bateau-caboteur le Morris Bird, les promoteurs de croisières sur le Saguenay sont en proie au "mal de mer".

Si on ne peut trouver un terrain d'entente au cours de la fin de semaine, c'en sera fait des croisières pour cette année.

Les promoteurs, M. Michel Harvey en tête, avaient convoqué une conférence de presse, vendredi, pour annoncer l'achat du bateau. A la dernière minute, a-t-on dit, le capitaine Dufour de l'Ile-aux-Coudres, devait revenir sur sa première décision et remettre toute l'affaire en question.

La mésentente se situe au niveau du transfert de propriété. Ce qui revient à dire, selon M. Marc Desbiens, homme d'affaires de Chicoutimi, que le propriétaire demande un paiement échelonné sur cinq ans, contrairement à dix comme proposé.

Présentement, les possibilités de contacter un éventuel vendeur, advenant le cas d'un non-achat du Morris Bird, sont plutôt minces. Pour M. Michel Harvey, seulement trois bateaux sont disponibles pour effectuer des croisières au Québec, et deux d'entre eux sont déjà occupés. "Il y a le Jacques-Cartier, mais ce dernier est en service dans la région de Trois-Rivières. Le deuxième était La Marjolaine. Encore là, aucune possibilité. Notre seul espoir réside toujours dans l'achat du Morris Bird, mais c'est un point d'interrogation", devait-il préciser.

D'ailleurs, M. harvey doit se rendre à l'Ile-aux-Coudres au cours de la fin de semaine et il espère bien convaincre le capitaine Dufour. "Nous allons faire tous les efforts possibles pour présenter des croisières à la gente touristique", ajoute-t-il.

Pas moins de 25 hommes d'affaires de Chicoutimi sont prêts à investir dans l'acquisition de ce bateau. Selon M. Marc Desbiens il ne s'agit pas de faire la piastre, puisqu'à 25 actionnaires nous n'espérons que faire les frais de ce service. "Nous croyons en l'opportunité touristique qu'offre la rivière Saguenay."

En plus de se porter acquéreur de ce bateau, si acquisition il y a, les hommes d'affaires devront y effectuer quelques réparations d'usage: au bas mot, plus de $40,000.

Au-dessus du boul. Talbot

Projet de viaduc ferroviaire

par Yvon LABERGE

CHICOUTIMI — Les plans et devis en vue de la construction du boulevard Talbot à six voies, entre le rond-point et la rue des Saguenéens, ne sont pas encore complétés et déjà on envisage l'aménagement d'un viaduc sous la foie ferrée du Roberval-Saguenay, non loin des Industries Couture.

Selon M. Raymond Guérin, ingénieur à l'emploi de la firme Lemieux, Morin, Bourdage, Doucet, Simard et associés, c'est à la demande du ministère des Transports que les ingénieurs chargés de la réalisation de ce tronçon de route se penchent sur la question. Par contre, avant de prendre toute décision, on devra procéder à l'étude de la circulation et des inconvénients de l'aménagement d'amenées d'eau dans ce secteur à vocation commerciale et résidentielle.

"C'est une problématique que nous devons étudier soigneusement. Comme on sait, le secteur est appelé à jouer un rôle commercial et résidentiel et le ministère des Transports nous a demandé de considérer la question d'un viaduc sous le chemin de fer Roberval-Saguenay. Il y aura également à prendre pour compte, la densité de circulation journalière", a-t-il rappelé.

Par ailleurs, pour le secrétaire-trésorier de la paroisse de Chicoutimi, M. Turgeon, un autre élément peut entrer en ligne de compte. Il s'agit de la vocation même de la voie ferrée du Roberval-Saguenay.

Le Conservatoire déménage

CHICOUTIMI — Le Conservatoire de musique de Chicoutimi déménagera en septembre, dans la partie du Petit Séminaire qui constituait autrefois la résidence des prêtres.

Depuis longtemps, ce "déménagement" était souhaité par les responsables et les étudiants du conservatoire, puisque les locaux étaient inadéquats, mal protégés contre le feu, et que les salles de musique n'étaient même pas insonorisées.

Les travaux sont actuellement en cours pour aménager les nouveaux locaux, qui seront plus vastes que les anciens et comprendront un bon nombre de salles insonorisées. Dès le mois de juillet, le Conservatoire devrait se transporter dans les nouveaux locaux, qui pourront être utilisés pour les cours à la rentrée de septembre.



Dépêchez-vous

si vous voulez faire inscrire votre nom sur la liste électorale

Les corrections, c'est maintenant que ça se fait

Si vous vivez dans une ville de plus de 5,000 habitants, vous devriez recevoir bientôt la liste électorale de votre section de vote. Vérifiez-la. Si vous désirez voter le 8 juillet et qu'il y a une erreur ou une omission à propos de votre nom sur la liste électorale, il faut la faire corriger maintenant. Plus tard, ce sera trop tard. Pour ce faire, communiquer avec votre président d'élection en signalant le numéro de téléphone à la droite, afin de lui faire part de l'erreur ou de l'omission que vous aurez notée.

Plus tard, ce sera trop tard

Dans les régions urbaines, le réviseur est un juge ou un électeur nommé par ce juge. Il est assisté par 2 agents réviseurs qui pourront, au besoin, venir chez vous pour avoir les renseignements nécessaires.
Vous pouvez aussi aller directement au bureau de révision dont l'adresse et les heures d'ouverture sont inscrites sur la liste électorale qui a été envoyée aux électeurs. Ces renseignements sont également affichés dans les bureaux de poste.

En sections rurales, c'est l'énumérateur qui a préparé la liste électorale qui est responsable de la révision. Adressez-vous à lui.

En milieu urbain votre nom doit être sur la liste pour que vous puissiez voter

Pour plus de renseignements si vous habitez

CHICOUTIMI JONQUIERE

téléphonez au

543-4732



Une brochure commode qui vous donne tous les détails

Pour avoir plus de détails concernant le fonctionnement de cette élection, consultez ce Guide de l'électeur qui été livré chez vous récemment.

Si vous habitez ailleurs appelez l'assistance—annuaire

Cette annonce est publiée par le Directeur général des élections du Canada

Elections Canada

3AF-DRO

GILLES POITRAS



CANDIDAT
TOUJOURS
DISPONIBLE

◆ PRET...
... A VOUS ECOUTER
◆ PRET...
...A VOUS RENCONTRER

Pour le Bien des Enfants!

VOTRE CANDIDAT

- Homme d'affaire bien connu de Chicoutimi.
- Père de famille de 6 enfants dont 2 au secondaire, 2 au primaire, 1 sur le marché du travail et 1 à la maison.
- Membre de la Jeune Chambre pendant 3 ans.
- Membre de l'Association des Voyageurs de Commerce (2ans).
- Siège au niveau d'un comité de parents (donc au courant de tous les problèmes scolaires majeurs).

UN HOMME CAPABLE DE VOUS REPRESENTER

SON PROGRAMME

1. Transport des étudiants (Mat. 1er, 2e, 3e, sans exception ni limites).
2. Normes différentes pour établir le nombre d'étudiants par classe (1 professeur pour 20 élèves).
3. Comité de parents élu pour 2 ans (permettant un travail continue).

DISPONIBLE POUR VOS PROBLEMES!

AU SERVICE DU BIEN COMMUN!

AU QUARTIER No12 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHICOUTIMI

VOUS VOULEZ UN CANDIDAT DISPONIBLE:
LE 10 JUIN VOTEZ DONC

BUREAU DE VOTATION		
Ecole André-Gagnon 128, ave Louis-Francoeur	**Gilles Poitras**	X

(Annonce payée et autorisée par l'organisation Gilles Poitras)

FACILITES DE TRANSPORT POUR LES ELECTEURS
COMPOSEZ: 549-3994

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

CONGRES DES LARYNGECTOMISES

Les participants au premier congrès mondial des laryngectomisés (personnes qui ont subi l'ablation du larynx) viendront à Chicoutimi les 24 et 25 de ce mois pour rencontrer les membres de l'Association régionale des laryngectomisés et visiter la ville.

Ces assises mondiales se dérouleront à Québec, plus précisément à l'Université Laval, du 18 au 26 juin et une quinzaine de pays seront représentés par quelque 250 participants. Parmi les organisateurs du congrès, on relève le nom de Michel Desgagné, orthophoniste-audiologiste de l'hôpital de Chicoutimi.

PRECISION QUI S'IMPOSE

Dans la rubrique des Activités artistiques de notre édition de jeudi s'est glissée une bien malencontreuse erreur qu'il nous faut réparer au plus tôt.

En effet, c'est le peintre Gilles Jobin qui expose à la salle La Coquille du restaurant Gosselin, de Jonquière.

JEAN-LOUIS, AVOCAT!



L'industriel Jean-Louis Gauthier songerait sérieusement à entreprendre des études de droit, possiblement en se spécialisant dans les questions de succession. Un domaine où il possède déjà tout un bagage de connaissances et d'expériences qui feraient le bonheur de plus d'un avocat. Il a déjà amorcé certaines démarches pour s'enquérir des possibilités d'admission auprès de deux maisons d'enseignement.

LES "BELLES" DU BELL

L'autre matin, de beaux brins de filles du Bell prenaient un moment de répit face à l'édifice de la rue Dubé, à Chicoutimi. Pas le moindre banc, pas un pouce de verdure! Au domaine de l'environnement, on peut avancer que cette compagnie a royalement manqué le bateau avec cet édifice de construction récente.



BESOIN D'UNE GROSSE LENTILLE?

Avec un gabarit semblable, aucun photographe ou cameraman ne serait justifié de sortir sa lentille géante. Le "focus" devient un jeu pour grand garçon!

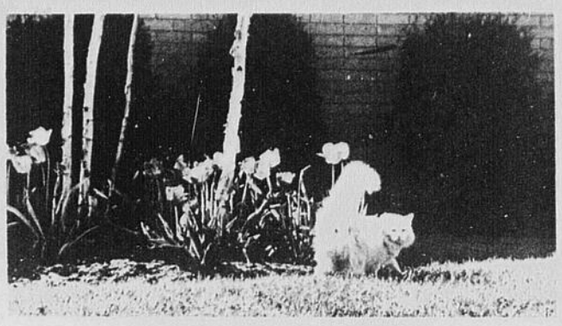
RESPONSABLES DE LA CRISE

D'après l'agence Reuter, le comité sur l'énergie de l'Association des procureurs de district des Etats-Unis ne craint aucunement d'accuser les grandes compagnies pétrolières d'être coupables de violations sérieuses aux lois anti-trust et aux règlements sur les monopoles. Le rapport du comité affirme notamment que les grands du pétrole ont créé la crise de l'énergie pour aider les industries du pétrole et de l'automobile à combattre les restrictions sur l'énergie.

LES BARRES BLANCHES

Dans les rues de Chicoutimi, on s'attarde présentement à refaire la signalisation sur la chaussée.

Un malin de me faire croire qu'on agit de la sorte pour permettre à l'automobiliste de ne pas rater un seul trou de cette même chaussée. Et pour y en avoir des trous, il y en a!



CA NE VOUS DIT RIEN!

De belles fleurs, un beau gazon et un chat magnifique! Avec cette illustration, on veut tout simplement vous faire penser aux campagnes d'embellissement qui se tiennent ici et là et à l'importance pour chacun de nous d'apporter son apport personnel. Si chaque cour est bien nettoyée, on peut être certain que la ville sera propre.

L'ENTRAINEMENT A LA VIE

Le directeur général Denis Gaudreault de faire savoir qu'une assemblée publique d'informations, conformément à la loi sur les services de santé et des services sociaux, sera tenue mercredi prochain (20h.) à la salle polyvalente du Centre d'entraînement à la vie de Chicoutimi. Le conseil d'administration en profitera pour déposer son rapport annuel.



LE MAITRE DE LA JUNGLE

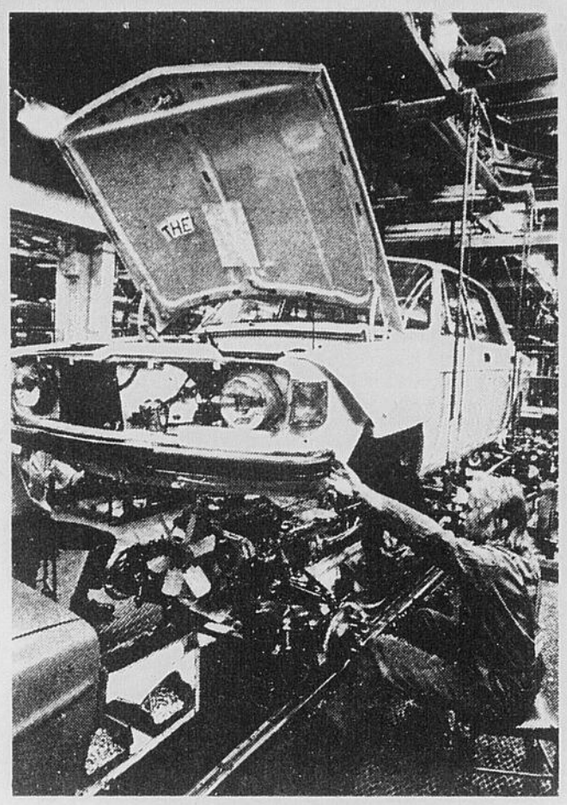
Trop beau pour être honnête, et pourtant invulnérable, mythique, Tarzan, ce maître de la jungle revient dans un magnifique album, sous le crayon du dessinateur qui a su lui donner sa véritable personnalité graphique, Burne Hogarth, 63 ans. C'est le retour aux sources, la naissance de Tarzan, son adoption par la tribu des singes, son enfance, son adolescence que retrace cette fois "le Michel-Ange de la bande dessinée". Dans une entrevue accordée à l'Express, Hogarth donne sa définition de la bande dessinée: "C'est un moyen de transport qui permet aux images d'atteindre des distances illimitées et porter ainsi avec elles des reflets de la vie de tous les jours. Un art qui se situe dans la vie, plus encore que la peinture ou la sculpture. Et autant que le cinéma".

UN VOTE DE BLAME

Président de l'Association des enseignants du territoire Lapointe, M. Vincent Major adressera au ministère de l'Education un vote de blâme pour ne pas avoir réservé au budget de publicité lors des élections scolaires alors que de forts montants ont été dépensés pour la réclame des assemblées des institutions de santé et de services sociaux. On sait qu'il s'agit de lois nouvelles devant faciliter la participation.

ECONOMISEURS D'ESSENCE

Avec le prix de l'essence qui ne cesse de monter, on s'imagine bien que les économiseurs d'essence ont repris de la vogue et sont de retour en force sur le marché. Jacques Duval, le spécialiste des question d'automobile à La Presse, a fait des expériences avec deux modèles différents. Il n'a pas été emballé outre mesure.

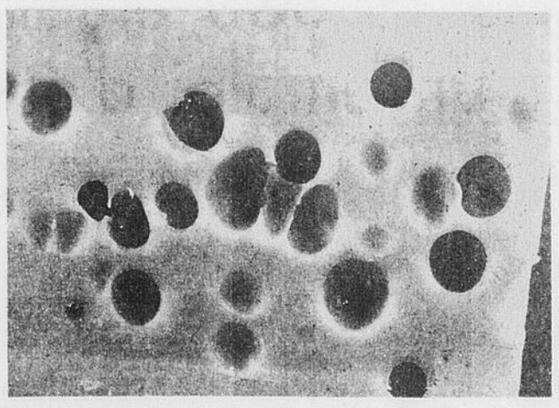


LE TRAVAIL A LA CHAINE

Depuis le temps qu'on parle de ce projet de supprimer le travail à la chaîne mais la mise en pratique tardait toujours à venir. Mais voilà qu'en Suède, avec le constructeur Volvo, on a décidé de passer aux actes. A titre expérimental, une usine de production automobile, de conception révolutionnaire — elle élimine le travail à la chaîne et instaure des conditions de production totalement nouvelles — a été officiellement présentée à la presse internationale. Le nouveau procédé de montage repose, selon les dépêches de presse, sur une technologie extrêmement sophistiquée qui utilise abondamment l'électronique et dispose de quatre ordinateurs centraux reliés à tous les postes de travail. Les ouvriers peuvent échanger leurs tâches, prendre des pauses et communiquer entre eux pendant les heures de travail.

LOIN DU PRIX D'EXCELLENCE

Il y a quelques années à peine, Louis Reid présentait un prix d'excellence à un étudiant du nom de Philippe Plourde. Il était loin alors de penser que le même étudiant deviendrait pour lui un adversaire dans l'arène scolaire. On dit que les sentiments de Louis Reid pour le jeune homme ont drôlement changé ces jours derniers. Quant à Plourde, il n'hésite aucunement à faire du porte en porte pour mousser sa candidature et la confiance règne dans son camp même si on n'ignore pas que c'est la première fois, du moins au Saguenay, qu'un étudiant engage la lutte avec un président de Régionale.



GRUYERE DU QUEBEC

Le marché du Cheddar, fromage produit en grande quantité dans notre région, a subi un dur coup avec l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun. Les nouvelles barrières tarifaires risquent de diminuer considérablement les ventes de Cheddar, ce qui vient bloquer un débouché intéressant pour l'industrie laitière du Québec. Pour contrer cette perte de marché, des recherches ont été entreprises pour mettre sur le marché du Québec des fromages de fabrication domestique. Le Conseil de la recherche scientifique agricole a financé le Cresala pour la mise au point d'un premier type de fromage. Le gruyère a été choisi. Il bénéficiait du tonnage le plus élevé de toute l'importation. Un fromage sans croûte, contenant 45% de matière grasse dans la matière sèche, se caractérisant par des trous moyens, comme le Gruyère.

Êtes-vous sur la liste?

Voir page 5

UNE SOIREE DE PASTORALE

Ces dames, on en comptait plus d'une cinquantaine l'autre soir pour participer à une soirée de pastorale des vocations au sous-sol de l'église Saint-Isidore de Rivière-du-Moulin organisée par l'équipe de la pastorale des vocations et le Mouvement des femmes chrétiennes. Le conférencier, l'abbé Yvan Tremblay, a particulièrement insisté sur la participation des parents dans cette oeuvre d'ensemencement des vocations dans les foyers. "Aujourd'hui, a fait remarquer à un certain moment le directeur diocésain de la pastorale des vocations, on trouve démodé le jeûne déjà imposé par l'Eglise. Mais par contre, on n'hésite pas à l'appliquer pour être à la mode, afficher une belle ligne." Un montage audio-visuel est venu compléter cet exposé après quoi, il y eut échange d'opinions. Les participantes ont souhaité la répétition plus fréquente de telles réunions.

700 LETTRES DE DEMANDES

A la Commission touristique du Lac Saint-Jean, on a accusé réception de plus de 700 lettres de demandes d'informations de toutes sortes faisant suite à la présence de représentants de la commission à l'exposition Camping-Tourisme de Place Bonaventure, à certaines émissions de radio et de télévision et à la distribution d'un dépliant touristique régional.

"LE CHEF" A L'ECRAN

Début de janvier prochain, le cinéaste Denys Arcand entend porter à l'écran la pièce "Charbonneau et le chef". Jean Duceppe qui triomphe dans le rôle de Duplessis reprendra le même personnage à l'écran.

Et puisqu'on parle de Duceppe, il campe à merveille son personnage dans le film "Bingo", un long métrage qui mérite d'être vu. Certes, le meilleur film québécois depuis **un long moment!**



NOMS CANADIENS-FRANCAIS

Sans doute n'ignorez-vous pas que de nombreux noms canadiens-français ont donné lieu à des dérivatifs aux Etats-Unis. Ou encore à de multiples déviations. A titre d'exemple, le nom de Cloutier devenu Cary, Cluchier, Cluckey, le nom de Côté pour Cotta, Side, Sides, celui de Bellemarre pour Bealmer, Bealmear, Bellmar, Bellmard. On pourrait poursuivre longtemps dans cette veine.

RENDEZ-VOUS

ALMA

Serena — Tous les couples intéressés à recevoir de l'information sur la planification familiale, sont invités à assister à une soirée d'information qui aura lieu dimanche, le 9 juin, à 20 heures, au sous-sol du presbytère de la paroisse St-Sacrement, à Alma.

Au cours de cette rencontre, on y traitera de l'anatomie féminine et masculine, de la physiologie du cycle menstruel, de tous les moyens actuels de régulation des naissances et du test sympto-thermique.

Cordiale bienvenue à tous les intéressés.

ARVIDA

Club Notre Hotesse — Tous les membres du Club Notre Hotesse, d'Arvida sont invités à une soirée bavaroise, qui aura lieu au Pavillon St-Mathias, samedi, le 8 juin, à 9 heures p.m.

CLINIQUE
du 10 juin

Chicoutimi, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole, à l'Unité sanitaire de 2 à 3.30 heures.

Port-Alfred, clinique de Cuti B.C.G. à l'hôtel de ville, de 2 à 3 heures.

St-Fulgence, clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole, à l'école Mont-Valin de 2 à 3 heures.

Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, Québec

NOUVEAU PROGRAMME DE NURSING A L'UQAC

L'UQAC offrira à partir de septembre 1974 un nouveau programme de CERTIFICAT EN NURSING. Il est destiné aux infirmières et infirmiers certifiés ayant (deux) ans d'expérience professionnelle ou l'équivalent. Les cours se donneront au rythme de deux par session.

Pour tous renseignements, s'adresser au décanat du premier cycle, téléphone 545-5601.

Les formules de demande d'admission à ce programme sont disponibles au bureau du registraire: Tél.: 545-5613 et doivent être complétées avant le 1er août 1974.



BERNARD CLEARY

LE PARTI QUEBECOIS SE MET UN DOIGT DANS L'OEIL

Le Parti québécois, en prêchant l'abstentéisme déguisé, se lance à corps perdu dans la présente campagne électorale fédérale.

Il prend ainsi les devants en n'attendant pas que les partis politiques fédéraux l'attaquent. Cette décision-surprise risque d'avoir l'effet d'un boomerang.

Pur les observateurs politiques, cette deuxième tentative, en autant d'élections fédérales, pourrait bien lui nuire encore une fois. Ils se demandent vraiment pourquoi le Parti québécois sent le besoin de se lancer dans la campagne fédérale de cette façon, alors qu'il est le premier à le reprocher aux partis fédéraux quand ils osent se mêler de politique provinciale.

Les leaders du Parti québécois ont sans aucun doute la mémoire courte. Ils devraient se souvenir de leurs déboires lors de l'anti-campagne. Le fait d'avoir participé à la campagne électorale de 1972 n'avait certes pas fait avancer l'idée de l'indépendance.

J'ai eu l'occasion de suivre l'anti-campagne et je vous assure que le Parti québécois n'avait pas renversé de montagnes. Au contraire, outre quelques assemblées publiques importantes — sport favori des péquistes —, le Parti québécois a essuyé beaucoup plus de revers.

Pour ce qui est de la campagne d'absentéisme, on peut rester perplexe. Qu'est-ce que ça va apporter de plus que 20% des voteurs québécois annulent leurs votes au cours de la prochaine journée de scrutin?

Je ne crois pas que cela dérange le reste du Canada que 20% des Québécois annulent leurs votes en suivant la directive des dirigeants du Parti québécois. D'ailleurs, si les Canadiens des autres provinces n'ont pas été traumautisés par le fait que 32% des Québécois aient voté pour l'indépendance, pourquoi le seraient-ils pour 20% d'abstention?

Il semble évident que cette campagne ne démontra absolument rien à la population. Au contraire, le Parti québécois risque que ses membres ne suivent pas la directive et votent, aux élections fédérales, pour le candidat de leur choix.

On peut aussi se demander si le fait que les péquistes annulent leurs votes ne favorisera pas l'élection du Parti libéral fédéral. Le vote péquiste aurait pu favoriser soit les conservateurs ou encore les représentants du nouveau parti démocratique et ainsi faire perdre quelques sièges aux Libéraux.

Si on se place dans le contexte de la politique provinciale, le travail à faire, avec six députés à l'Assemblée nationale, à la veille d'un débat aussi important que l'étude du projet de loi sur la langue, est trop important pour que le Parti québécois s'amuse à faire du négativisme électoral.

Pourquoi alors participer à la campagne électorale fédérale?

Toutes les énergies consacrées à préparer la campagne d'annulation auraient été beaucoup plus utiles dans le débat sur la langue. Doit-on alors déduire que nuire à la campagne électorale fédérale est plus important, pour les leaders péquistes, que le débat sur la langue?

Comme conclusion, il me vient à l'esprit une phrase que m'avait écrite M. Pierre Bourgault au cours d'une entrevue: "M. René Lévesque a une peur maladive de tous les débats sur la langue. Il préfère parler d'un autre sujet..."

Les deux députés créditistes ne désespèrent pas et luttent pour la reconnaissance officielle

Par Bernard RACINE

QUEBEC (PC) — Le problème de la reconnaissance officielle du Parti créditiste a repris la vedette vendredi à l'Assemblée nationale alors que celle-ci, constituée en comité plénier, a commencé l'étude de ses crédits.

Pour que le Parti créditiste soit reconnu officiellement comme parti par l'Assemblée nationale, il faudra amender la Loi de la législature qui établit les normes de reconnaissance d'un parti.

Aussi bien au fédéral qu'au provincial, les partis reconnus par la Chambre obtiennent des avantages qui leur permettent de mieux remplir leurs fonctions. Ces avantages portent sur le droit de parole du chef du parti, sur le budget de recherche du parti et surtout sur les indemnités parlementaires.

Le problème de la reconnaissance officielle des partis s'est posé pour la première fois au Québec en 1970, à l'arrivée à la Chambre du Parti créditiste et du Parti québécois.

Le problème d'un troisième parti politique ne s'était pas posé depuis l'avènement du Bloc Populaire, peu après la guerre.

A cette époque, les partis étaient automatiquement reconnus a la Chambre en vertu du "fair play" parlementaire.

LES VUES DE M. SAMSON

En 1970, la tradition parlementaire établie dans ce domaine sur la scène fédérale voulait qu'un parti ait 12 députés au Parlement pour être reconnu. Cette norme n'était pas dans la loi, c'était une exigence traditionnelle, a souligné dans une interview M. Camil Samson, un des deux députés créditistes à l'Assemblée nationale.

En 1970, le Parti créditiste avait 12 députés et avait été reconnu sans difficulté. Mais le Parti québécois, avec 23 pour cent du vote, n'avait que sept députés et, selon la tradition, n'aurait pas été reconnu.

C'est à ce moment que le leader du gouvernement à la Chambre, M. Pierre Laporte, avait convoqué des représentants des quatre partis pour discuter de la situation. Tous en avaient conclu de la nécessité d'amender la loi de la Législature pour que soit reconnu officiellement un parti ayant 12 députés à la Chambre ou 20 pour cent du vote.

"Cela avait permis de reconnaître officiellement le PQ, ce qui était normal et je pense que personne ne s'y était opposé," a dit M. Samson.

"De fait, ç'avait été une loi sur mesure. Etant donné que notre parlementarisme est fondé beaucoup sur des précédents et sur la tradition, comme il a déjà fallu une loi sur mesure, si on veut se rapporter aux habitudes, nous n'avons pas de gêne à réclamer aujourd'hui une autre loi sur mesure.

"Surtout avec le contexte d'aujourd'hui, avec un gouvernement qui détient 102 sièges avec 55 pour cent des votes. C'est complètement déséquilibré."

Aux dernières élections, le Parti créditiste n'a fait élire que deux députés et a remporté un peu moins de 10 p.c. du vote.

OPPOSITION TROP FAIBLE

"Etant donné la faiblesse actuelle de l'Opposition—seulement huit députés—il est plus important que jamais qu'elle ait tous les avantages possibles pour bien remplir ses fonctions, a dit M. Samson, et que ces avantages ne soient pas sujets à être négociés régulièrement.

"Si on veut que le système parlementaire continue à exister, il faut permettre à l'opposition de faire son travail. Un système parlementaire sans opposition, ce n'est pas une démocratie, c'est une dictature."

Une fois reconnu officiellement, "on ne risque pas de se faire bafouer parce que le gouvernement prendra le rhume un jour ou l'autre." a-t-il ajouté.

"C'est pourquoi nous voulons être reconnus par un amendement à la Loi de la législature et non par le bon plaisir du gouvernement.

Depuis le début de la session de 1973, a-t-il noté, il y a eu un certain progrès à ce niveau. Grâce à un amendement aux règlements de la session en cours, le président de l'Assemblée nationale a pu accorder à M. Samson un droit de parole équivalent à celui d'un chef de parti reconnu.

"Mais en fin de session, nous serons peut-être obligés de nous battre pour obtenir un droit de parole."

S'il était reconnu, le PC pourrait obtenir un budget de recherche et en connaître d'avance le montant. De 1970 à 1973, il recevait $30,000 par an pour cela; l'Union Nationale recevait $40,000, le Parti libéral $80,000 et le Parti québécois, $25,000.

Depuis que le PQ est devenu l'Opposition officielle, son budget de recherche a augmenté. Au cours de la prochaine année entière, le PQ recevra $65,000, c'est-à-dire le total de son ancien budget et de celui accordé à l'UN, a révélé une source du parti.

Le PC réclame le même budget qu'auparavant, étant donné, a dit M. Samson, que les deux députés créditistes ont maintenant à prendre connaissance d'un plus grand nombre de dossiers et qu'ils ont besoin d'une plus grande aide.

Quant au personnel de soutien, le PC a conservé celui qu'il avait avant les élections, mais ce personnel peut lui être retiré d'un moment à l'autre.

LES INDEMNITES

La question des indemnités parlementaires est un facteur qui pèse lourd dans le problème de la reconnaissance d'un parti. Des indemnités sont prévues pour les chefs des partis reconnus, pour leur leader parlementaire, pour les whips et les adjoints parlementaires des ministres, les présidents des commissions ainsi que pour le président de la Chambre et les vice-présidents.

M. Samson estime qu'une soixantaine de libéraux reçoivent des indemnités parlementaires à un titre ou un autre. "N'étant pas reconnus officiellement, nous sommes privés de cela, elles nous ont été enlevées."

Si le PC était reconnu, MM. Samson et Roy recevraient chacun une indemnité de $6,000 en tant que chef parlementaire et leader parlementaire respectivement. Leurs allocations de dépenses augmenteraient aussi de $2,000.

Ces indemnites serviraient à défrayer les dépenses des deux députés créditistes au cours de leurs tournées.

Le parti n'ayant pas de caisse électorale, il ne paie rien dans ce sens. Pour le moment, tous deux n'ont que leur salaire de députés ordinaires. Et tous deux sont presque continuellement en tournées. Ils doivent donc payer leurs dépenses à même leurs salaires de députés.

Le salaire actuel d'un député est de $15,600 imposables, plus une allocation de dépenses de $7,140.

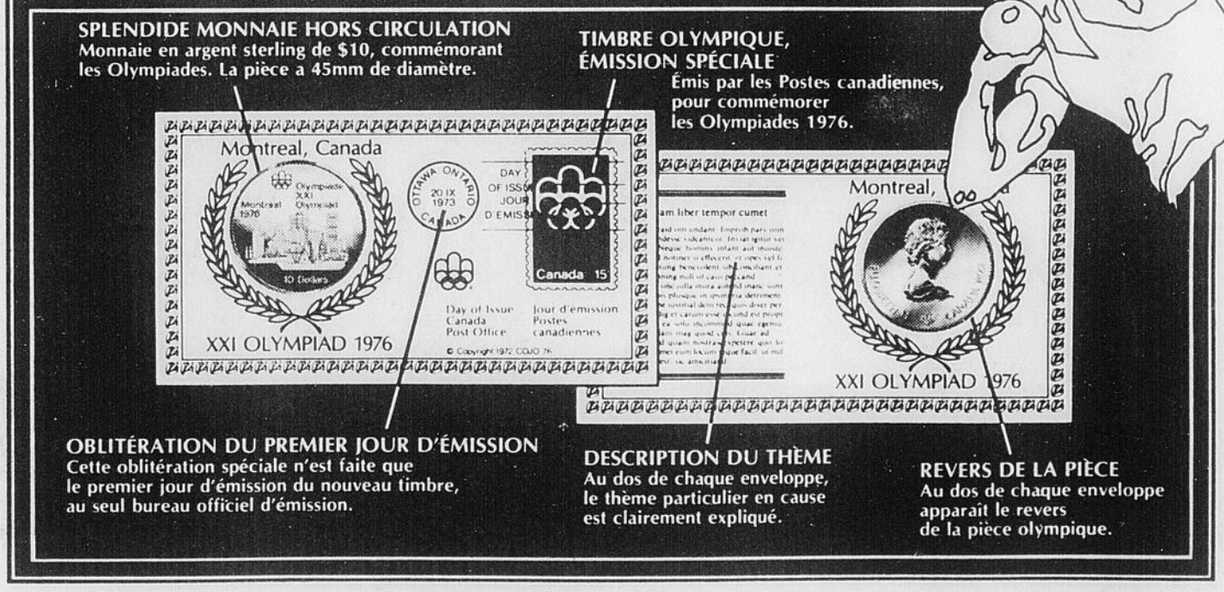
M. Samson a souligné que dans son cas, une fois l'impôt payé, il ne lui reste qu'environ $9,000. "Ca n'a rien d'extraordinaire," a-t-il dit.

JEUX DE 1976 — XXIe OLYMPIADE
Montréal, Canada



© Copyright 1972 COJO 76

Enveloppe illustrée en grandeur réduite

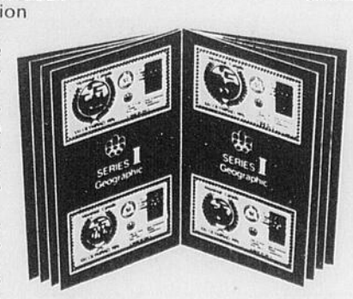


Pièces de Monnaie et Timbres Olympiques Officiels

COLLECTION COMPLÈTE
Le programme Monnaie Olympique — Canada vous invite à réunir la précieuse collection de monnaie et de timbres des Olympiades 1976.
Au cours des trois prochaines années, et jusqu'à l'inauguration de la XXIe Olympiade à l'été 1976, à Montréal, l'Hôtel de la Monnaie, à Ottawa, émettra 28 pièces différentes en argent sterling. La collection comprendra sept émissions, sur des thèmes différents des Olympiques, chaque émission comportant deux pièces de $10, et deux de $5. Chaque émission aura un tirage limité, et ne sera pas renouvelée.
En outre, les Postes canadiennes émettront une série complète de timbres Olympiques de premier jour d'émission, de diverses valeurs.
Cette collection est donc une occasion exceptionnelle d'acquérir la série complète de la monnaie et des timbres officiels créés exclusivement pour les Olympiques 1976. N'oubliez pas que l'offre est limitée et la demande très élevée.
Montréal est fier d'accueillir les Jeux Olympiques de 1976 et fait appel à tous les Canadiens pour qu'ils appuient cet événement historique. L'acquisition de ces timbres et de ces pièces de monnaie uniques vous permet de réunir une collection remarquable, mais aussi de collaborer avec tous les Canadiens au financement de cette noble entreprise.

OFFRE SPÉCIALE DE SOUSCRIPTION
Ne manquez pas l'offre spéciale de souscription: chaque pièce de monnaie hors circulation, en argent sterling, est accompagnée d'un timbre olympique assorti de premier jour d'émission. Chaque enveloppe portera la mention officielle "premier jour d'émission", et sera oblitérée au bureau d'émission.
Les souscripteurs ont la possibilité d'acquérir, au cours des trois prochaines années, la série complète, à raison de deux enveloppes tous les trois mois. La première série comprend une première enveloppe d'un timbre de 15 cents et d'une pièce de $10, et une deuxième enveloppe d'un timbre de 8 cents et d'une pièce de $5. Les deux premières enveloppes de la collection vous seront envoyées immédiatement dès réception de votre demande de souscription. Par la suite, vous serez informé à l'avance des deux prochaines enveloppes. Vous pourrez ainsi acquérir la collection complète de timbres et de pièces de monnaie de façon régulière, à un prix garanti.
Chaque enveloppe sera accompagnée d'un certificat d'authenticité numéroté et enregistré, émis par le programme Monnaie Olympique — Canada. Ce certificat atteste que chaque enveloppe contient une pièce de monnaie olympique véritable, frappée par l'Hôtel de la Monnaie, avec l'autorisation du gouvernement canadien, et un timbre officiel de premier jour d'émission.

Tous les trois mois, vous recevrez deux enveloppes sur l'un des sept thèmes olympiques suivants: PREMIÈRE ÉMISSION, Géographie; DEUXIÈME ÉMISSION, Emblèmes olympiques; TROISIÈME ÉMISSION, Sports d'autrefois au Canada; QUATRIÈME ÉMISSION, Athlétisme; CINQUIÈME ÉMISSION, Sports aquatiques; SIXIÈME ÉMISSION, Sports d'équipe et sports de combat. Enfin, la dernière émission illustrera les divers sites des Olympiades de Montréal.
Lorsque brûlera la flamme olympique, en 1976, vous aurez en main la collection complète des 28 pièces et timbres.



UNE OCCASION UNIQUE
Vous recevrez aussi, sans frais additionnels, un élégant ALBUM OLYMPIQUE, pour ranger vos 28 enveloppes de timbres et de pièces. Ce programme est destiné à tous les Canadiens. Pour acquérir votre collection historique, remplissez le coupon et postez-le aujourd'hui même. N'attendez pas: le tirage est limité, et les demandes seront remplies dans l'ordre de leur réception; c'est le jour et l'heure de l'oblitération de l'enveloppe qui en feront foi.

DEMANDE OFFICIELLE DE SOUSCRIPTION

Programme des pièces de monnaie olympiques
Collection P.N.C.
Bureau de Poste N.D.G.
C.P. 430
Montréal, Québec

Je désire souscrire au programme d'enveloppes de timbres et de pièces de monnaie Olympiades 1976, émises à raison de deux tous les trois mois, jusqu'en 1976. Je recevrai donc 14 envois de deux enveloppes chacun, soit 28 enveloppes. La facture me sera envoyée tous les trois mois, au prix d'émission original. Il est entendu que je recevrai aussi, sans frais additionnels, l'album pour ranger ma collection complète.

☐ Ci-joint remise, à l'ordre de Collection P.N.C., Programme des pièces de monnaie olympiques, de $35 pour les deux premières enveloppes.

Le prix des émissions ultérieures est susceptible de modifications, en raison de l'augmentation éventuelle du prix de l'argent sur le marché international, et des valeurs différentes des divers timbres.

M.
Mme
Mlle
(EN CAPITALES)
Adresse
Ville
Province
Facturation à mon compte Chargex
Date d'expiration
Signature

M1

OLYMPIC COINS - 1976 CANADA

La Commission Scolaire de Chicoutimi

COMMISSAIRES ELUS

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE
DE CHICOUTIMI

AVIS PUBLIC est par le présent donné que lors de la mise en candidature pour l'élection des commissaires d'écoles de la Commission scolaire de Chicoutimi, tenue le 3 juin 1974, entre midi et 2 heures p.m., les commissaires suivants ont été élus par acclamation.

QUARTIER NO 10

M. François-Régis Thériault, 804, rue D'Argenson, Chicoutimi, assistant-gérant.

QUARTIER NO 11

M. André Munger, 1268, rue Bizet, Chicoutimi, conseiller en programmes.

QUARTIER NO 13

M. J.-Rodolphe Savard, 1088, rue Pierre-Bédard, Chicoutimi, technicien-arpentage.

QUARTIER NO 15

M. Jean-Claude Savard, 1035, boul. Rivière-du-Moulin, Chicoutimi, représentant.

DONNE à Chicoutimi, ce 3e jour de juin 1974.
Georges Landry
Président d'élection.

La recherche conjointe des scientistes pourrait bientôt vaincre la leucémie

MONTREAL (PC) — Selon le Dr Jean Bernard, il deviendrait relativement facile de mettre au point un vaccin contre la leucémie, si l'on parvenait à identifier avec précision et à analyser en détail un ou des virus qui provoquent cette maladie.

Le Dr Bernard, qui est attaché à l'Institut de recherches sur les maladies du sang, à Paris, est le principal pionnier du traitement de la leucémie dans le monde. Il participait, vendredi, à la conférence nationale sur la leucémie.

L'éminent médecin a déclaré qu'on a maintenant prouvé que pratiquement toutes les leucémies animales sont provoquées par des virus, mais on n'a jamais réussi à prouver hors de tout doute qu'il en est de même chez l'homme.

Le grand obstacle vient de la difficulté d'expérimenter sur un être humain, a-t-il déclaré. Il est facile d'injecter des virus suspects dans l'organisme des animaux pour étudier les conséquences, mais on ne peut évidemment pas faire de même chez l'être humain.

De plus, il est difficile d'extrapoler de l'animal à l'homme parce que chaque espèce a un virus particulier. Le virus responsable de la leucémie chez la poule ne produit aucun effet sur les chats, par exemple.

Au cours de la conférence nationale sur les leucémies aigues, organisée par le nouvel Institut d'hématologie-oncologie de Montréal, le docteur Robert Gallo, de l'Institut national du cancer des Etats-Unis a pourtant fait état de travaux originaux qui tendraient à démontrer que les mêmes virus ou des virus très semblables agissent chez l'homme et sur les singes supérieurs.

Tout en accueillant avec scepticisme ces conclusions, le docteur Bernard souligne qu'elles auraient une importance extraordinaire si elles étaient confirmées par d'autres chercheurs: il deviendrait possible d'expérimenter sur des singes et d'otenir pour la première fois des résultats qui seraient aussi applicables aux présumés virus de la leucémie chez l'homme.

Dès lors, les espoirs de mettre au point un vaccin contre la leucémie deviendraient beaucoup plus sérieux, a souligné le Dr Bernard, après avoir rappelé qu'on a déjà mis au point un vaccin contre la leucémie chez la poule.

Avec une pointe de cynisme, il a toutefois ajouté: "Il est vrai qu'on accorde plus d'importance à la leucémie de la poule qu'à la leucémie humaine: les maladies des poules ont des conséquences économiques directes pour les éleveurs et il est très rentable pour les politiciens de subventionner des recherches à ce sujet. Quant aux humains..."

L'économie de Montréal est malade

POINTE-AU-PIC (PC) — Montréal est économiquement malade mais le patient peut être sauvé, si on diagnostique bien son mal et si on prend les remèdes voulus pour le guérir.

C'est du moins ce qu'a déclaré le président de Marine Industries, M. Gérard Filion, qui fut également le premier président de la Société générale de financement. M. Filion inaugurait, vendredi matin, la première de trois journées d'études que consacre la Chambre de commerce de Montréal aux moyens d'enrayer le déclin économique de la métropole.

"Il va falloir que le gouvernement provincial cesse de privilégier les sociétés étrangères au détriment des compagnies autochtones, en d'autres termes, selon M. Filion, cesser de faire des prêts à 5 pour cent à une société multinationale qui est placée dans une position de chantage, mais à 10 ou 11 pour cent au petit industriel de Victoriaville qui ne sera pas pris au sérieux s'il menace d'aller s'installer en Ontario."

OPTIMISTE

Montréal n'est pas Toronto, et ce n'est pas en essayant de copier la Ville Reine que la métropole trouvera son destin.

D'ailleurs on perdrait alors son temps: d'ici un siècle, affirme M. Filion, la métropole du Canada ne sera plus Montréal ou Toronto, mais Vancouver. Et la province la plus riche sera demain, si ce n'est pas déjà aujourd'hui, l'Alberta et non l'Ontario.

Gérard Filion n'est pas un pessimiste.

La principale richesse de la province de Québec, affirme-t-il, c'est le fleuve St-Laurent et jusqu'ici, nous n'avons pas su l'exploiter.

"Maintenant que le Canada a décidé de se comporter comme un pays industriel, donc un pays capable de participer à l'équipement des continents qui cherchent à se donner une infrastructure moderne et une industrie secondaire, Montréal est mieux placée que Toronto pour répondre à cette vocation nouvelle."

LES ECONOMISTES

Et M. Filion de conclure: "Je suis, pour en avoir causé avec les dirigeants de la Société pour l'expansion des exportations, que c'est dans le Québec que les crédits les plus importants ont été consentis".

"Les études qui décrivent le déclin économique de Montréal contiennent des analyses lucides et des conclusions raisonnables.

Elles ont cependant le défaut de tous les travaux d'économistes, soit celui de faire voir surtout le mauvais côté des choses.

L'expérience m'a appris que, s'ils devaient prendre à la lettre les prévisions des économistes, les hommes d'affaires ne feraient jamais rien."

Jane Fonda vient parler du Viêt-nam et visitera les gars de la United

MONTREAL (PC) — De passage à Montréal, vendredi, l'actrice Jane Fonda a déclaré que le moment ne pouvait pas être mieux choisi pour forcer le gouvernement américain à se retirer du Vietnam.

Mlle Fonda a souligné que, à cause de l'affaire du Watergate, l'administration Nixon était faible et vulnérable aux pressions de l'opinion publique.

"Grâce au Watergate, a-t-elle dit, nous avons une chance unique de mettre fin à cette guerre. Le gouvernement américain est faible et nous fournit l'occasion de mettre fin à la guerre".

L'actrice était à Montréal pour assister à une conférence sur le Vietnam.

"La politique Kissinger-Nixon, a-t-elle déclaré, prend pour acquis que les Américains vont oublier l'affaire du Vietnam".

Mlle Fonda a passé 24 jours, récemment, dans le Vietnam du Nord et la partie du Vietnam du Sud qui est contrôlée par le Front de libération nationale.

Selon elle, les Canadiens devraient exercer des pressions sur leur propre gouvernement, afin qu'il coupe tout lien avec le gouvernement du Vietnam du Sud.

"Plus il y aura de pays qui reconnaîtront le gouvernement révolutionnaire provisoire du Vietnam du Sud, plus il y aura de pression pour l'application des accords de Paris, qui spécifient qu'il existe deux administrations au Vietnam du Sud".

Mlle Fonda a noté que, au Vietnam du Sud, chacun s'employait à rebâtir le pays.

Au cours de sa conférence de presse, Mlle Fonda a exprimé son appui aux grévistes de la United Aircraft, à Longueil, elle a promis de leur rendre visite.



SEQUESTRE ET VOLE — Un ancien cadre du CP rail à sa retraite, M. Donald Angus montre une des armes qu'il a pu conserver après avoir été séquestré et volé à sa maison de Westmount. Les cambrioleurs se sont enfuis avec des objets du rentier, pour une valeur de $30,000. (PC Téléphoto)

Un vice de forme met fin au procès d'un présumé tueur

MONTREAL (PC) — Le juge Roger Ouimet a mis fin abruptement, vendredi, au procès de William McAllister, à cause d'un vice de procédure.

L'avortement du procès a été impliqué au "Journal de Montréal", qui a été cité pour outrage au tribunal à la suite d'un reportage sur cette affaire.

Le président du tribunal, en interrompant le procès, a déclaré que les informations contenues dans l'article du journal pouvaient être préjudiciables à l'accusé.

Le "Journal de Montréal" avait évoqué le fait que le prévenu était également accusé du meurtre d'un agent de la compagnie Brink.

Le juge Ouimet a déclaré que les articles étaient coiffés "de titres criants" dont l'un se lisait "McAllister le gunman fait le tour du proprio", faisant allusion à la visite de la cour sur les lieux du vol, mercredi, et l'autre: "L'accusé brillait comme un sou neuf".

Le magistrat a souligné que les textes "parlaient de choses qui n'avaient pas été prouvées devant la cour" et que toutes les précautions avaient été prises lors de la formation du jury pour ne relier d'aucune façon les deux plaintes, l'instruction sur l'accusation de meurtre ayant déjà été reportée à plus tard.

"L'accusé a droit à une défense pleine et entière, a-t-il dit, et le moindre empiètement sur cette règle cardinale doit être pris en considération avant de continuer un procès, qui implique l'imposition possible d'une lourde peine, si un verdict de culpabilité est prononcé".

Le procès a donc été reporté à l'automne, tandis que les procureurs de la défense, Mes Michel Proulx et Sidney Leithman, ont manifesté leur intention de réclamer la libération du prévenu sous cautionnement dès lundi.

La Confédération des loisirs pourrait passer sous la juridiction du MAC

MONTREAL (PC) — Les dirigeants de la Confédération des loisirs du Québec ont exprimé leur déception, vendredi, après la rencontre qu'ils ont eue avec M. Paul Phaneuf, ministre responsable du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Le président de la CLQ, M. Grégoire Marcil, a souligné que l'organisme, qui est rattaché au HCJLS qui le subventionne, pourrait fort bien passer sous la juridiction du ministère des Affaires culturelles de M. Denis Hardy. Ainsi, le HCJLS s'occuperait exclusivement des secteurs sport et plein air par l'intermédiaire de la Confédération des sports du Québec et de la Fédération québécoise de plein air.

Or, la CLQ ne cache pas son appréhension devant un tel transfert de juridiction. Se elle reconnaît volontiers à M. Hardy une ouverture d'esprit, un désir de changement, elle craint en revanche d'être quelque peu laissée pour compte au sein de ce ministère traditionnellement voué à la culture d'élite.

De plus, la CLQ redoute qu'étant écartée du haut-commissariat, le gouvernement en profite pour créer un ministère des Sports dont serait exclu le secteur socio-culturel qu'elle représente.

Selon M. Marcil, la création d'un ministère des Sports serait une décision "rétrograde" puisque, aussi bien, il faut élargir la notion de loisir à tout ce qui est activité de temps libre.

"Il est possible, dit-il, que nous fassions le jeu de la surenchère. Il est possible d'autre part que la structure gouvernementale, quelle qu'elle soit, soit repensée par une intervention plus globale et plus cohérente pour le citoyen québécois en état de loisir".

"Pourquoi pas un super-ministère du Développement culturel dont il a déjà été question ou simplement un ministère de la Qualité de la vie? Il faudra choisir entre une politique d'émiettement de l'homme en état de loisir ou un regroupement plus fonctionnel des divers ministères à ce sujet."

Le MNQ demande un délai

QUEBEC (PC) — Le Mouvement national des Québecois MNQ a annoncé, vendredi, qu'il appuyait la demande de la Chambre de Commerce du district de Montréal pour que soit reporté du 10 au 30 juin le délai pour la présentation des mémoires sur le bill 22.

"Un tel délai est absolument indispensable pour assurer une consultation convenable de tous les intéressés et pour permettre une analyse plus étoffée et plus approfondie du bill 22", affirme le président du MNQ, M. Léo Jacques, dans un télégramme adressé au premier ministre Robert Bourassa, au ministre de l'Education, M. François Cloutier, de même qu'au président de la Commission parlementaire de l'Education, des Affaires culturelles et des Communications.

Deux policiers de la CUM imputent leur transfert à une enquête sur la pègre

MONTREAL (PC) — Le quotidien montréalais "Le Devoir" rapporte vendredi que deux policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont affirmé avoir été transférés de leur poste en raison d'une enquête qu'ils avaient entreprise au sujet du crime organisé.

Les deux policiers en question, ajoute "Le Devoir", ont déclaré avoir été l'objet de certaines pressions de la part d'officiers supérieurs pour leur faire abandonner une enquête portant sur les efforts déployés par la pègre pour corrompre des inspecteurs du service de santé municipal.

Les deux agents auraient en outre entrepris d'enquêter sur les infiltrations du crime organisé à l'Expo 67, activités auxquelles aurait été mêlé un conseiller municipal de Montréal.

Les deux agents, qui faisaient partie du Bureau des enquêtes criminelles, souhaitaient d'autre part présenter le fruit de leur travail à l'enquête sur le crime organisé ouverte par la Commission de police du Québec, mais ils en auraient été dissuadés par un supérieur du fait que l'enquête n'était que "temporaire".

Le journal ajoute que les deux policiers ont été informés le 11 février de leur transfert, sans perte de grade, du Bureau des enquêtes criminelles à un autre service de la police à cause d'une "incompatibilité" avec un officier supérieur.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHICOUTIMI

ELECTIONS SCOLAIRES

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE
DE CHICOUTIMI

AVIS PUBLIC est par le présent donné par Georges Landry, le soussigné, président de l'élection des commissaires d'écoles de la susdite municipalité scolaire, que:-

Le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour ladite municipalité scolaire et que ce scrutin sera ouvert en conséquence, le 10ième jour de juin 1974 de 9 heures à 19 heures (7 heures p.m.) aux endroits suivants:

QUARTIER NO 1 — Ecole St-Ignace, 986, boul. St-Ignace, Chicoutimi.
QUARTIER NO 12 — Ecole André-Gagnon, 128, rue Louis-Francoeur, Chicoutimi.

Les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection et pour lesquelles seulement les votes seront admis sont:

QUARTIER NO 1 — M. Lucien Blackburn, 84, rue Daniel, Chicoutimi, représentant en assurance.
Mme Huguette Dallaire, 956, boul. St-Ignace, Chicoutimi, éducatrice.

QUARTIER NO 12 — M. Victor Gagnon, 1301, rue Hélène-Boulé, Chicoutimi, gérant.
M. Gilles Poitras, 1448, rue des Eboulements, Chicoutimi, commerçant.
M. Adélard Simard, 1188, rue Bégin, Chicoutimi, commis en pharmacie.

DONNE à Chicoutimi, ce 3e jour de juin 1974.

Georges Landry
Président d'élection.



DES STAGES EN SCIENCES NATURELLES

Des stages en sciences naturelles, organisés entre le 15 juin et le 1er septembre, permettent de concilier vacances et sciences.

Plusieurs camps-écoles offrent, aux étudiants des niveaux secondaire et collégial, résidant au Québec, des stages en sciences naturelles.

Au nombre de sept, ces camps-écoles offrent à tous les jeunes, qui ont le goût des sciences naturelles et de la vie au grand air, la possibilité de suivre un stage d'une ou de deux semaines.

Le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports a accordé une aide financière à ces camps-écoles.

Pour plus de renseignements s'adresser aux responsables des camps-écoles.

NOM DU CAMP	LOCALISATION	RESPONSABLE
CAMP ROLLAND GERMAIN	Frelighsburg près de Cowansville	M. Dominique Danis R.R. n° 1, Frelighsburg (Missisquoi) Tél.: 418-538-5050
CAMP-ÉCOLE CHICOBI	Au bord du Lac Chicobi (25 milles d'Amos)	M. Gaston Gadoury Guyenne (Abitibi-ouest) J0Y 1L0 — Tél.: 2434
JEUNES EXPLOS	Saint-Fulgence près de Chicoutimi	M. Léo Brassard C.P. 10, Saint-Fulgence (Chicoutimi) Tél.: 418-674-2459
JEUNES ÉCOLOGISTES	Saint-Nérée (Bellechasse)	M. Jacques Beaudoin Collège de Lévis, 9, rue Mgr Gosselin, Lévis Tél.: 418-837-8687
CAMP SAINT-VIATEUR	Port-aux-Saumons près de la Malbaie	M. Jean-Baptiste Genest Saint-Fidèle (Charlevoix) ou 450, rue Querbes, Outremont, H2G 3W5 Tél.: 514-274-3624
JEUNES BIOLOGISTES	Port-aux-Saumons près de la Malbaie	M. Louis Genest Saint-Fidèle (Charlevoix) ou Collège Bourget, Rigaud Tél.: 514-238-5311
CAMP-ÉCOLE DE MAIZERETS	Québec	M. Michel Tardif 1, Côte de la Fabrique, Québec Tél.: 418-694-1371

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
HAUT-COMMISSARIAT À LA JEUNESSE, AUX LOISIRS ET AUX SPORTS.

Rassurez-vous

Nos députés sont bien payés

QUEBEC (PC) — Le salaire des députés québécois de l'Assemblée nationale est "fort avantageux" si on le compare à l'ensemble des autres parlements.

C'est ce qu'a fait savoir vendredi le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, lors de l'étude des crédits du parlement.

M. Lavoie qui commentait les demandes de hausses de salaires formulées plus tôt cette semaine par un certain nombre de députés, a indiqué qu'une étude actuellement en cours révélait que d'une manière globale, les salaires des membres de l'Assemblée nationale étaient fort avantageux.

L'étude portait sur le statut du député québécois par rapport à son collègue du parlement fédéral, aux députés des autres parlements provinciaux, aux représentants du Congrès américain et aux représentants dans les différents parlements de type britannique, comme l'Australie, la Grande-Bretagne.

SALAIRES

Rappelons qu'un député québécois reçoit annuellement un salaire de $15,600. Ce salaire est imposable. A ce salaire s'ajoute une allocation spéciale non taxée de $7,140, pour un total de $22,740.

De plus, le député a droit à des frais spéciaux, dont la somme de $0.14 du mille pour voyager de son comté à Québec. Une somme maximum de $200 par mois lui est remboursée sur présentation de pièces justificatives afin de payer le loyer d'une résidence secondaire à Québec.

Enfin, un député reçoit un maximum de $200 par mois afin de tenir un bureau dans son comté pour y recevoir ses électeurs. Il doit encore là fournir des pièces justificatives.

PRIMES

De plus, des primes sont versées aux députés qui occupent une fonction additionnelle. Par exemple, le premier ministre, M. Robert Bourassa, outre tous les frais se rapportant à son rôle de député de Mercier, touche $20,800 de prime et $4,080 de frais divers, pour un grand total de $47,620.

Un ministre avec portefeuille touche, toujours en supplément à son salaire de député, une indemnité de $15,600 et des frais de représentation de $3,060. Le traitement du chef de l'Opposition est identique à celui d'un ministre en titre.



UN APPUI — Le président du Parti québécois, M. René Lévesque discute gaiement avec des grévistes des entreprises Sorel Steel, de Sorel. Ceux-ci réclament l'indexation des salaires au coût de la vie. Les propriétaires des entreprises sont la famille Simard, dont Claude Simard, député du comté.

(PC-Téléphoto)

Un avocat de Québec réclame le retrait du bill 16 qui règlementera la lutte

QUEBEC (PC) — Un avocat de Québec, Me Guy Bertrand, a réclamé, jeudi, le retrait du projet de loi 16 visant à la création d'une commission athlétique provinciale au Québec.

"Au niveau du sport, le bill 16 est aussi malsain que le bill 22 peut l'être au niveau de la langue", a déclaré Me Bertrand, au cours d'une conférence de presse.

Ce projet de loi a été déposé en première lecture à l'Assemblée nationale récemment par le ministre responsable de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports, M. Paul Phaneuf.

L'avocat québécois estime que le gouvernement se propose d'accorder beaucoup trop de pouvoirs à cette commission.

Dans sa formulation actuelle, le projet de loi ne vise que la lutte et la boxe, mais M. Bertrand craint qu'il ne s'applique éventuellement à toute autre discipline que pourra déterminer le lieutenant gouverneur en conseil.

"Si le gouvernement ne veut pas retirer le projet de loi, qu'une précision soit faite à l'effet que seuls les sports de la lutte et de la boxe soient touchés par le bill", a-t-il précisé.

MINISTERE

A son avis, il serait toutefois préférable de créer un ministère des Sports et d'y intégrer une commission athlétique "dont les pouvoirs seraient limités au droit de contrôle et de surveillance des fédérations sportives concernées".

Selon Me Bertrand, les membres de cette commission, au lieu d'être nommé arbitrairement par le lieutenant gouverneur en conseil, devraient être éius en collégialité avec les fédérations.

HOCKEY

L'avocat québécois a d'autre part réclamé au cours de cette conférence de presse, la création d'une commission interprovinciale d'enquête sur le hockey afin de mettre "un peu d'ordre dans ce grand désordre".

Il a indiqué qu'advenant le refus du Québec de provoquer une rencontre des provinces à ce sujet, il se tournerait vers l'Ontario ou les provinces de l'Ouest.

"Il faut, a-t-il dit, arriver à nous donner des droits identiques face aux Américains qui ont l'argent, mais qui n'ont pas la marchandise."

L'indexation accordée aux fonctionnaires satisfait le syndicat

QUEBEC (PC) — Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SEPQ) se déclare partiellement satisfait de la décision gouvernementale permettant le versement d'un montant forfaitaire égal à 5 p.c. du traitement de ses employés régis par une convention collective, en guise de compensation à la hausse du coût de la vie.

Dans un communiqué publié vendredi à Québec, le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Jean-Louis Harguindeguy précise "qu'il aurait également été possible pour le gouvernement de donner suite immédiatement à la 2e partie des demandes adressées par le syndicat en février dernier, à savoir une augmentation additionnelle des traitements à compter du premier juillet 1974".

Selon M. Harguindeguy, le gouvernement aurait déjà donné cette assurance aux fonctionnaires dans un communiqué daté du 25 mai dernier. Il précise également que le ministre de la fonction publique, M. Oswald Parent, avait par ailleurs promis à cette date de prendre une décision dans une quinzaine de jours.

Enfin, le communiqué du SFPQ mentionne que les montants prévus par le gouvernement ne tiennent pas compte de la hausse du coût de la vie. "Ces montants représentent plutôt l'application du $100 minimum par semaine obtenu par le Front commun en 1972", de conclure M. Harguindeguy.

Contre le projet de loi 22

Le Comité Canada tient aux droits des anglophones et à l'unité du pays

MONTREAL (PC) — Le Comité a déclaré vendredi que la législation proposée par le gouvernement québécois, au sujet de la langue, pourrait compromettre l'unité du pays à moins de faire des efforts pour s'assurer qu'aucun Canadien ne perde certains droits acquis.

Le comité, un organisme apolitique et sans but lucratif, dont l'unique but est de défendre et de promouvoir l'unité canadienne, dit qu'il importe que tous les aspects du bill 22, qui entend faire du français la langue officielle du Québec, soient étudiés soigneusement pour éviter les réactions émotives.

Il ajoute que la teneur ambiguë du projet de loi peut facilement prêter à une interprétation erronée, en laissant par exemple l'exécution de ses dispositions entre les mains de fonctionnaires qui pourraient facilement refuser d'accorder des permis à quiconque ne partage pas leurs vues.

Le Comité Canada ajoute: "Tout en soulignant l'importance de faire du français la langue de travail dans le monde des affaires au Québec, nous croyons que le maintien des écoles françaises et anglaises doit être garanti".

Il dit enfin que le droit des parents de choisir la langue d'enseignement de leurs enfants devrait être affirmé dans la loi.

Les Eboulements

Un panneau recommandait la compression

QUEBEC (PC) — Le ministre des Transports a affirmé, vendredi, qu'il existait au début de la côte des Eboulements une pancarte indiquant aux automobilistes de faire compresser le moteur de leur véhicule.

M. Raymond Mailloux niait ainsi, devant des journalistes, une nouvelle publiée la veille affirmant qu'il n'existait aucun panneau indicateur conseillant aux chauffeurs de se servir de la compression dans cette côte.

C'est dans la côte des Eboulements, longue de près de 1.5 mille, qu'un autobus a capoté samedi dernier, entraînant la mort de 13 personnes âgées de La Tuque.

Mais, étant donné l'imprudence des chauffeurs, a-t-il dit, il faudra probablement penser à installer des panneaux supplémentaires.

M. Mailloux a révélé qu'il songeait à faire amender la loi du Transport de façon à ne permettre les voyages à charte en pays montagneux qu'aux autobus munis d'un double système de freins. Les autres autobus ne pourraient effectuer que des voyages en terrains plats.

Aux journalistes qui lui demandaient comment il se faisait qu'au début de la semaine nombreux autobus scolaires avaient été trouvés défectueux, M. Mailloux a répondu qu'après chaque tragédie de la route, les gens devenaient plus conscients de la gravité du danger.

Il existe des milliers d'autobus scolaires dans la province, a-t-il dit, et son ministère ne peut les vérifier tous constamment.

LA CAGNOTTE D'OR
$3,000.
PROCHAIN TIRAGE LE 19 JUIN
r/r la rue racine CHICOUTIMI
RÉCLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION.

Jeep vous présente deux nouveaux noms pour '74.
La Cherokee et Larouche Auto Ltd.

De plus en plus de gens découvrent que posséder une Jeep® est à la fois excitant et pratique, à longueur d'année. Nous avons donc dû accroître le nombre de concessionnaires Jeep.

Passez donc faire un tour, et mettez à l'essai la nouvelle Cherokee.® C'est toute une Jeep parce qu'en plus de la fiable robustesse et de la traction aux quatre roues Jeep, elle vous offre un intérieur élégant et confortable, et aussi tout un équipement livrable en option, qui saura bien répondre à tous vos besoins. Par exemple, la commode transmission automatique, le système de traction continuelle aux quatre roues Quadra-Trac, des freins à disque à l'avant, ou même toute la fougue d'un V8 de 401 pouces cubes.

Votre nouveau concessionnaire Jeep est désireux de vous faire connaître la gamme complète des véhicules Jeep, et de discuter avec vous de vos besoins d'équipement et de l'entretien à prévoir. Il vous parlera aussi de l'équipement offert en option et qui permet à la Jeep d'être un véhicule à la fois excitant et pratique. Passez faire un tour chez votre nouveau concessionnaire Jeep. Il se fera un plaisir de vous faire admirer la nouvelle Jeep Cherokee ainsi que les autres modèles qui ont fait de Jeep le grand nom de la traction aux quatre roues.

La marque des durs
Jeep
Une division d'American Motors (Canada) Limitée.



Le véhicule illustré est le Cherokee "S" 1974. Certaines pièces d'équipement illustrées sont livrables moyennant supplément.

LAROUCHE AUTO LTD. St. Gedeon, (418) 345-2457

ELECTIONS FEDERALES

Trudeau annonce

Une subvention de $500 à l'achat d'une première maison

HAMILTON (PC) — Une subvention de $500, non assujettie à l'impôt, serait accordée à tous ceux qui achèteront une maison pour la première fois, pourvu qu'il s'agisse d'une maison neuve de prix modéré, a promis le premier ministre, Pierre Elliott Trudeau, vendredi soir.

Une maison à prix modéré est celle qui coûterait au Québec selon les règlements, $31,580, sauf à Hull et sur la Côte-nord où les prix seraient de $38,250 et $34,900. Ces limites correspondent à celles fixées par le programme d'hypothèque à versements initial modique, lui-même modifié mardi dernier par le gouvernement.

Selon le premier ministre, la subvention équivaut à l'élimination d'une "portion appréciable de la taxe de vente de 11 pour cent sur les matériaux de construction. Elle favorise la construction de maisons à prix modéré et non celle des immeubles à bureau des centres commerciaux ou des immeubles non résidentiels", a-t-il dit.

L'entrée en vigueur de cette mesure nécessite la ratification d'une nouvelle loi par le Parlement. Si elle avait été en vigueur au cours des 12 mois de 1974, 66,000 acheteurs environ a raient été éligibles à la subvention.

Il s'agit du troisième ensemble de mesures annoncé en trois jours, dans le domaine de l'habitation.

A Vancouver, mardi, le premier ministre avait annoncé que le programme d'hypothèques à versement initial modique qui permet un versement initial de seulement cinq pour cent du prix d'une maison achetée, jusqu'à un certain plafond qui varie selon les régions, sera dorénavent restreint aux seuls habitations à coût moyen tandis qu'un versement initial de 25 pour cent devient obligatoire pour les maisons plus luxueuses.

Cette mesure entrait immédiatement en vigueur.

A Regina, mercredi, M. Trudeau a exposé un remaniement du programme d'aide pour l'accession à la propriété, de manière à ce que la classe moyenne puisse bénéficier de ce programme de la Société nationale d'hypothèques et de logements jusqu'alors disponible seulement aux plus défavorisés.

Le programme d'aide pour l'accession à la propriété permet aux bénéficiaires d'obtenir le financement de son logement de manière à ce que ces paiements mensuels capital et intérêts, ne dépassent pas 22 pour cent de ses revenus, tandis que des subventions spéciales sont prévues pour aider les plus démunis à payer leurs hypothèques.

Les remaniements annoncés mercredi, qui entreront en vigueur dès que les règlements correspondants seront publiés, élèvent le prix des maisons admissible au financement, élargissent l'échelle des revenus des citoyens éligibles et doublent les subventions.

D'autre part, ce programme actuellement disponible uniquement à la SCHL le deviendra chez les institutions financières privées mais seulement lorsque le Parlement aura ratifier une loi à cette effet.

Le but de ces différentes mesures, a expliqué M. Trudeau, est de restructurer le marché de l'habitation de façon à ce que les personnes à revenus moyens puissent trouver des logements à coûts moyens alors qu'ils sont présentement forcés, d'acquérir des logements au dessus de leurs budgets. D'autre part, les plafonds sur les prix des maisons éligibles sont fixés assez bas, selon M. Trudeau, pour éliminer la spéculation, l'habitation principale étant le seul patrimoine exepté de l'impôt sur les gains de capitaux.

A midi vendredi, M. Trudeau s'était adressé à la foule assemblée au Centennial Square de London, l'exhortant comme il l'avait fait la veille, devant des électeurs réunis dans une école de Winnipeg, à se demander pourquoi les partis d'opposition préconisent maintenant dans leurs discours électoraux, des mesures comprises dans le budget qu'ils ont défait: réduction des impôts personnels, augmentation des impôts des corporations, élimination de la taxe sur vêtements et chaussures, etc.

Dans l'après-midi, le premier ministre a fait du porte à porte avec un candidat dans une banlieue de London, comparable à Côte St-Luc à Montréal, une demi douzaine d'éclaireuses sonnant aux portes pour avertir les maîtresses de maison de l'arrivée des politiciens.

Les candidats à la campagne?

On commence à être un peu conscient du problème des candidats aux élections fédérales (à propos, vous savez qu'il y en a, cette année?): le temps, spécialement quand il est beau.

Si vous regardez un calendrier (mais oui, mais oui, vous en êtes capables...), vous verrez qu'il reste cinq fins de semaine avant qu'on atteigne le 8 juillet. Retranchez les deux longs week-ends du 24 juin et du 1er juillet, tout le monde part en voyage à ces dates. Supprimez aussi le week-end du 16 juin, tout le monde sera aux Fêtes du Saguenay(?).

Coupe par ci et taille par là, et les candidats se



MARC DORE

retrouvent le 8 juillet gros-jean comme devant, sans avoir dit un seul mot à la population.

A moins qu'ils n'utilisent les jours de semaine; mais c'est de la mauvaise politique de demander un effort aux gens après une journée de travail.

Quand alors?

Si quelqu'un répond: "Jamais", et qu'il en est fier, on lui décerne un certificat de Mauvais Citoyen, lequel, comme chacun sait, est le père de tous les vices...

En suivant une muse...

Quelques nouvelles rafraîchissantes, par ces temps de canicule. Le président des élections du comté de Villeneuve, où se trouve Chibougamau, nous a confirmé hier qu'à date, deux candidats seulement sont connus. Il s'agirait du libéral Gaston Charest et du conservateur Louis-Paul Dionne. Le comté était représenté par le créditiste Oza Tétreault. Mais le dit sieur ne se représente pas. "Je m'attends à avoir quatre ou cinq candidats, nous a cependant affirmé le président coopératif." Un peu plus de 40,000 personnes sont inscrites sur les listes électorales, comparativement à 34,000 lors du scrutin de 1972.

(Vous avez aimé la nouvelle du nord?)

J'irai les voir au ciel...

Grand changement au programme électoral et orbital de Pierre Trudeau: c'est lundi, et non mardi qu'il sera dans la région. (Je répète: lundi 10 juin, à 11 heures...)

Vraisemblablement huit jours plus tard, le chef conservateur, Robert Stanfield viendra visiter les électeurs du Saguenay et le futur ministre Lavoie...

Oups, ça m'était sorti de la tête. C'est finalement lundi, que le "chef suppléant" du Crédit social (c'est lui qui l'a dit; Caouette lui, a plutôt déclaré: "Non, c'est pas vrai, y'en a pas, de chef suppléant) René Matte viendra réhausser de sa présence le dévoilement des noms des candidats de son parti dans les trois comtés de Chicoutimi, Lapointe et Lac-St-Jean. Le communiqué issu de l'organisation du Crédit social ajoute que "le défi (posé par les candidats créditistes) devra donc être relevé par les autres partis politiques qui furent, jusqu'à date, à toute fin pratique, inactifs... "J'comprend; allez, poussez fort les créditistes, nous autres aussi on veut de l'action..."

Le candidat libéral dans Roberval, Louis-Ovide Bouchard lance sa campagne dimanche. Devinez qui sera là? Son Honneur Henri Girard, LE maire de Chicoutimi. Mais oui! Comme dirait l'autre, ça s'rait-y qu'y'aurait des ambitions politiques???

Le NPD a fait connaître son candidat dans Lapointe; il s'agit de M. Réal Caron, étudiant. Les autres candidats du NPD seront connus plus tard... si possible avant le 17 juin, date limite pour poser sa candidature.

Tu souris, c'est des hommes...

David Lewis passe la journée à Saskatoon; Pierre Trudeau cause aux gens de Toronto, Hamilton et Ottawa; Réal Caouette revient au Québec, venant de l'Ouest; Robert Stanfield se promène dans le sud-ouest ontarien.

Stanfield réitère son appui à la cause du bilinguisme

OTTAWA (PC) — Le chef conservateur, M. Robert Stanfield, a choisi la région de la capitale nationale, hier soir, pour réitérer son entier appui à la cause du bilinguisme.

Il a rappelé, devant quelque deux milliers de partisans réunis dans un aréna du centre-ville d'Ottawa et des candidats de la région, sa prise de position de 1969 lors du débat qui avait entouré l'adoption de la loi sur les langues officielles.

M. Stanfield, qui a été présenté de nouveau à la foule par le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a rappelé que cette loi promouvant le bilinguisme dans le secteur de la fonction publique doit être appliquée davantage avec l'intention de rendre les services fédéraux dans les deux langues officielles plutôt que de forcer les fonctionnaires à devenir bilingues.

Le chef de l'Opposition, a consacré une partie de son discours en français pour définir les principes directeurs d'un éventuel gouvernement conservateur: selon lui, il s'agit avant tout de restaurer la confiance des citoyens en le gouvernement fédéral "qui doit être en toutes circonstances très prudent et très sage dans la façon dont il utilise l'argent du contribuable".

Tout le long de la semaine, le leader conservateur s'est appliqué à tenter de démontrer que le gouvernement Trudeau dispose trop à sa guise des deniers publics; les dépenses gouvernementales ont augmenté de six fois leur chiffre depuis l'avènement des libéraux au pouvoir en 1968.

Le chef de l'Opposition a repris, hier soir, les principaux thèmes de sa campagne électorale, à savoir la lutte contre l'inflation et, sur ce point, il a tenté de mettre en contradiction le premier ministre Trudeau et son ministre des Finances, M. John Turner, sur des déclarations antécédantes, ainsi que les "dépenses exagérées du gouvernement".

Il a également pris à partie pour une troisième journée de suite la nouvelle politique d'habitation annoncée plus tôt cette semaine par M. Trudeau.

M. Stanfield a dit qu'il faut tout de même être "honnête, sincère et franc dans les rapports avec la population canadienne" et c'est le genre de gouvernement qu'il voudrait installer à Ottawa, a-t-il dit en laissant sous-entendre que le premier ministre Trudeau ne dit pas tout à fait la vérité quand il parle des projets de loi laissés en plan au feuilleton lors du renversement du gouvernement le 9 mai dernier.

M. Stanfield prend souvent comme exemple le bill modifiant le plan de pension du Canada qui n'apportait pas, selon les recherches effectuées par le bureau du chef conservateur, les améliorations au sort des pensionnés.

Le leader de l'Opposition a continué, hier en Ontario, le même genre de campagne et les mêmes attaques contre le gouvernement en réclamant des électeurs un appui massif devant permettre à son parti de mettre en oeuvre les programmes annoncé depuis 18 mois, notamment le gel des prix et revenus comme un des moyens de combattre la hausse du coût de la vie.

Au sujet de la nouvelle politique de l'habitation devant permettre aux citoyens de mettre de côté annuellement jusqu'à $1,000 sans être assujettis à l'impôt sur le revenu, et ce sur une période maximum de 10 ans, M. Stanfield a dit que très peu de Canadiens n'ont les moyens aujourd'hui d'économiser une telle somme d'argent, en pleine période d'inflation.

Le chef conservateur a visité hier les comtés de Nipissing (détenu par les libéraux), Lanark-Renfrew-Carleton, également aux mains du parti libéral, North Renfrew-East Nipissing, où le député sortant est le conservateur Paul Dick, ainsi qu'Ottawa-Centre que convoite un ancien adjoint de M. Stanfield, M. Hugh Segal, qui était venu près de ravir cette circonscription aux libéraux en 1972.

Comme un peu partout au pays, les fanfares et les majorettes étaient à l'honneur hier à Ottawa et chaque candidat possède généralement son petit groupe de musique en plus de celui des Hoopla, qui suit M. Stanfield dans tous ses déplacements.



CHERCHEZ CET HOMME — Des indices: il s'agit d'un homme dans la cinquantaine, père de famille; il voyage beaucoup, surtout par les temps qui courent; il adore (principalement à la campagne) les bains... de foule. (Téléphoto PC)



QUI L'AURAIT CRU? — M. Stanfield, malgré son âge et son activité (qui semble proportionnel à cet âge) témoigne d'une tendance vers les fillettes... et un sourire... CLIC! (Téléphoto PC)

Le sud-ouest ontarien: forteresse libérale difficile à défendre

WINDSOR, Ont. (PC) — Le sud-ouest de l'Ontario a toujours été considéré comme un château-fort libéral, une forteresse quasi inexpugnable depuis des générations, mais cette fois-ci les partis de l'opposition auraient de bonnes chances d'investir la forteresse.

Suite à deux élections générales où ses candidats dans les trois circonscriptions de cette région en avaient été quittes pour perdre leur dépôt, le Parti progressiste conservateur caresse enfin l'espoir de voir au moins un de ses candidats remporter la palme.

Quant au Nouveau Parti démocratique, qui a terminé bon deuxième dans les trois comtés lors de l'élection de 1972, ses sympathisants se disent assurés de pouvoir déloger au moins deux et peut-être les trois candidats libéraux, dont deux sont des membres du cabinet Trudeau.

Si M. Eugene Whelan, le ministre de l'Agriculture, tient cependant bien en main son comté rural d'Essex, mais dans le comté voisin d'Essex-Windsor, le NPD compte énormément sur la candidature d'un batailleur redoutable, M. Charlie Brooks, depuis longtemps dirigeant de la section locale des Travailleurs unis de l'automobile, ce qui n'est sûrement pas un handicap dans ce comté qui englobe la ville de l'automobile.

WINDSOR-WALKERVILLE

Les conservateurs, pour leur part, dont les espoirs sont à peu près nuls dans deux comtés, concentrent leurs efforts dans Windsor-Walkerville, où M. Anthony Soda, un immigrant italien dont la candidature avait été sollicitée personnellement par M. Robert Stanfield jouit d'une solide réputation d'homme d'affaires aguerri, qui entretient de plus de bonnes relations avec les milieux syndicaux.

M. Soda se verra opposer au candidat libéral Mark MacGuigan, élu pour la première fois en 1968, et au candidat néo-démocrate Fred Alexander, d'origine libanaise, qui aux dernières élections avait réduit la majorité de M. MacGuigan de 5,000 à 2,666 voix.

Dans Windsor West, le ministre de la Consommation Herb Gray ne semble pas présentement en danger de céder sa place à l'un des deux "nouveaux nés" de la vie politique de la région, même si le candidat néo-démocrate l'avait talonné aux dernières élections.

PAUL MARTIN

Une "mauvaise nouvelle" est cependant venue assombrir le ciel de l'opposition, ces derniers jours, le sénateur Paul Martin, un "gars de Windsor" et un des politiciens les plus habiles au pays, s'étant lancé résolument dans la bataille en faveur des candidats libéraux de la région.

Le sénateur Martin n'était pratiquement pas intervenu lors de la dernière élection, mais sentant probablement la soupe chaude, il a mis en branle toute la machine électorale qu'il avait lui-même contribué à bâtir au cours des 10 élections auquelles il s'était présenté, et qu'il avait, incidemment, toutes gagnées.

Or l'influence de ce fils de la région ne s'est pas démentie depuis qu'il a été nommé au Sénat, et sa présence active dans la présente campagne ne cesse d'inquiéter les candidats de l'opposition.

WHELAN

Même si les relations entre l'ancien ministre des Affaires étrangères du Canada et M. Whelan s'étaient plutôt refroidies à l'époque où M. Whelan avait accordé son appui à Pierre Elliott Trudeau lors de la convention à la direction du Parti libéral, en 1968, les proches collaborateurs des deux hommes soutiennent que tout est revenu au beau temps depuis.

Quant à M. Whelan, lui-même agriculteur et qui semble particulièrement doué pour s'attirer la sympathie des gens des comtés ruraux, le Parti libéral, certain de sa victoire dans son propre comté d'Essex, l'a "délégué" auprès des circonscriptions rurales du pays afin d'expliquer aux agriculteurs du pays les politiques agricoles du gouvernement Trudeau. M. Whelan ne sera présent dans son comté que durant les derniers jours de la campagne.

ESSEX-WINDSOR

Mais l'avenir pour les libéraux n'est pas tout à fait aussi rose dans le comté voisin d'Essex-Windsor, où trônent les usines d'assemblage de Ford et Chrysler. Même si la situation dans les usines d'automobiles s'est légèrement améliorée depuis la fin de l'embargo arabe sur le pétrole destiné aux Etats-Unis, des centaines de travailleurs ont été mis à pied à divers moments, et le plein emploi constitue justement un des thèmes électoraux préférés du bouillant candidat néo-démocrate Charlie Brooks.

Pour M. Brooks, tant que le problème du plein emploi n'aura pas été résolu, aucun gouvernement ne pourra prétendre pouvoir enrayer l'inflation. Et M. Brooks tient le gouvernement fédéral responsable de la situation du chômage dans la région de Windsor. Selon lui, le pacte canado-américain de l'automobile qui permet le libre commerce des automobiles d'un pays à l'autre n'aurait fait qu'accentuer la crise de l'industrie automobile dans la ville de Windsor.

Ainsi le NPD espère rafler un siège ou deux dans les comtés urbains, et s'attend en tout cas à un support massif de la part des travailleurs de l'automobile et de leurs familles.

Tout n'a pas encore été dit dans la région de Windsor, loin de là.

Caouette réclame un débat télévisé

WINNIPEG (PC) — Revenant à la charge hier à Winnipeg, le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, a exigé la tenue d'un débat télévisé entre les quatre leaders des partis en lice devant porter sur la question générale de l'inflation et en particulier sur les modifications au programme d'aide à l'accession à la propriété récemment annoncé par le premier ministre Trudeau.

Au cours d'une conférence de presse, à sa descente d'avion en provenance de Saskatoon, M. Caouette a accusé le premier ministre "de rire du peuple en pleine face" avec la diminution proposée du taux d'intérêts pour les petits salariés, qui le conduira selon le leader créditiste qu'à un prolongement indu de la période de remboursement.

Un citoyen qui, par exemple, tire un revenu annuel de $4,000, cela lui prendrait 45 ans pour achever de payer sa maison, a-t-il dit. Ainsi, une personne de 40 ans ne pourrait devenir propriétaire avant 85 ans.

Le leader créditiste a par ailleurs reproché au premier ministre d'avoir attendu la campagne électorale pour proposer de telles réformes, alors qu'il aurait très bien pu le faire du temps qu'il était au pouvoir.

Jones candidat indépendant

MONCTON, N.-B. (PC) — Le maire Léonard C. Jones de Moncton a annoncé officiellement, jeudi soir, son intention de se présenter comme candidat indépendant dans la circonscription de Moncton lors de l'élection du 8 juillet prochain.

Le maire Jones a fait part de cette décision au cours d'une assemblée publique au Lions Club, réunissant environ 250 personnes.

On se rappelle que le chef conservateur Robert Stanfield avait jugé l'élection du maire Jones par les militants conservateurs inacceptable et annoncé que M. Charles Thomas, député sortant de cette circonscription, serait de nouveau candidat conservateur lors des prochaines élections.

Le maire Jones, qui remettra sa démission comme premier magistrat de la ville de Moncton ce mois-ci, a déclaré que le quartier général de sa campagne a ait déjà été mis sur pied et que des contributions financières commençaient déjà à affluer.

Il a enfin montré au public présent un gilet sur lequel il est inscrit le slogan "Len Jones, the People's Choice".

SELIG par SIMMONS
POTVIN TREMBLAY meubles

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORS

CITOYEN DE CHICOUTIMI,
QUE CHOISIS-TU?
LA SALETE OU LA PROPRETE ?
Le Comité d'Embellissement de la Ville de Chicoutimi t'invite à faire ta part pour que ta ville soit propre.

L'athlétisme fait encore figure de parent pauvre

A quelque 750 jours de la présentation des Jeux olympiques de 1976, il est décevant de constater que l'athlétisme fait encore figure de parent pauvre. Ce, malgré une sensibilisation accrue concernant l'olympisme et l'amateurisme.

Le plus triste est de constater que cette carence se fait davantage sentir dans le secteur Saguenay-Lac-St-Jean, où cette discipline piétine sur place depuis de trop nombreuses années.

Oh!... il y a bien eu quelques efforts louables de la part des Martel, Simard, Couture et autres dirigeants de l'Association régionale d'athétisme, de même que quelques lueurs d'espoir avec la percée des soeurs Josée et Josette Turcotte, Jacques Ross, Jeannot Gobeil, Sylvie Lapointe et compagnie...



ANDRE LESTOURNEAU

Ces rares pionniers, ainsi que ces rêves médaillés, se sont rapidement estompés avec le départ de l'un, le désistement de l'autre et la retraite prématurée de ces insolites prospects, pour replacer l'athlétisme dans un climat de stagnation.

Les Jeux du Québec à Chicoutimi avaient soulevé dans l'intérim un souffle d'enthousiasme renouvelé, à la grandeur du secteur. Mais encore là, l'exaltation du moment s'est voilée à la tombée du spectacle, tandis que les aménagements de la piste de l'école Charles Gravel devenaient le champ de compétitions pour cyclistes et motocyclistes, plutôt que le site des marathoniens et des coureurs de sprint.

Un dernier vestige

En faisant le bilan de la situation, nous constatons que la présentation annuelle des olympiades au niveau scolaire représente le dernier vestige de ces premiers pas locaux de l'athlétisme qui remontent à 1967.

Ainsi, comme récompense de fin d'année, si cela peut en être une, les élèves qui auront manifesté un quelconque intérêt, ou un tant soit peu d'aptitude pour le lancer du disque ou le saut à la perche, se verront confier l'insigne honneur de représenter leur régionale.

Malgré une préparation inadéquate, les délégués tenteront de réussir l'impossible, d'inscrire des marques se rapprochant des standards ou des records. Comme les miracles ne se réalisent que très peu souvent, plusieurs retourneront à domicile, déçus et dégoûtés de l'athlétisme.

Aussi bien ne pas attacher trop d'importance aux résultats. Se faire à l'idée que l'important demeure de participer et que nous devront nous contenter de regarder, de voir des étrangers en piste, lors des prochains Jeux olympiques.

Raisons du recul

Par contre, essayer de mettre le doigt sur les raisons découlant de ce recul représente une épreuve aussi difficile que de courir le mille en moins de quatre minutes.

La rareté des équipements et le manque d'instructeurs compétents constituent certes les deux handicaps majeurs qui ont retardé jusqu'à maintenant la progression normale de cette discipline.

Un appui plus soutenu de la part des responsables, ainsi que des éducateurs physiques serait de nature à favoriser l'éclosion d'un plus grand nombre d'athlètes, dont le talent demeure mal exploité... sinon inexploité.

Tant et aussi longtemps que les dirigeants continueront de croire à cette formule que l'on peut former un sauteur à la perche en l'espace d'une semaine, que l'on ne lui donnera pas la chance de s'entraîner adéquatement et de compétitionner plus régulièrement, l'athlétisme régional continuera de faire figure de parent pauvre.

Un peu de tout...

Désireux de demeurer actif au cours de la saison hivernale, Paul Dufour vient de faire application auprès de la direction des Nordiques de Québec, pour occuper le rôle de dépisteur en chef, poste laissé vacant avec le départ de Maurice Filion, promu gérant-général de l'équipe...

Que penser de la rumeur voulant que Charles O'Finley déménage ses Athlétics à Toronto, aussitôt que cette ville sera dotée d'un stade adéquat, pouvant accueillir une équipe des ligues majeures...

Après avoir vu le jeune Larry Buthler à l'entraînement, j'ai l'impression que le québécois Claude Gauthier aura fort à faire pour disposer de l'Américain qui possède une rapidité étonnante dans ses coups...

Les Expos figent devant Capra

ATLANTA (Collaboration spéciale) — Les frappeurs des Expos sont endormis, et d'un profond sommeil à part ça. Ils n'ont cogné que six coups sûrs au cours de leurs deux derniers matches, dont trois à Atlanta, hier, où Buzz Capra les a à nouveau blanchis pour mener les Braves à un gain de 5-0, devant 6,518 braves amateurs de baseball.

En effet, le match d'hier a été retardé d'une heure à cause de la pluie et il aurait certainement attiré une meilleure foule, si les conditions avaient été favorables.

Mais ces 6,518 partisans des Braves, n'ont pas regretté leur sortie, car le nouveau héros de la scène sportive à Atlanta, Buzz Capra, a lancé une autre partie du tonnerre. Cet artilleur droitier, que les Mets ont vendu pour une chanson au Braves à la fin de la période d'entraînement, a tenu les Expos à trois coups sûrs.

Capra, qui avait blanchi les Expos 9-0 en dépit de dix coups sûrs dimanche dernier au parc Jarry, a fait encore mieux hier. Il a donné deux simples à Ron Fairly à la deuxième et à la septième et un à Tim Foli à la septième. Il a maintenant une fiche de 5-2 et une moyenne de points mérités de 1.17, soit la meilleure dans la Ligue nationale.

Hier, Capra a donné un seul but sur balles, soit à Willie Davis dont la série de neuf parties avec coup sûr a été interrompue et a retiré cinq frappeurs sur des prises. Buzz a alloué seulement trois points mérités dans ses 54 dernières manches. Il a enregistré sa cinquième victoire consécutive, a complété ses cinq dernières parties et a blanchi l'adversaire durant 25 manches consécutives dont les Expos durant 18 manches.

Capra était à son meilleur hier. Il a fait face à 30 frappeurs, sur un minimum de 27 et a permis à un seul coureur des Expos d'atteindre le troisième but, soit Foli à la septième.

Les Expos ont donc été blanchis au cours de leurs deux dernières parties au cours desquelles ils n'ont obtenu que six coups sûrs. Jeudi soir à Houston, ils ont été tenus à trois coups sûrs par Larry Dierker et avaient subi une défaite de 4-0.

DENNIS BLAIR

Le jeune Dennis Blair a commencé son troisième match pour les Expos, mais n'a pas été chanceux. Il a donné un point dès la première manche et n'a jamais pu retrouver son aplomb au monticule. Sa soirée de travail a été de courte durée. En deux manches et deux tiers, il a donné quatre coups sûrs, quatre buts sur balles, trois points en plus d'atteindre un frappeur avec un mauvais lancer et de faire un lancer erratique.

Il a subi sa première défaite et a cédé sa place à John Montague à la troisième manche. Les Braves ont complété le pointage contre Tom Walker qui a donné trois coups sûrs, deux points, dont un mérité en deux manches.

Les Expos ont commis quatre erreurs, mais les conditions étaient difficiles, le match étant disputé sur un terrain détrempé, boueux et glissant. Ralph Garr a obtenu deux en trois pour les Braves en plus de voler un but. Darrell Evans a fait compter deux points avec deux coups sûrs tout comme Mike Lum.

Mais l'histoire du match a été Buzz Capra qui en plus de briller au monticule, a dompté deux points en plus d'obtenir un but sur balles et un coup sûr.

A propos, Buzz Capra subira "son véritable test" mardi soir prochain alors qu'il affrontera Tom Seaver des Mets de New York ici même au stade d'Atlanta. Plus de 30,000 billets ont déjà été vendus pour cette partie.

Que le meilleur homme gagne!



BALLE VIVANTE — Le receveur Darrell Porter, des Brewers de Milwaukee, devait sûrement se parler seul après ce jeu. Il aurait pu retirer facilement le coureur, en l'occurence Gene Tenace, des Athletics d'Oakland, mais la balle est sortie de son gant juste au moment où Tenace mettait le pied sur le marbre.
(Téléphoto PA)

Un, deux, trois... dix gains à la fiche de Gaylord Perry

(Selon PA) — Gaylord Perry a affiché une tenue de quatre coups sûrs à l'occasion de sa 10e victoire d'affilée hier soir et les Indiens de Cleveland ont profité d'une erreur pour marquer des points dans les deux dernières reprises, en plus d'un circuit de Joe Lis, en triomphant des Royals de Kansas City 3-1, à Kansas City, dans la Ligue américain.

Les Indiens avaient ouvert le pointage dès la 1ère manche, mais White a cogné un triple avant d'égaler le score dans la 2e moitié de la 1ère manche.

A Milwaukee, grâce à une poussée de six points au cours des quatre premières manches, les Brewers de Milwaukee ont profité du 2e gain de Jim Nolborn en l'emportant 6-4 sur les As d'Oakland.

Colborn, gagnant de 20 matches l'an dernier, a remplacé Bill Champion dans la 4e, après un triple chanceux des As bon pour trois points. Le voltigeur de gauche a alors perdu le ballon facile de Deron Johnson dans la lumière, ce qui a résulté en un triple de trois points en portant le compte à 5-4.

Pedro Garcia a produit le 6e point des Brewers avec un circuit dans la 4e reprise.

A New York, Glenn Borgmann a produit deux points avec un simple dans la 4e manche et Bert Blyleven a limité les Yankees de New York à huit coups sûrs en conduisant les Twins du Minnesota à un gain de 3-2.

Borgman a réussi son exploit alors que les coussins étaient tous occupés après deux retraits.

Trois simples ont produit le point victorieux dans la 5e manche.

Le match a été marqué d'un incident dans la 7e, lorsque Lou Piniella, après avoir été collé par trois lancers dès la 1ère manche, a été de nouveau envoyé dans la poussière par Blyleven.

Il s'est alors dirigé vers le monticule avec son bâton en main, mais il a été retenu par le receveur Borgmann et l'arbitre au marbre.

Les joueurs des deux clubs ont quitté leur abri, mais l'ordre a été rétabli sans coup porté.

A Détroit, Jim Northrup a produit le point victorieux avec un simple alors que les coussins étaient tous occupés dans la 9e manche hier soir en procurant un gain de 5-4 aux Tigers à Détroit sur les Angels de la Californie.

Dick Lange, qui avait retiré 16 des 17 premiers Tigers à l'affronter, a perdu une avance de 4-0 lorsque les locaux ont effectué une poussée de quatre points dans la 7e reprise.

Dave Chalk a cogné un circuit de deux points pour les Angels dans la 7e.

Aurelio Rodriguez et Gary Sutherland ont produit deux des quatre points des Tigers dans la 7e avec des simples opportuns.

A Baltimore, après avoir produit le point victorieux avec un simple dans la 6e manche hier soir, Cesar Tovar a ensuite couronné une poussée de trois points qui a procuré un gain de 5-3 aux Rangers du Texas sur les Orioles de Baltimore.

Le détenteur du triphée Cy Young, Jim Palmer, a ainsi encaissé son 7e revers d'affilée.

A Houston, Lee May a produit le seul point du match avec son 10e circuit de la saison et Don Wilson a limité les Mets de New York à sept coups sûrs hier soir alors que les Astros de Houston ont triomphé 1-0.

May a réussi son exploit aux dépens de Marry Parker dans la 2e manche en cognant tous ses circuits à l'Astrodome cette saison.

Les vainqueurs n'ont récolté que trois coups sûrs, dont deux par Wilson, au cours du match.

A Philadelphie, un double controversé de Johnny Bench, au début de la 9e manche, a conduit les Reds de Cincinnati à un gain de 7-4 sur les Phillies de Philadelphie.

La flèche de Bench semblait avoir touché le gant du 3e-but Mike Schmidt avant de dévier dans le territoire des balles fausses et l'arbitre en a décidé ainsi malgré les protestations du gérant des Phillies.

Tony Perez a cogné un circuit de deux points pour les vainqueurs dans la 6e et Willie Montanez l'a imité dans la 2e moitié de la reprise.

Les Braves s'imposent dès la première manche

CHICOUTIMI — Les Braves de Jonquière, se sont imposés dès la première manche, hier soir, en marquant deux points devant les Sportifs de Dolbeau, pour filer vers un gain de 3-1.

Bruno Godin, qui n'avait accordé que deux coups sûrs et effectué cinq retraits au bâton, a montré des signes de faiblesse à la quatrième manche pour être relevé par Donald Bérubé. Et Bérubé devait tenir les frappeurs des Sportifs au silence, n'accordant aucun coup sûr et réussissant trois retraits au bâton au cours des trois dernières manches.

Les Braves ont porté leur avance à 3-0 à la cinquième manche, avant de voir les Sportifs répliquer aussitôt dans la deuxième moitié de cette manche, avec un point.

Michel Thiffault, le lanceur perdant, a alloué sept coups sûrs aux Braves, en plus de six buts sur balles, tout en effectuant cinq retraits au bâton.

Les Sportifs ont laissé entendre, à l'issue de la rencontre, qu'ils obtiendraient du renfort au cours des premiers jours. En effet, Paul Ménard, un joueur de troisième but, et le vétéran Dan Dumais, qui peut évoluer au champ intérieur, se rapporteront sous peu à l'équipe.

REVERS DES PIONNIERS

A Chicoutimi-Nord, Yves Gagné a enregistré sa première victoire de la saison, alors que les Electros de Port-Alfred ont surclassé les Pionniers, 10-5.

Dirigés à l'attaque par Réjean Thibeault, qui a obtenu trois coups sûrs en quatre apparitions au marbre, en plus de faire compter trois points, les Electros ont bombardé les Pionniers de neuf coups sûrs, profitant également de sept erreurs de ces derniers. Richard Fleury a encaissé son premier revers de la saison, contre une victoire.

André Simard roule sa bosse en Europe

Bien que les glaces du Lac St-Jean soient disparues depuis plusieurs semaines, le hockey continue de faire les manchettes, de même que de nouveaux millionnaires à tous les jours. Selon le Star, le "soviétique" Paul Henderson serait le prochain joueur à déserter la Ligue nationale. Ce dernier se joindrait aux Toros de Toronto, de l'Association mondiale, fort d'un alléchant pacte de quatre ans, avec clause de non-échange...

Pour sa part, le volubile Bernard Geoffrion pourra dormir en paix puisque les Flames viennent de renouveler son contrat, avant même l'échéance de l'entente. La direction de l'équipe a toutefois refusé de dévoiler les détails du contrat. Du même coup, le gardien de but Phil Myre a accepté les conditions du club...

A défaut de pouvoir convaincre Robert Rousseau de laisser tomber son ami Emile Francis, les Nordiques de Québec ont fait signer des contrats à Charles Constantin et Jean Bernier, de même qu'à l'entraîneur René Lacasse. Entre temps, Maurice Fillion multiplie les démarches pour obtenir du "boeuf", une marchandise qui deviendra rare au cours des prochains jours, en raison d'une grève générale dans les trois principales salaisons du pays...

Que faut-il penser de Jacques Cossette qui vient de parapher une entente de cinq ans avec les Pengouins de Pittsburgh, au moment de $900,000., en plus d'obtenir le privilège de s'acheter des vêtements à volonté, aux frais de l'équipe. Il aurait exigé également de ne pas évoluer sur le même trio que son ancien ami et coéquipier Pierre Larouche. C'est de bonne augure...

De passage à nos bureaux, l'instructeur Yvan Gingras nous a révélé que Laval avait protégé Daniel Noonan, plutôt que Sylvain Locas, parce que ce dernier ne voulait pas évoluer avec le National. Gingras demeure convaincu que Locas se rapportera aux Saguenéens. Les discussions devraient se finaliser d'ici quinze jours...

o0o

Sur le plan de la bécane, la prochaine compétition régionale aura lieu demain, entre Chambord et St-Jérôme. Il appert que Luc Lambert se promet une douce revanche aux dépens de Rémi Simard.

Dans une lettre en provenance d'Amsterdam, André Simard se dit déçu de l'attitude indépendantiste des femmes du pays. Néanmoins, Simard roule sa bosse en Europe, où il participera à une importante réunion, jeudi, regroupant les meilleurs amateurs et professionnels de la Hollande...

Toujours le même, le belge Eddy Merckx a remporté, hier, la 21 ième étape du Tour d'Italie, couvrant les 194 kilomètres en 6h.08.08s. Merckx domine le classement général avec 12 secondes d'avance sur Giovani Battista, un amateur de spaghetti...

o0o

Pendant que les têtes de série continuent de tomber aux championnats internationaux de France, les inscriptions continuent d'affluer en vue de la prochaine reprise du tournoi de Wimbledon. Le vainqueur de l'an dernier, le tchèque Jan Kodes, défendra sa couronne, de même que John Newcombe et Stan Smith. Chez les absents, signalons les noms de Rod Laver et Roy Emerson.



André Simard... préfère encore les Québécoises aux Européennes.



Paul Henderson... prochain joueur des Leafs a déserté la Ligue nationale



Rénald Marquis... plus souriant après avoir renoué avec la victoire

A cet effet, fausse la rumeur voulant que le champion régional Michel Dufour participe à la compétition. Dufour a mentionné qu'il avait trop de travail en classe pour commencer à voyager...

o0o

Ron Carew, des Twins du Minnesota, continue de frapper comme un déchaîné. Il domine toujours le classement de la Ligue américaine, grâce à une production de 76 coups sûrs en 189 apparitions au bâton pour une moyenne de 402...

Chez les Expos, présentement en voyage à Atlanta, le terrible Willie affiche une intéressante moyenne de .330, tout comme un dénommé Ted Garvey, des Dodgers de Los Angeles, un dépit d'un seul coup de circuit, comparativement à 12 pour son ancien coéquipier des Los Angeles...

Sur le plan régional, l'action ne manque pas et les derniers résultats démontrent un équilibre plus que satisfaisant pour le président Bernard Larouche. Il appert que le meilleur enthousiasme se manifeste chez les Pionniers du Nord...

o0o

L'activité ne manque pas en fin de semaine... Outre la présentation de la deuxième tranche de la série de moto-cross Laurentide, où plusieurs coureurs de la région se sont inscrits, dont Michel Tremblay, Gilles Parrot, Carol Tremblay, Mauril Gagné, Richard Claveau et Denis Villeneuve, il y aura les olympiades inter-régionales, course cycliste et courses attelées...

A la piste Saguenay, Love Bomb, le nouveau flirt d'Eclésianne et Ernest Boivin, fera ses débuts. On le dit très, très rapide. Pas surprenant que Boivin soient en amour avec cet ambleur de six ans, un rejeton d'Adios Bumber...

Le conducteur Rénald Marquis, qui commençait à douter de ses capacités, doit maintenant se sentir soulagé et plus confiant, fort de ses deux victoires de mercredi, aux guides de Foster Don et Erla May Cash...

o0o

La rumeur du jour veut que les entreprises Grand Prix soient en sérieuses difficultés financières. Des représentants de la Banque seraient à la recherche des responsables de l'organisation.

Bien que les glaces soient fondues depuis plusieurs jours, le hockey continue de faire les manchettes... de même que de nouveaux riches à tous les jours.

Deuxième moto-cross Laurentide

Les coureurs de l'Est préparent la fête au champion Billy McLean

Par
André LESTOURNEAU

Chicoutimi — Une lutte épique se dessine entre les représentants de l'Est et ceux de l'Ouest, lors de la deuxième tranche de la série de moto-cross Laurentide qui sera courue demain, sur le tracé du club de moto du Saguenay, à Laterrière.

Cette guerre froide, qui date de plusieurs années, pourrait bien être l'occasion rêvée pour les motocycliste de l'Ontario et du Québec de faire la fête à leurs éternels rivaux de l'Ouest, principalement au champion national Billy McLean, de Vancouver.

Déjà handicapé par des malaises au dos, résultant d'un accident survenu dimanche dernier, lors des compétitions d'Annasiz, en Colombie, McLean recevra donc une attention toute particulière et devra redoubler de vigilence pour surmonter cette vague de contestataires de l'Est qui ont décidé de mettre sa tête à prix.

Toutes les principales écuries au pays y délégueront leurs chefs de file respectifs. Selon les organisateurs, il est permis d'anticiper la participation de plus de 200 coureurs.

De la délégation de l'écurie Kawasaki, qui comprendra dix coureurs, retenons le nom de Jan Erick Sallquist, un motocycliste de descendance suédoise qui a volé la vedette lors de la première tranche de cette série.



COUREUR DE RENOM — Le finlandais Heikki Ylonen, chef de file de l'écurie Yamaha, un coureur à surveiller lors de la deuxième tranche de la série de moto-cross Laurentide.

Pour sa part, la compagnie Can-Am sera représentée par Ron Keys, Jeff Smith, Bob Fisher et Ron Mattews, des athlètes qui n'auront rien à envier à leurs opposants, en raison de leur expérience et de leur habileté.

COUREURS DE RENOMS

Heikki Ylonen et Kari Nissinen, deux autres coureurs de renom qui ont longtemps compétitionné en Finlande, viendront prêter main forte à l'écurie Yamaha.

Après avoir défendu les couleurs de l'équipe Kawasaki, au cours des trois dernières années, Ylonen vient tout juste de se joindre au groupe Yamaha qui comprendra la plus forte représentation à cette deuxième course de la saison.

Ylonen s'était classé en quatrième place l'an dernier, au tableau final pour l'obtention du titre de meilleur coureur au pays. En 1972, il avait remporté la coupe Bardhall, en compagnie de Ron Keys, en classe expert.

L'année précédente, il avait décroché la deuxième place, lors des Six-jours de trial, en Angleterre, de même que la victoire en coupe du Québec, en catégorie 250 cc.

Une forte représentation de coureurs provenant du secteur ajoutera un élément d'intérêt insoupçonné et permettra à ces derniers de subir un vrai test à la compétition. Cette deuxième tranche promet donc de fortes sensations et peut-être la revanche pour les motocyclistes de l'Est qui n'apprécient pas la publicité tapageuse accordée à leurs compétiteurs de l'Ouest.

Lagacé ne se considère plus du clan Marcotte

Par
André LESTOURNEAU

Chicoutimi — En plus d'avoir à faire face à un adversaire plus expérimenté que lui, Fred Lagacé devra mettre les sentiments de côté, lundi prochain, lorsqu'il montera dans le ring pour affronter le québécois Royal Boutin, un membre du clan Fernand Marcotte.

"Ca ne me fait plus rien. Nous ne sommes quasiment plus du même clan", d'expliquer le boxeur chicoutimien, dont le gérant demeure toujours Fernand Marcotte sr. "On s'entraîne rarement avec eux. Je m'arrange avec Jean-Yves".

Néanmoins, Lagacé aurait préféré rencontrer un autre adversaire que Boutin, l'un de ses meilleurs amis du groupe de Marcotte.

"J'aurais aimé mieux en rencontrer un autre que lui, de poursuivre Lagacé. Je me suis déjà entraîné avec lui en plusieurs occasions. C'est un chic type, sociable et intéressant à discuter".

Lagacé a donc tenté au cours des derniers jours de se convaincre que Boutin n'était plus un de ses amis.

Il espère ainsi le haïr assez pour le vaincre.

"Depuis jeudi que je me parle à moi-même, que j'essaie de le détester et de lui trouver des défauts. Ce n'est pas facile, mais je dois le faire, si je veux l'emporter.

L'athlète saguenéen ne croit pas que ses sentiments partagés pourrait lui causer du tort, tout en étant conscient qu'il aura fort à faire pour mériter la victoire.

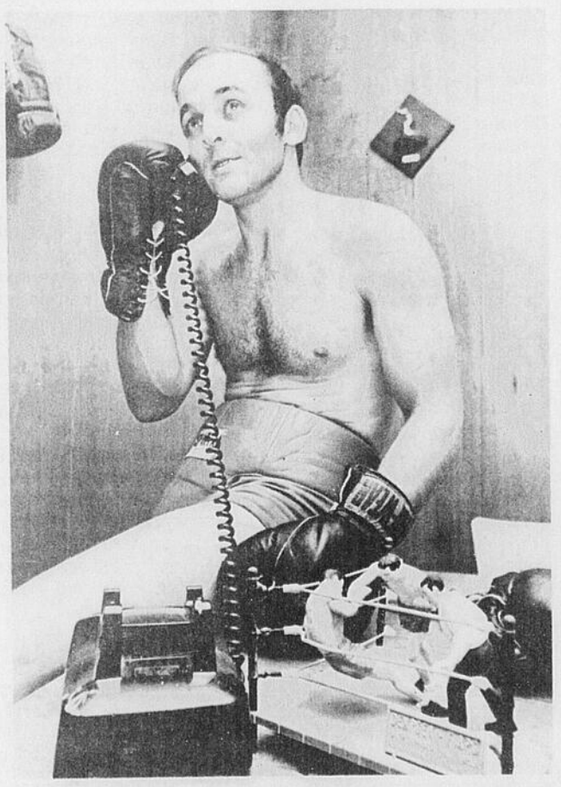
"Cela pourrait me déranger que d'une seule façon, soit dans ma manière de boxer. Je ne saurais être salaud contre lui. Si je suis propre, je suis certain qu'il va boxer honnêtement".

Lagacé sera en quête de sa cinquième victoire, ayant déjà encaissé quatre défaites et livré un match nul en neuf combats. Il en sera à son premier affrontement contre Boutin.

A 144 livres, Lagacé se sent prêt à entreprendre le combat, prévu de six assauts. "Je vais me tenir loin, car il est rapide et possède beaucoup d'endurance. Le duel devrait se rendre à la limite. Je pense pouvoir l'emporter par décision".

Tout en misant sur sa droite, Lagacé anticipe déjà un autre combat, soit une revanche contre Angelo Miletti. "Si je sors bien de cette bataille, je demanderai un match revanche contre Miletti".

Mais auparavant, Lagacé devra se convaincre qu'il hait assez Royal Boutin... pour l'envoyer au plancher ou le frapper avec assez de régularité pour l'emporter par décision... une tâche pas facile lorsqu'il s'agit d'un compagnon de même gang.



FRED LAGACE — Il devra mettre les sentiments de côté lorsqu'il affrontera Royal Boutin, lundi soir.

VENDEUR DU MOIS CHEZ CARREFOUR AUTO



M. Jacques Viel de la maison Carrefour Auto, est heureux d'annoncer que M. Jean-Pierre Tremblay s'est classé premier vendeur du mois de mai.

M. Tremblay profite de l'occasion pour remercier tous ses clients et amis qui ont su l'encourager et tous ceux qui sont intéressés à venir le rencontrer peuvent communiquer à

549-9733

La marche demeure l'activité physique première des Québécois

MONTREAL (PC) — Tout en sachant qu'ils ne se tiennent pas en forme autant qu'ils le devraient, les Québécois pensent que leur condition physique n'est pas si mauvaise que cela.

Soixante-dix pour cent des Québécois interrogés au cours d'une enquête réalisée pour le compte du Comité d'étude sur la condition physique des Québécois (comité mandaté par le Haut-comissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports) disent qu'ils ont eu, au cours de la dernière année, une activité physique régulière, au moins saisonnière.

La moitié de ces Québécois actifs pratiquent un sport d'été ou un sport d'hiver, dont les plus populaires sont la natation (13.6 . cent, la bicyclette (9 p.cent) le hockey (7.2 p.cent et le ski alpin (3.6p.cent

L'exercice le plus pratiqué demeure la marche (20.9 pour cent

Un peu plus du quart de ces Québécois actifs disent pratiquer une activité physique à l'année longue; transposée à l'ensemble des personnes interrogées, cette proportion se rammène à 18 pour cent de l'échantillonnage.

Si les 1,400 Québécois interrogés par le Centre de sondage de l'Université de Montréal sont représentatifs — et selon les critères de cette sorte d'enquête, ils devraient l'être — c'est donc 18 pour cent des Québécois de 10 à 70 ans, des deux sexes, qui participent à des activités physiques au cours des quatre saisons.

Toutes les formes de culture physique, y compris le "jogging" et les programmes structurés d'entraînement physique, atteigneraient un peu moins de 3 pour cent de la population (2.9 exactement).

Les autres activités qui intéressent entre 2 et 3 pour cent des gens sont le patinage, le golf, la motoneige, le ballon-balai, le canoe-kayak, les quilles, la raquette et le ballet.

L'enquête laisse penser que deux vieilles traditions sont en train de se perdre: les Québécoises sont aussi actives que leurs hommes, et les francophones autant que les anglophones. Les jeunes sont évidemment plus actifs que leurs aînés; les enfants d'âge scolaire, par exemple, font de la natation dans une proportion de 70 pour cent, alors que le chiffre baisse à 25 pour les personnes d'âge moyen, et à 5 pour les gens de 60 ans et plus.

PHANEUF EN FRANCE

Le ministre responsable de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports, M. Paul Phaneuf, a quitté Québec, vendredi, pour la France.

Il est à la tête d'une délégation, composée de ses proches collaborateurs et de membres de la direction du Haut Commissariat, qui séjournera deux semaines en France pour établir des contacts et effectuer diverses études en vue de la conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays francophones qui se tiendra cet été au Québec.

La mission québécoise entend aussi examiner de près la structure et les rouages de l'Institut des sports français en prévision de la création prochaine d'un institut des sports au Québec.

Sporama ALMA 668-8328 JONQUIERE 547-9566

LE PLUS BEAU CHOIX D'ARTICLES DE PECHE DE LA REGION.

Dates	6 Hres à 10 Hres	10 Hres à 14 Hres	14 Hres à 18 Hres	18 Hres à 23 Hres
8				
9				
10				
11				

TRES BON
BON
PASSABLE
MAUVAIS

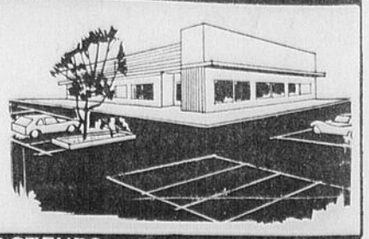
LES Entreprises d'EMBELLISSEMENT du Saguenay enr

1333, BOUL. JEAN-NOEL TREMBLAY CHTMI TELEPHONE: 543-5961

PAVAGE EN ASPHALTE

TERRAINS DE STATIONNEMENT
STATIONS DE SERVICE
COURS • TROTTOIRS
ENTREES PRIVEES
DENEIGEMENT

CHEMINS EN GENERAL



AVIS AUX CONTRACTEURS
EPANDEURS MECANIQUES
RICHARD GAGNON RES CHTMI 543-5890



UN DEFI — Pour Bep Guidolin, ex-instructeur des Bruins de Boston, prendre la direction des Scouts de Kansas City est tout un défi.

Bep Guidolin à la barre des Scouts

KANSAS CITY (AP) — Bep Guidolin, ancien pilote des Bruins de Boston, a hérité hier du poste d'instructeur des Scouts de Kansas City, nouveau club de la LNH.

Guidolin, qui a résigné son poste le 27 mai après avoir conduit les Bruins à la finale de la coupe Stanley, s'est moqué des rumeurs voulant que le directeur-gérant des Bruins, Harry Sinden, ait l'intention d'accuser les Scouts de l'avoir approché alors qu'il était encore sous contrat avec Boston.

Guidolin a passé près de 20 ans dans l'organisation des Bruins en qualité de joueur, dépisteur et instructeur. Il voulait obtenir un contrat de cinq ans des Bruins et a démissionné en apprenant que c'était contre leur politique.

Guidolin aurait signé un contrat à long terme avec les Scouts.

CARRIERE

Guidolin a commencé sa carrière professionnelle avec les Bruins en 1942 à l'âge de 16 ans, soit l'âge le plus jeune d'un joueur dans la LNH. Il a ensuite évolué avec Détroit et Chicago jusqu'à sa retraite comme joueur en 1953

Guidolin a conduit Oshawa, de la LJMO, à la finale de la coupe Memorial en 1966 et London aux séries de la LJMO.

Après avoir piloté les Braves de Boston, de la LAH, pendant 2 1-2 ans, Guidolin a succédé à Tom Johnson à mi-chemin de la saison 1973.

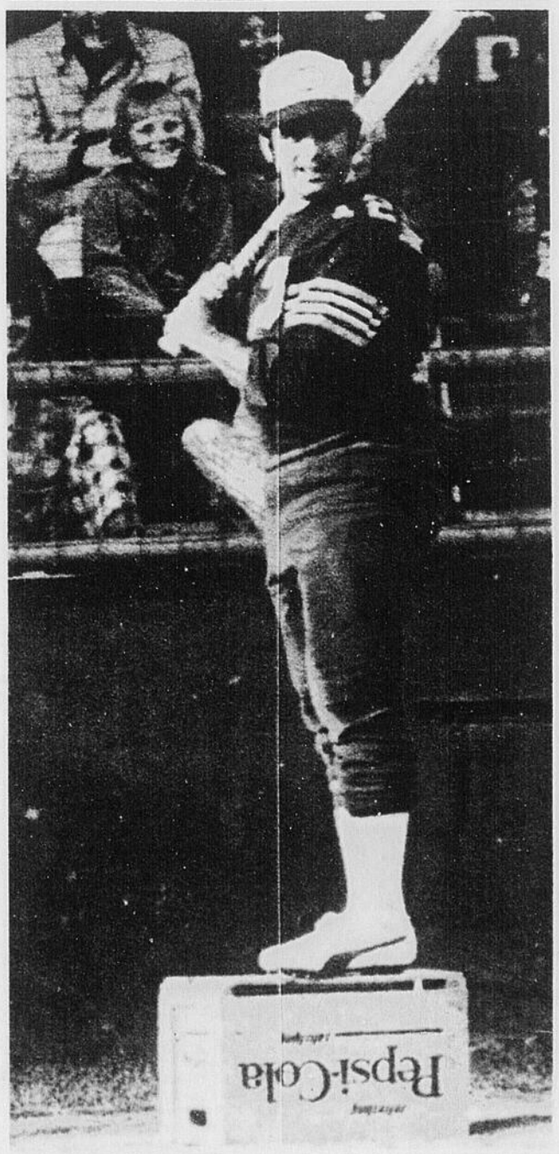
A sa première saison complète dans la LNH l'an dernier, Guidolin a conduit les Bruins au 1er rang de la division Est avec une avance de 13 points sur Montréal.

DEFI

Guidolin considérait son poste hier comme "un défi formidable". Mais il a averti les partisans de Scouts de ne pas s'attendre à tout trop tôt.

Au sujet des joueurs qu'il entend sélectionner pour les Scouts, Guidolin a d'abord pointé son ventre, puis son coeur.

"Lorsqu'un athlète chausse les patins, il doit l'avoir dans le ventre et dans le coeur. Au point de vue robustesse, Kansas City sera fière de nous."



UN GEANT — Le quart-arrière Tom Wilkinson, des Eskimos d'Edmonton, veut donner toute la chance voulue au lanceur en se grandissant de la sorte. Wilkinson participait, hier, à une joute de baseball dont les recettes étaient versées à des oeuvres de charité, à Edmonton. (Téléphoto PC)

Au cachot... et vite

Des matches plus rapides dans la LNH

Par AL McNEIL

MONTREAL (PC) — Le principal but de la LNH, lors de son assemblée annuelle qui débutera lundi, sera de fournir des joueurs aux deux nouveaux clubs du circuit en 1974-75: les Capitals de Washington et les Scouts de Kansas City.

La tâche de compléter les alignements des deux clubs sera une affaire de routine lors du repêchage de l'expansion mercredi, mais un autre problème du Kansas City ne sera peut-être pas résolu aussi facilement.

L'addition des nouveaux clubs portera le total à 18 équipes, mais les Scouts sont encore incertains au sujet de leur ouverture locale.

Une série de disputes ouvrières a retardé la construction de l'aréna de Kansas City, ce qui a obligé la ligue à retarder l'ouverture locale du club au 2 novembre, presqu' un mois après le début du calendrier régulier.

RAPPORT

Aussi, tandis que les deux nouveaux clubs réclameront 22 joueurs et deux gardiens chacun, les gouverneurs devront étudier le rapport préparé par le club de Kansas City.

"C'est une de nos principales inquiétudes, a déclaré le président Clarence Campbell. On procède présentement à une inspection spéciale des lieux et on fera un rapport à l'assemblée."

Campbell a ajouté que la ratification du calendrier 1974-75 dépendait du fait que les Scouts puissent débuter le 2 novembre ou si on doit utiliser une autre patinoire pour le début de la saison.

Par ailleurs, les Scouts ont annoncé, hier, la nomination de Bep Guidolin comme pilote.

REPECHAGES

Parmi les 38 sujets prévus à l'assemble, on discutera une autre expansion en 1976. La ligue a déjà trois demandes de clubs de la LHO, San Diego, Seattle et Denver.

Il y aura quatre repêchages de joueurs, une à chaque jour de l'assemblée. La première aura lieu lundi après-midi et ce sera celle intra-ligue entre les 16 clubs actuels.

A ce repêchage, chaque club protègera 18 joueurs, non compris les gardiens en raison du repêchage de l'expansion, 48 heures plus tard.

Les joueurs à leur première saison professionnelle ainsi que les amateurs de moins de 22 ans au 31 décembre 1974 sont également exempts de ce repêchage. Chaque joueur réclamé coûtera $40,000 et le repêchage procèdera dans l'ordre inverse du classement de la saison dernière.

Lors du repêchage de l'expansion, les 16 clubs protègeront 16 joueurs et deux gardiens.

De plus, les quatre clubs qui ont perdu des gardiens lors de l'expansion de 1970, n'auront plus à protéger de gardiens cette année.

Il s'agit des Canadiens, Boston, Chicago et Los Angeles.

Il y a repêchage séparé pour les gardiens et les joueurs, Kansas City ayant hérité au hasard des premiers choix dans les deux cas.

Chacun des 16 clubs peut perdre trois joueurs au maximum, y compris un gardien, et pas plus qu'un gardien.

Les deux nouveaux clubs ont versé chacun $6 millions pour avoir droit à ces choix.

Les deux nouveaux clubs seront les seuls éligibles au repêchage inter-ligues qui suivra immédiatement le repêchage de l'expansion.

A $30,000 l'unité, Washington et Kansas City pourront réclamer des joueurs inscrits sur les filiales de la LAH et la LHO.

Les repêchages prendront fin jeudi lorsque la LAH et la LHO pourront réclamer des joueurs de la LNH non protégés. Chaque club de la LNH peut alors protéger 37 joueurs et ne peut perdre que deux joueurs à $15,000 chacun.

REGLEMENTS

Campbell a révélé que la ligue avait eu plusieurs offres pour les Golden Seals de la Californie, rachetés de Charles Finley à la mi-saison pour environ $6.5 millions.

Campbell a aussi déclaré que la ligue amendera ses règlements afin de présenter des matches plus rapides, souvent retardés l'an dernier par les joueurs.

Ainsi, on amendera les règlements au sujet du retard intentionnel des matches.

Dans le passé, un joueur qui ne se rendait pas directement au cachot à la suite d'une pénalité écopait d'une inconduite de dix minutes s'il discutait la décision de l'arbitre.

On proposera une mineure à l'équipe du joueur, au lieu d'une inconduite. Ainsi, le club sera privé d'un joueur pendant quatre minutes.

Campbell a révélé qu'on tentera de mettre en vigueur un règlement de la mise au jeu qui devait être appliqué en 1970-71.

Selon ce règlement, un défenseur ou un gardien sera puni pour "geler" ou retenir la rondelle. Si on applique le règlement, le centre de l'équipe rivale aura le droit de passer le disque directement à un coéquipier, sans intervention du centre rival.

Les gagnants des trophées individuels et les membres des équipes d'étoiles seront révélés mardi. Auparavant, ces gagnants étaient connus après les séries de la coupe Stanley.

Enfin, il n'y aura pas de réunion de l'Association des joueurs et des gouverneurs au cours de l'assemblée annuelle. Il y aura toutefois une réunion du conseil des propriétaires-joueurs plus tard.

Demandez aux Expos s'ils sont détendus

Carl Morton

ATLANTA, Georgie — Plusieurs observateurs se demandent pourquoi les Expos ont laissé partir Carl Morton, élu la meilleure recrue de la Ligue nationale en 1970, contre Pat Jarvis.

Aujourd'hui, Morton fait encore fureur avec les Braves, alors que Jarvis est disparu de la circulation.

Jarvis a été échangé par les Expos aux Rangers du Texas de la Ligue américaine l'hiver dernier en retour contre Larry Bittner, un joueur des ligues mineures qui joue aujourd'hui pour les Blues de Memphis, la filiale des Expos dans la Ligue internationale.

Quant à Jarvis, il a été remercié de ses services il y a quelques semaines et s'occupe de la campagne de Monsieur Smith qui vise le poste de Gouverneur de la Georgie lors d'une prochaine élection. Si Morton a été échangé aux Braves, c'est parce qu'il ne s'entendait pas avec Gene Mauch et quand un joueur ne s'entend plus avec le gérant des Expos, vous pouvez parier votre chemise qu'il ne restera pas longtemps dans les parages.

D'accord, les Expos auraient pu obtenir mieux que Jarvis pour Morton, mais quand un joueur doit partir, il doit partir et c'est ce qui est arrivé dans le cas de Morton.

L'athlète aux cheveux roux n'a jamais regretté d'être retourné avec les Braves, l'organisation qui lui avait donné sa première chance dans le baseball.

Carl a débute sa carrière avec les Braves comme voltigeur puis fut transformé en lanceur. Disponible lors du repêchage d'octobre 1968 pour fournir des joueurs aux deux nouvelles équipes de Montréal et de San Diego, Carl fut repêché au 23e tour de scrutin par les Expos.

En 1970, il a conservé une fiche de 18-11 avec les Expos, méritant ainsi le titre de la recrue de l'année dans la Ligue nationale et aussi par le "Sporting News". Mécontent de jouer pour Gene Mauch, Carl a faibli en 1971 avec une fiche de 10-18 et de 7-13 en 1972, alors que rien n'allait plus.

ETRE HEUREUX: C'EST IMPORTANT

Morton, qui habite Stone Mountain en Georgie non loin d'Atlanta, n'a jamais eu les mêmes idées que Gene Mauch et n'a jamais approuvé sa politique. "Si les joueurs veulent porter leurs cheveux longs, c'est leur affaire. S'ils veulent porter une moustache, c'est encore leur affaire. L'important, c'est leur rendement sur le terrain. Je pourrais citer de nombreux exemples. Que pensez-vous des Athletics d'Oakland et de Dick Williams? Pourtant, Williams a été instructeur sous Mauch" d'expliquer Morton.

Puis il continua: "Ici à Atlanta, Eddie Mathews s'efforce de garder les joueurs heureux à sa façon. Il n'existe pas de conflit de personnalité. Mike Lum a porté ses cheveux longs. Puis il a décidé de les couper. Ce n'est pas Mathews qui lui a dit. Tous les joueurs des Braves sont décontractés. Quand ils s'amènent au stade, ils sont heureux. Allez-donc poser la même question aux joueurs des Expos. Allez-donc leur demander s'ils sont tendus ou décontractés quand ils se rendent au stade. Le baseball, c'est un travail mais aussi un plaisir. Quand votre travail devient une tâche, c'est alors que ce n'est plus agréable et le rendement d'un athlète peut s'en ressentir."

IL VISE 20 VICTOIRES

Morton a remporté 15 victoires et subit dix défaites avec les Braves l'an dernier. Il a complété dix parties, dont ses quatre dernières et a réussi quatre blanchissages. "J'espère faire mieux cette année, si je continue à faire aussi bien que depuis le début de la saison. Je peux comparer ce début de saison avec celui de l'an dernier. Mais avec un peu de veine, je devrais remporter quatre ou cinq victoires additionnelles" dit-il.

Avec quatre ou cinq victoires de plus, Morton atteindrait le chiffre magique de 20 victoires, ce qui est considéré comme l'objectif de tout lanceur.

Quand on demande aux Expos, ce qui n'allait pas avec Morton, ils ne disent pas grand'chose, sauf qu'il était une pomme pourrie dans un panier de fruits mûrs. En d'autres mots, Morton était un mauvais exemple et une mauvaise influence auprès de ses coéquipiers en voulant tenir tête à son gérant.

"Je n'ai rien contre Cal McLish. Il m'a bien aidé.

Tout comme Lou Burdette, l'instructeur des lanceurs des Braves l'an dernier.

Mais Burdette n'était pas assez consciencieux et sévère. C'est pourquoi il a été remplacé" de commenter Morton.

Mais le fait reste que Morton gagne encore des parties pour les Braves, alors que les Expos se sont retrouvés avec leur petit bonheur.

Avez-vous été oublié?

Voir page 5

STAGES DANS DES ÉCOLES ESTIVALES DE SPORTS

3 SEMAINES... 3 HEURES PAR JOUR... 3 DOLLARS SEULEMENT.



Des écoles estivales de sports offrent, du 24 juin au 23 août, pour la somme globale de trois dollars, des stages, d'une durée de trois semaines, à raison de trois heures par jour.

Si vous avez moins de 17 ans vous pouvez suivre un stage de perfectionnement dans un sport de votre choix. Près de 150 écoles offriront plus de 740 stages durant l'été.

Ces stages sont organisés par des services municipaux de loisirs, par des départements d'éducation physique des écoles et des cegeps et par des organismes privés.

Pour connaître où sont situées les écoles estivales de sports et quels sports elles dispensent il suffit de se renseigner auprès du conseil régional de loisirs de votre région.

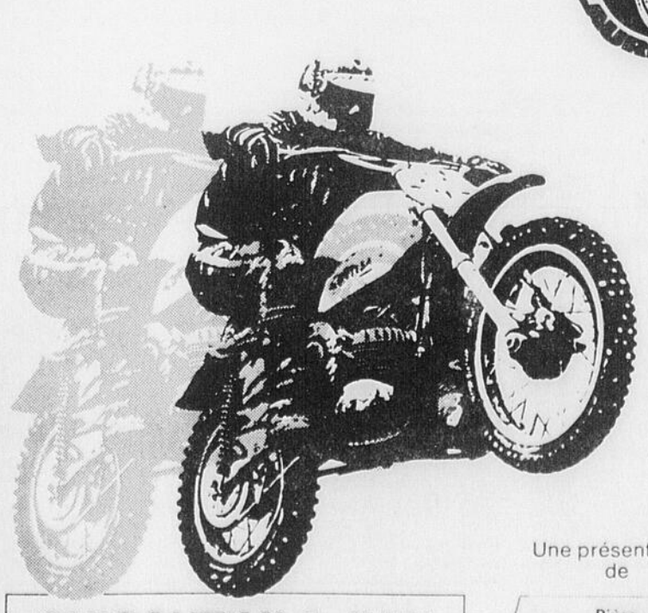
Ces stages sont subventionnés par le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
HAUT-COMMISSARIAT À LA JEUNESSE, AUX LOISIRS ET AUX SPORTS.

MOTO CROSS 74

LAURENTIDE

BOURSES $20,000
SANCTIONNÉ PAR CMA



Une présentation de

CHICOUTIMI 9 JUIN
Organisé par le Club Moto Saguenay
Route 54, Laterrière
Qualifications: 10h a.m./Courses: 1h p.m.
Prix d'entrée: $2.00

Bière Laurentide Ale

BASEBALL

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Port-Alfred 10 Chicoutimi-Nord 5
Jonquière 3 Dolbeau 1

Aujourd'hui
Aucune joute

Demain
Chicoutimi vs Saint-Félicien
Arvida vs Dolbeau
Port-Alfred vs Kénogami
Chicoutimi vs Dolbeau
Arvida vs Saint-Félicien

LIGUE NATIONALE

Hier
Montréal 0 Atlanta 5
New York 0 Houston 1
Cincinnati 7 Philadelphie 4
Saint-Louis 0 San Diego 1
Chicago 5 Los Angeles 6
Pittsburgh 2 San Francisco 6

Aujourd'hui
Montréal vs Atlanta
Pittsburgh vs San Francisco
Cincinnati vs Philadelphie
New York vs Houston
Saint-Louis vs San Diego
Chicago vs Los Angeles

LIGUE AMERICAINE

Hier
Texas 5 Baltimore 3
Californie 4 Détroit 5
Minnesota 3 New York 2
Oakland 4 Milwaukee 6
Cleveland 3 Kansas City 1
Boston 6 Chicago 8

Aujourd'hui
Minnesota vs New York
Californie vs Détroit
Texas vs Baltimore
Oakland vs Milwaukee
Cleveland vs Kansas City
Boston vs Chicago

AU MONTICULE

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh Ellis 1-5 à San Francisco Bradley 6-4.
Montréal Rogers 7-4 à Atlanta Morton 6-5 S.
Cincinnati Kirby 4-3 à Philadelphie Carlton 7-4 S.
New York Matlack 5-3 à Houston Roberts 5-6 S.
St-Louis Thompson 0-1 à San Diego Spillner 1-1 S.
Chicago Bonham 4-8 à Los Angeles Downing 2 S.

LIGUE AMERICAINE

Minnesota Corbin 3-0 à New York Dibson 3-8.
Californie Singer 7-4 à Détroit Lolich 5-7.
Texas Jenkins 7-5 à Baltimore Cuellar 6-3 S.
Oakland Hamilton 4-1 à Milwaukee Kobel 3-3 S.
Cleveland Kline 3-8 à Kansas City Busby 7-3 S.
Boston Drago 4-1 à Chicago Wood 9-6 S.

CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G	P	Moy.	Dif.
Philadelphie	29	25	.537	—
St-Louis	27	25	.515	1
Montréal	23	23	.500	2
New York	22	31	.415	6½
Chicago	20	29	.408	6½
Pittsburgh	18	32	.360	9

Division Ouest

	G	P	Moy.	Dif.
Los Angeles	41	15	.732	—
Cincinnati	31	21	.596	8
Atlanta	29	25	.537	11
Houston	29	27	.507	12
San Franc.	30	28	.517	12
San Diego	21	39	.350	22

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	G	P	Moy.	Dif.
Boston	29	24	.547	—
Milwaukee	27	23	.540	½
Cleveland	26	27	.491	3
Baltimore	25	27	.481	3½
Détroit	25	27	.481	3½
New York	26	30	.464	4½

Division Ouest

	G	P	Moy.	Dif.
Oakland	31	23	.574	—
Texas	27	25	.519	3
Chicago	25	24	.510	3½
Kansas City	26	27	.491	4½
Californie	25	30	.455	6½
Minnesota	22	27	.449	6½

expos
Montréal

	AB	P	CS	PP
Hunt 3b	4	0	0	0
Foli ac	4	0	1	0
W Davis cc	3	0	0	0
Singleton cd	3	0	0	0
Fairly 1b	3	0	2	0
Bailey cg	3	0	0	0
J Cox 2b	3	0	0	0
Humphry r	2	0	0	0
Stinson r	1	0	0	0
Blair l	1	0	0	0
Montague l	0	0	0	0
Day fu	1	0	0	0
T Walker l	0	0	0	0
H Breeden fu	1	0	0	0
DeMola l	0	0	0	0
Total	29	0	3	0

Braves
Atlanta

	AB	P	CS	PP
Garr cg	3	1	2	0
Evans 3b	3	1	2	2
Baker cd	4	0	0	1
Lum 1b	5	0	2	2
D Johnson 2b	4	0	1	0
Office cc	3	0	0	0
Oates r	3	1	1	0
C Robinson ac	4	0	1	0
Capra	3	2	1	0
Total	32	5	10	5

Montréal	000	000	000-0
Atlanta	120	002	00X-5

E-W. Davis, Humphrey, Singleton, J. Cox, DJ-Montréal 2, Atlanta 1. LSB-Montréal 3, Atlanta 11. BV-Garr, Office, Oates. S-Garr. BS-Baker.

LANCEURS:

ML	CS	P	PM	BB	RB
Blair P					
1-1	2	2-3	4	3	4 2
Montague					
2	1-3	2	0	0	0 2
T. Walker					
2	3	2	1	0	0
DeMola					
1	1	0	0	1	1
Capra G					
5-2	9	3	0	0	1 5

FPL par Blair Garr. LG-Blair.
T-2:23.
A-6,518.

A la piste Saguenay

Affrontement de vainqueurs lors du sixième programme

JONQUIERE — Les coursiers cantonnés à la piste Saguenay ayant connu le plus de succès depuis le début de la saison se disputeront les honneurs de la dixième course, course "exacta", lors du sixième programme présenté, demain.

High Gloss, conduit par Yvon Bélanger, et Fea Wejover, sous le coup de guide de Carol Corneau, font tête d'affiche avec des bilans identiques de quatre victoires et une deuxième en cinq départs. Romeo Gold, avec Germain Bouchard, fort d'un chronométrage en 2.09.3 à sa dernière présence en piste, pourrait toutefois jouer un vilain tour à ces deux favoris. Le peloton sera complété de Deesse Coloniale, qui compte déjà trois gains en quatre présences en piste; de Cax Scott, victorieux en 2.10 à son dernier départ; de Queens Partner, qui présente, lui aussi, une fiche impressionnante de deux victoires, deux deuxièmes et une troisième en cinq départs; et enfin d'Adios Anich, toujours en quête de son premier triomphe de la saison.

NOUVEAU VENU

Lors de l'épreuve "Invitation", à la neuvième course, dotée d'une bourse de $700, les parieurs auront l'occasion de voir à l'oeuvre un nouveau venu, soit Love Bomb. Ce coursier, de l'écurie Jean-Eudes Tremblay, faisait campagne à la piste Blue Bonnets de Montréal et compte déjà 35 départs cette saison, avec une fiche d'une victoire, cinq deuxièmes et sept troisièmes, pour des gains de $4,685. Son temps gagnant a été de 2.11.4, mais depuis ses six derniers départs, il a enregistré plusieurs chronométrages en 2.05 et 2.06.

Love Bomb recevra toutefois une solide opposition à sa première présence à la piste Saguenay, principalement de la part de Mauds Champ, récent vainqueur en 2.08.3, de Comet Coloniale, deuxième à Mauds Champ à son dernier départ, et d'Hermano, victorieux en 2.06.2 plus tôt cette saison sur une piste extérieure. Janeys Dream et Maggies Comet compléteront le peloton.

Un total de 70 coursiers prendront le départ à ce sixième programme de la saison, dont le premier départ sera donné à compter de 7h.50.



POINT DE MIRE — Un cheval choyé, ce Little Current. A vrai dire, il mérite bien l'attention des photographes et se faire flatter un peu. Après tout, c'est lui le favoris du 106e Prix Belmont, présenté cet après-midi à New York. (Téléphoto PA)

Shady Character... de progrès en progrès jusqu'au Prix Belmont

NEW YORK (AP) — Lou Rondinello, entraîneur du favori Little Current au Belmont, a déclaré hier qu'il craignait surtout un cheval "qui fait des progrès réguliers et s'entraîne bien" ce que pourrait être Shady Character, aujourd'hui.

L'entraîneur de celui-ci John Russel, a admis que son poulain n'était pas fameux comme "deux ans", mais il a remporté ses deux premières courses comme "trois ans" et s'est classé 2e le 25 mai, après s'être remis d'une blessure subie le 30 mars.

Entre-temps, l'entraîneur Las Barrera a retiré El Espanoleto du Prix, réduisant à 11 partants les inscrits à la dernière épreuve de la Triple Couronne.

Accipiter et Covered Portage pourraient également être retirés.

En plus de Little Current et Shady Character, les inscrits assurés sont Cannonade, vainqueur du Kentucky, Rube The Great, Hudson Country, Bold and Fancy, Jolly Johu, Kin Ru et Sea Songster.

A 11 partants, la bourse totale s'élèvera à $171,950 et un premier prix de $103,170.

Russel admet que la course sera une expérience pour Shady Character, auquel il concède de bonnes chances de l'emporter.

Shady Character a perdu trois courses avant de remporter son premier triomphe chez les "deux ans" sur le gazon.

Distance: 1 ½ mille.
Inscrits: 11 trois ans.
Poids: 126 livres chacun.
Bourse: $171,950 bruts avec 11 partants. 1er prix, $103,170; 2e, $37,829; 3e, $20,634; 4e, $10,317.

Départ: 5h.40 p.m. samedi.
Record: 2.24 en 1973.

Plus grande marge victorieuse: 31 longueurs par Secretariat.

SUR LES BUTS

LIGUE NATIONALE

Montréal	000	000	000-0	3	4
Atlanta	120	002	00x-5	10	0

Blair 1-1, Montague 3, T. Walker 6, DeMola 8 et Humphrey, Stinson 8; Capra 5-2 et Oates.

Cincinnati	000	002	203-7	10	1
Philadelphie	100	001	020-4	13	2

Baney, Carroll 6, Borbon 8 5-3 et Bench; Ruthven, Twitchell 7, Scarce 9 3-4, Linzy 9 et Boone. Cir.: Cin-Perez 11; Phi-Montanez 2.

Chicago	000	013	100-5	6	1
Los Angeles	130	000	101-6	11	2

Reuschel, Stone 2, LaRoche 8 1-2 et Mitterwald; Sutton, Marshall 9 4-3 et Yeager. C.: Chi-Thornton 3, Monday 5, Mitterwald 4; LA-Wynn 16.

New York	000	000	000-0	7	2
Houston	010	000	00x-1	4	1

Parker 1-4, Apodaca et Grote; Wilson 3-3 et M. May. C.: Hou-L. May 10.

St-Louis	000	000	000-0	6	0
San Diego	000	000	10x-1	4	0

Curtis 3-6 et Simmons; Freisleben 4-2, Pena 8 et Barton. C.: SD-Winfield 8.

Pittsburgh	000	020	000-2	9	1
San Francisco	200	211	00x-6	8	0

Demery 0-1, Morlan 5, Tekulve 5, Hernandez 6, Kison 7 et Ryan, Sanguillen 6; D'Acquisto 4-5 et Rader. C.: SF-D'Acquisto 1.

LIGUE AMERICAINE

Minnesota	000	210	000-3	8	0
New York	000	110	000-2	8	1

Blyleven 5-7 et Borgmann; Stottlemyre 6-7 et Dempsey.

Cleveland	100	000	011-3	6	0
Kansas City	100	000	000-1	4	2

G. Perry 10-1 et Duncan; Splittorff 5-6 et Healy. C.: Cle-Lis 1.

Californie	011	000	200-4	7	1
Détroit	000	000	401-5	11	0

Lange, May 7, Lockwood 7, Stoneman 8, Cumberland 8 0-1, Selma 9 et Rodriguez; Fryman, Hiller 8 6-4 et Moses, Lamont 9. C.: Cal-Chalk 3.

Boston	010	040	100-6	9	2
Chicago	004	031	00x-8	9	1

Cleveland, Moret 3, 0-1, Segui 5, Veale 7 et Fisk; Henderson, Moran 5, Kaat 5, 5-6, Forster 7, Acosta 8. C.: Bos-Carbo 10; Chi-Allen 12.

Internationaux de France

Les "têtes de série" disparaissent vite

PARIS (AFP) — Cinq des seize "têtes de série" ont disparu après deux tours dans l'épreuve du simple-messieurs des Internationaux de France de tennis sur terre battue qui se sont poursuivis hier au stade Roland Garros.

Après les éliminations des italiens Paolo Bertolucci (no. 13) mercredi, et Adriano Panatta (no. 7), et de l'américain Stanley Smith, (no 6), jeudi, deux autres joueurs classés, les américains Tom Gorman (no. 20A) et Brian Gottfried (no. 16) ont également connu l'échec.

Demi-finaliste l'an dernier, Gorman, membre de l'équipe américaine de la coupe Davis, a subi la loi du "hippie" brésilien Thomas Koch, victorieux en trois manches. Agé de 29 ans, Koch fut un joueur précoce et en 1963 il atteignit les quarts-de-finale de Wimbledon et en 1968 ceux de Roland Garros.

De son côté, Gottfried s'inclina devant le néo-zélandais Onny Parun, pourtant généralement plus à l'aise sur les surfaces rapides comme le gazon.

Les trois favoris du tournoi passèrent sans encombre le deuxième tour.

FAVORIS

Le tenant du titre, le roumain Ilie Nastase élimina le suédois Leiff Johansson, alors que l'autre joueur de Stockholm, Bjorn Borg (no. 4), triompha du roumain Thomas Ovici. Quant au tchécoslovaque Jan Kodes (no. 2), il disposa du français Jean-[illegible] ptiste Chanfreau. L'américain Arthur Ashe (no. 3), fit également impression devant, certes, un "second plan", le japonais Jan Kuki.

Hubert Green devance 19 golfeurs

PHILADELPHIE (AP) — Hubert Green a devancé 19 golfeurs avec un 69, cinq sous la normale, hier, en prenant les devants à mi-chemin du tournoi de Philadelphie.

Green accusait un retard de quatre coups avant la 2e ronde, mais son total de 137 lui a procuré une priorité d'un coup au 1er rang.

Le meneur de la 1ère ronde, John Schlee, a éprouvé des difficultés à rouler la normale 72 et partageait le deuxième rang avec Tom Jenkins.

Cependant, le fameux Johny Miller revenait en lice avec un 67 pour un total de 139, sur un pied d'égalité avec Mike Hill.

Lee Elder, à 140, suivait en compagnie d'un groupe imposant.

Le champion actuel Tom Weiskopf a roulé un 2e 71 tandis que Gary Player explosait à 74 pour un total de 145.

Cependant, l'anglais Tony Jacklin subissait l'élimination avec un total de 148.

Mise sous contrat de deux juniors avec les Nordiques

QUEBEC (PC) — Les Nordiques de Québec, de l'AMH, ont annoncé hier, la mise sous contrat de deux juniors sélectionnés lors du repêchage amateur, la semaine dernière, à Toronto.

Il s'agit de l'ailier gauche Charles Constantin, des Remparts de Québec, et du défenseur Jean Bernier, des Dynamos de Shawinigan. Tous deux ont signé des contrats de deux ans.

Deuxième choix des Nordiques lors du repêchage, Constantin mesure 6 pieds, 2 pouces, pèse 190 livres et est reconnu pour son style de jeu agressif et robuste.

Quant à Bernier, il a été choisi au quatrième tour et est considéré comme un défenseur offensif qui sait préparer d'excellents jeux. Il pèse 170 livres et mesure 5 pieds, 10 pouces.

Les Nordiques ont aussi annoncé, hier, la nomination de René Lacasse au poste d'entraîneur-chef. Lacasse revient à Québec après avoir passé une saison à Lewiston, club école des Nordiques.

Avez-vous le droit de voter?

Voir page 5

A LA BARRIERE

A la piste Saguenay

PREMIERE COURSE, $400.

1	Roan Bell	R. Violette
2	Fiery Grattan	L. Jean
3	Master Brian	J.-C. Tremblay
4	Lucky Bee Jay	R. Lambert
5	Fury Star	B. Voyer
6	Canadian Lobell	J.-G. Duchesne

DEUXIEME COURSE, $225.

1	Magdalen Tag	Y. Bélanger
2	Miss Valley Cash	R. Lambert
3	Bocage Fleury	R. Lapointe
4	Beverley G.	J.-C. Tremblay
5	Ginger Stick	R. Tremblay
6	Honor Léo	N. Bélanger
7	Kim Time	G. Corneau

TROISIEME COURSE, $275.

1	Denise Lapinière	S. Gagnon
2	Peanut Boy	R. Lambert
3	Lord Wilson	R. Marquis
4	Mister Tim	R. Violette
5	National Rythm	Co. Tremblay
6	Flashy Merry	N. Bélanger

QUATRIEME COURSE, $200.

1	Confiture	R. Marquis
2	Star Man	D. Guay
3	Hattie Mae	Co. Tremblay
4	Whizzer's Lad	V. McCarvill
5	Nauty Joe	L. Jean
6	Henry T. Volo	Cl. Tremblay
7	Expresso Angus	B. Voyer
El.:	Funny Boy	M. Darveau

CINQUIEME COURSE, $275.

1	Step Moraka	G. Bouchard
2	Lassie Irish	J.-P. Boily
3	Abbe Ann	R. Violette
4	Idaho Pine	J.-C. Tremblay
5	Coquette Bri	L.-G. Martel
6	Cash Frisco	Rog. Tremblay
7	Bullet Kast	Y. Bélanger

SIXIEME COURSE, $250.

1	Drummond Chuck	Y. Bélanger
2	Follow Abbe	L. Gravel
3	Marlène Bunter	R. Jomphe
4	Miss Duke Demon	J.-E. Tremblay
5	Richard Belle	Y. Boivin
6	Timely Stone	Dom. Tremblay
7	Comet Mar Mic	L.-G. Martel
El.:	Pleasant Larry et Baron de Tracy	

SEPTIEME COURSE, $275.

1	Lieut Chief	Co. Tremblay
2	Two Moutains Move	R. Jomphe
3	Russell Reel	J. Coulombe
4	Crabb O'Mouette	M. Riverin
5	Jimmie Joe Spangler	L. Jean
6	Romance Adios	S. Gagnon
7	Enid Adios	R. Lambert

HUITIEME COURSE, $225.

1	Worthy Hodgen	L.-G. Martel
2	Scotch Conquest	Cl. Blackburn
3	Charwell	L.-A. Tremblay
4	Happy Nell Dean	G. Bouchard
5	Meadow Victor	Rog. Tremblay
6	Mado Bay	R. Lambert
7	Lucky Moon Day	Co. Tremblay

NEUVIEME COURSE, INVITATION, $700.

1	Mauds Champ	G. Bouchard
2	Love Bomb (a)	J.-E. Tremblay
3	Janey's Dream	S. Gagnon
4	Maggies Comet	C. Corneau
5	Comet Coloniale	M. Turcotte
6	Hermano	L. Gravel

DIXIEME COURSE, $325

1	Roméo Gold	G. Bouchard
2	High Gloss	Y. Bélanger
3	Fea Wejover	C. Corneau
4	Cax Scott	R. Violette
5	Déesse Coloniale	M. Turcotte
6	Queen's Partner	G. Corneau
7	Adios Anich	L. Jean

Les sélections du Quotidien

Notre choix	A surveiller
1- Fury Star	*Roan Bell*
2- Bocage Fleury	*Ginger Stick*
3- Mister Tim	*Peanut Boy*
4- Henry T Volo	*Hattie Mae*
5- Lassie Irish	*Step Moraka*
6- Follow Abe	*Richard Belle*
7- Two Mountains Move	*Lieut. Chief*
8- Mado Bay	*Happy Nell Dean*
9- Mauds Champ	*Janeys Dream*
10- Déesse Coloniale	*Cax Scott*

Meilleur choix: Lassie Irish.
Rendement précédent: 34 sur 80.

Piste Jacques-Cartier

AUJOURD'HUI

PREMIERE COURSE, TROT, $600.

1	Avon Emily	P. Noël
2	Wana Steam	(pas nommé)
3	Mountain Dean	G. Julien
4	Unitas	F. Nadeau
5	Granby Abe	R. Beaudoin
6	Côté Mir	Y. Pelchat
7	Scarlet Ohanlon	P. Lachance
8	Hoosier Smoke	A. Jean
El.:	Gladiator Hanover	
	Kilson	

DEUXIEME COURSE, AMBLE, $500.

1	McFeathers	J. Lépine
2	Echo Dundee	M. Cournoyer
3	Abe Patch	C. Dupont
4	Promise Me Mac	Y. Pelchat
5	Maligo Moraka	C. Denault
6	Josédale Scottie	A. Quinn
7	Pattys Ensign	A. Jean
8	Prim Polly	V. Larose
El.:	Galaban	
	Ree Gallon	

TROISIEME COURSE, AMBLE, $600.

1	Keystone Scotty	S. Bouvrette
2	Whisper Lobell	G. Boily
3	Fair Millie	N. Tremblay
4	Jacques	C. St-Jacques
5	Irma Barmin	P. Grenier
6	Linda Look	A. Fitzgérald
7	Petite Amie	C. Dupont
8	H.-T. Pépé	R. Beaudoin

QUATRIEME COURSE, AMBLE, $550.

1	Forward Lady	J. Cyrenne
2	Snoopy Moot	R. Guérard
3	Doc Lou	A. Tremblay
4	Lord Trust	M. Birou
5	Prince Miles	R. Bélanger
6	Insko Hanover	J. Lefèbvre
7	Katou Dudley	C. Denault
8	Rey Win Sparkle	F. Nadeau
El.:	Parker Forbes	
	Valley Flash	

CINQUIEME COURSE, AMBLE, $2,000.

1	Afton Banker	R. Pagé
2	Miller Killean	P. Lachance
3	Capitol Lobell	G. Boily
4	Burly Scott	A. Jean
5	Mr Frontenac	F. Nadeau
6	Aljeans Dave	M. Giguère
7	Clermont Drumond	A. Veilleux

SIXIEME COURSE, TROT, $900.

1	Drummond R.C.	A. Veilleux
2	Chang	J. Beaudoin
3	Keystone Proudly	Y. Pelchat
4	Super Bell	L. Desrosiers
5	Two Mountains Bank	P. Lachance
6	Hopeful Venture	F. Nadeau
7	Petty Boy	P.-E. Alain
8	The Prude	C. Dupont

SEPTIEME COURSE, AMBLE, $800.

1	Long A Coming	N. Tremblay
2	Bevs Fella	G. Hébert
3	Elaine Angus	P. Lachance
4	Cécile Mir	D. Lemieux
5	Thunderstreak	M. Robillard
6	Adios Sailor	J. Cyrenne

HUITIEME COURSE, AMBLE, $500.

1	Lovely Luann	C. Denault
2	Annie Topfield	E.-L. Bouchard
3	Tovelle	R. Julien
4	Orphan Buster	V. Larose
5	Glenda Doyle	J.-M. Savard
6	Lou Adio	A. Jean
7	Tulip Mir	F. Nadeau
8	Showells Adios	J. Cyrenne
El.:	Laurelwin	
	Armbro Kent	

NEUVIEME COURSE, AMBLE, $700.

1	Side Effects	Y. Pelchat
2	Copper Column	N. Tremblay
3	Rebel Chief	F. Nadeau
4	Wiskers Gold	C. Dupont
5	Sea Lee	R. Dufour
6	Two Mountains Stud	Y. Boily
7	Huntley Lad	J. Fortin
8	Skipper Lou	M. Robillard

DIXIEME COURSE, AMBLE, $750.

1	Abbo Eden	M. Cournoyer
2	Drexell Flash	W. Lépine
3	Saratoga Lad	J. Lefèbvre
4	Justice Minbar	R. Bélanger
5	J.-D. Carolyn	A. Quinn
6	Pea Coat	Y. Pelchat
7	C.-B. Test	C.-H. Bouchard
8	Erney Goose	(pas nommé)
El.:	Belvedere Mir	
	Ex. Go. Per.	

DEMAIN

PREMIERE COURSE, TROT, $500.

1	Smart Fella	M. Robillard
2	Green Acres First	A. Jean
3	Lightning Jim	J.-C. Guénette
4	Guy Tag	G. Julien
5	Mar Con Tenor	V. Larose
6	Earl's Excellency	P. Noël
7	Floradeem	(pas nommé)
8	Pink Diamond	F. Nadeau
El.:	Gambler Candor	
	Tout Atout D.	

DEUXIEME COURSE, AMBLE, $500.

1	Parading Pence	Y. Boily
2	Gabalan	C. Dupont
3	Laurelwin	Y. Fontaine
4	Newport Buzzard	P. Grenier
5	Theyre Off	R. Pagé
6	Regal Don	V. Rhéaume
7	Valley Flash	C. Denault
8	Armbro Kent	R. Bélanger
El.:	Mille Volts	
	Miss Kingston	

TROISIEME COURSE, TROT, $1,700.

1	Gallatin	(pas nommé)
2	Emperor Mir	J. Cyrenne
3	Meadow Can	Y. Pelchat
4	Mar Mic Gerry	G. Robichaud
5	Lianes Rodney	C. St-Jacques

QUATRIEME COURSE, AMBLE, $600.

1	Welcome Change	P. Noël
2	Armbro Onalee	G. Boily
3	Gay Gypsy	G. Hébert
4	Baron Everett	G. Labonté
5	Gerry Larry	C. Dupont
6	Proof	R. Drapeau
7	Credibility	P. Grenier
8	Armbro Adios	C. St-Jacques

CINQUIEME COURSE, AMBLE, $1,200.

1	Paysan Fleurie	J. Cyrenne
2	Fly Test	S. Bouvrette
3	Reddi J. Adios	C. Dupont
4	J.-T. Parker	J.-E. Girard
5	Ben Ernest	P. Grenier
6	Lew James	A. Jean
7	Don Frisé	Y. Pelchat

SIXIEME COURSE, TROT, $750.

1	René Mir	G. Julien
2	Kilson	V. Légaré
3	Great Meadow	C. St-Jacques
4	Gladiator Hanover	P.-E. Alain
5	Idéal Lady	V. Rhéaume
6	Cocktail Hour	Y. Pelchat
7	Heidi Barmin	R. Beaudoin
8	Fiacco Julie	F. Nadeau
El.:	Nugget Pick	

SEPTIEME COURSE, AMBLE, $900.

1	Cooper Lass	G. Boily
2	Rob Ron Robbin	J.-M. Savard
3	Vallie Rainbow	Y. Pelchat
4	Chatfield Wind	R. Bélanger
5	Good Venture	S. Bouvrette
6	Royal House	C. St-Jacques
7	Mr Flinstone	M. Birou
8	Don Drummond	C. Dupont
El.:	Nechako Clarke	

HUITIEME COURSE, AMBLE, $750.

1	Mark Bill	A. Jean
2	Abrasive Yankee	P. Grenier
3	Shadydale Stepper	G. Boily
4	Wil Diamond	J.-M. Savard
5	Beth McKlyo	C. Denault
6	Robert Volo	J.-C. Guénette
7	Twin City Adios	Y. Boily
8	Léon Dawn	(pas nommé)

NEUVIEME COURSE, AMBLE, $600.

1	Wildcat Kelly	Y. Boily
2	Art's Call	G. Boily
3	Mark Herbert	Y. Pelchat
4	Scottena	F. Nadeau
5	Saul Hanover	E. White
6	Cold Spring Pete	L. Desrosiers
7	P.-T. Foster	G. Leclerc
8	Brewers Gem	Y. Fontaine

DIXIEME COURSE, AMBLE, $750.

1	Mike Ra Phone	S. Bouvrette
2	Grand H. Hilda	J.-M. Savard
3	Billy Brook Dean	R. Bélanger
4	Boumfrise	C. Dupont
5	J.-D. Champ	G. Boily
6	Ex Go Per	(pas nommé)
7	Roya's Dan	E.-L. Bouchard
8	Mr Red Adios	C. Denault

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

La hausse importante de la bauxite inquiète peu les dirigeants de l'Alcan

ARVIDA, - Stimulés par une meilleure conjoncture des marchés nord-américains, les bénéfices d'Alcan augmenteront sensiblement en 1974, malgré les coûts plus élevés, notamment ceux qu'entraînera la nouvelle taxe imposée sur la bauxite. C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui le vice-président directeur général, Finances, d'Alcan Aluminium Limitée, M. John H. Hale.

S'adressant aux membres de l'Association des analystes financiers de Philadelphie, M. Hale a ajouté que "la demande d'aluminium se poursuit toujours aussi forte dans le monde non communiste et qu'il n'existe encore aucun signe de surproduction".

"Même s'il est difficile, poursuit-il, d'évaluer les stocks de nos clients, nous croyons savoir que, de manière générale, les stocks disponibles dans le monde non communiste ne dépasseront pas les prévisions pour 1974, à moins que la demande n'accuse une chute plus forte que prévue. On s'attend, cependant, à ce que les prix sur les marchés du métal disponible baissent au cours du deuxième semestre, réduisant ainsi l'écart entre ceux-ci et les prix-barèmes".

"Maintenant que les usines d'électrolyse d'Alcan tournent à pleine capacité au Canada et que, au Royaume-Uni, elles s'approcheront de ce rythme d'ici la mi-juillet et aussi malgré les coûts plus élevés, les bénéfices d'Alcan, a fait savoir M. Hale, demeurent au même taux qu'au cours du premier trimestre ($1.13 par action). Et ce progrès continuera à moins d'une détérioration dans la conjoncture économique mondiale par opposition au léger relèvement généralement prévu".

BAUXITE DE JAMAIQUE

Faisant allusion à l'augmentation des impôts sur la production de la bauxite en Jamaïque, M. Hale s'est dit d'avis que la bourse a réagi d'une manière exagérée.

Voici d'ailleurs ce qu'en a dit M. Hale:

"Le gouvernement de la Jamaïque a présenté une loi en vertu de laquelle les impôts sur la bauxite extraite par l'Alcan passeront d'environ $2.50 américains la tonne à un peu plus de $11 la tonne aux niveaux actuels des prix. Le coût par tonne d'aluminium faite à partir d'alumine jamaïcaine augmentera d'environ 2.25 cents la livre qui s'ajouteront aux autres augmentations de coûts que la Compagnie doit absorber. Cette augmentation des impôts, avons-nous appris, sera rétroactive au début de 1974, ce qui, pour Alcan, signifie des impôts supplémentaires dus à la Jamaïque en 1974, de l'ordre de $23 millions.

"Il nous est difficile d'évaluer pour le moment l'effet de ces mesures législatives sur nos bénéfices, vu les dispositions contractuelles et fiscales, complexes qui nous lient à nos clients acheteurs d'alumine jamaïcaine et répartis dans cinq pays. Comme compensation, ces coûts supplémentaires seront partiellement déductibles et il est à espérer que nos clients acheteurs d'alumine et d'autres produits accepteront de payer des prix plus élevés" a-t-il déclaré.

"Comme vous le savez, l'industrie de l'aluminium comprend très bien le besoin en revenus plus élevés que ressent la Jamaïque. C'est pourquoi elle avait offert de tripler les niveaux d'impôts par rapport à ceux de 1973. Pour sa part, Alcan aura à verser des impôts quatre fois supérieurs à ceux de 1973, car dans le passé l'assiette fiscale de la Compagnie était par rapport à sa taille plus élevée à cause d'une rentabilité supérieure à celle de l'industrie jamaïcaine en général".

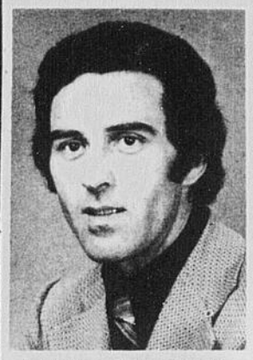
PALIERS D'IMPOSITION EXCESSIFS

"Les producteurs d'aluminium, dont Alcan, estiment excessifs les nouveaux paliers d'imposition qui risquent de porter un coup sérieux à la situation compétitive de la Jamaïque et à l'élargissement éventuel des applications de ce métal.



LE MOTEUR ECONOMIQUE DE DEMAIN — M. Pierre Théberge, vice-président de J.-R. Théberge Ltée, de Chiccutimi, considère la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi comme un moteur pour le développement économique de demain. "D'ailleurs, l'Université et la Fondation seront bénéfiques à la région Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau de mille et une façons. M. Théberge, qui a remis la contribution de la compagnie qu'il représente à la Fondation s'entretient ici avec M. Jean-Paul Lessard, secrétaire-administratif de la Fondation.

NOMINATION
CHEZ
CLAUDE CHRETIEN LTEE



MICHEL LAFOREST

M. Claude Chrétien, propriétaire de Claude Chrétien Ltée est heureux d'annoncer la nomination de M. Michel Laforest au poste de gérant du magasin, situé au 485, Centenaire, Jonquière.

M. Laforest profite de l'occasion pour inviter tous ses clients et amis à venir le rencontrer et pourra vous faire bénéficier de ses nombreux conseils en matière de décoration et pour l'achat de meubles.

LA BOURSE

A Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les secteurs ont fermé à la hausse vendredi à la Bourse de Montréal et l'activité y a été faible tout au cours de la séance.

Le virement est tout de même un peu plus élevé que la veille. Il se situe à 834,400 actions, contre 801,500 actions jeudi.

Les banques montent de 6.46 et atteignent 264.26, les industrielles, de 4.50 et atteignent 209.40, l'indice composé monte de 4.06 et atteint 200.10, les papeteries montent de 3.28 et atteignent 125.18 et les services publics, de 1.40 et atteignent 133.30.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Ven.	Jeu.
Gains	135	105
Pertes	69	93
Inchangées	49	50
Total	253	248

IAC Industries, dont 104,755 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa coe a monté de 1-8 et atteint $17.

Macdonald Mines, dont 49,100 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a baissé de cinq cents et est tombée à 85 cents.

La Banque de Commerce, en hausse de 3-4 et au niveau de $27 1-2 dans un virement de 2,180 actions, annonce que son solde se situe à $48,041,398 pour le semestre qui s'est terminé le 30 avril dernier, contre $41,748,931 pour la même période en 1973.

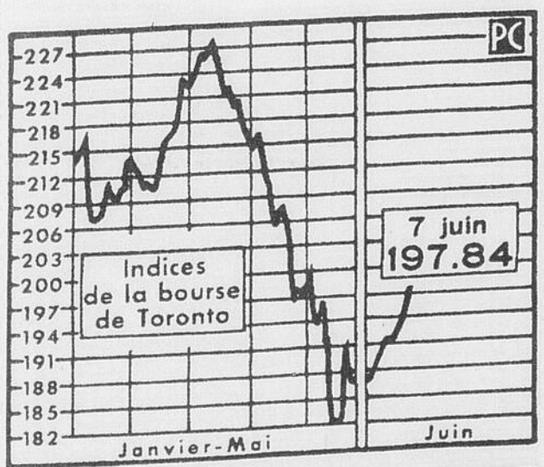
LES PETROLES

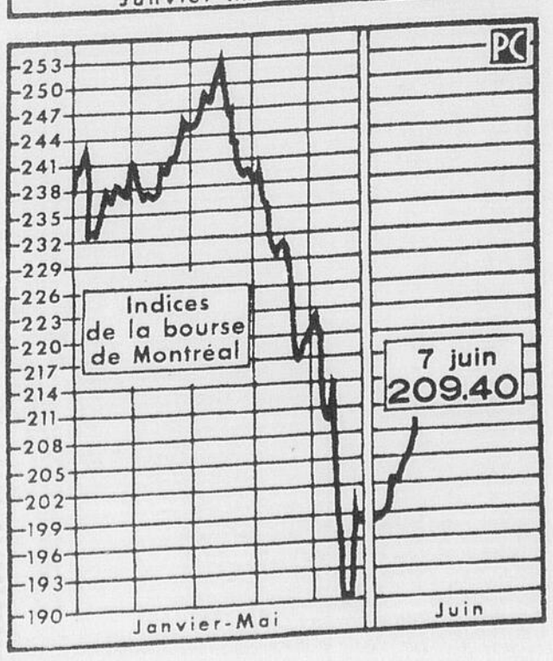
La plupart des pétroles ont progressé. Dome Petroleum à $28 1-2 monte de 1 1-8, Hudson's Bay Oil à $30, de 3-4, Pacific Petroleum à $22 1-2, de 1-2, Gulf Oil Canada à $29 3-8, de 3-8, Pancanadian Petroleum à $9 7-8, de 3-8, Husky Oil à $16 1-2, de 1-8, Total Petroleum à $8 3-4, de 1-8, tandis que Pan Ocean Oil à $11 recule de 1-4.

Ailleurs, on voit à la hausse notamment Reader's Digest à $14 1-2, un gain de 1 1-2, Domtar à $26 3-4, un gain de 1 1-4, Hollinger à $32 1-2, un gain de 1 1-4, Northern Electric à $23 1-2, un gain de 1 1-4, Macmillan à $27 3-4, un gain de 1 1-8, Moore Corp. à $52 1-8, un gain de 1 1-8, Great Lakes Paper à $21 1-2, un gain de $1, Imasco à $29, un gain de 5-8, Ivaco à $13 1-2, un gain de 5-8, Interprovincial Pipeline à $16 1-4, un gain de 5-8, International Nickel à $28 3-8, un gain de 5-8, Genstar à $18 3-4, un gain de 1-2, Massey-Ferguson à $17 1-2, un gain de 1-2, National Trust à $14, un gain de 1-2, Price Ltd. à $14, un gain de 1-4, Microsystems à $5 1-2, un gain de 1-4 et Power Corp. à $11 3-4, un gain de 1-4.

Consolidated Bathurst, en baisse de 5-8 et au niveau de $28 1-2, est au nombre des rares perdants.

Dans le secteur de la spéculation, Beaver Mining monte de huit cents et atteint $2.68 dans un virement de 30,300 actions.





A New York

NEW YORK (AFP, PA) — Les cours ont continué de monter vendredi à Wall Street, où la séance a connu une activité que l'on n'avait plus vue depuis de nombreuses semaines.

La hausse fait suite à l'annonce d'une réduction d'un quart de point de son prime rate par la First National City Bank. Le mouvement d'enthousiasme de la première demi-heure s'est cependant calmé et l'indice des industrielles, en hausse de plus de six points après une demi-heure de transactions, a par la suite fluctué légèrement et il affichait un gain de plus de 8 points à la clôture.

Les résultats ont été très irréguliers selon les valeurs, seuls quelques compartiments terminant en hausse. Il s'agit en particulier des papiers, où Zellerbach avance de 1 1-8 point, des chemins de fer, où Union Pacific gagne 2 1-2, des pharmaceutiques, où Pfizer s'adjuge près de 2 dollars, des machines-outils, où Ingersoll Rand avance de 1 1-2 et des ordinateurs, en léger progrès.

De nombreux compartiments ont terminé de façon irrégulière, comme les grands magasins, où Sears avance de plus d'un point, les chimiques, où Dupont s'adjuge plus de 5 dollars, les électroniques, avec un gain de 1 3-8 pour Sperry Rand et les pétroles, avec une perte de 2 dollars pour Atlantic Richfield, tandis que les aérospatiales, les automobiles, les tabacs, les aluminiums, les alimentaires et les aciers avançaient ou reculaient de quelques fractions. Quelques compartiments, enfin, sont en baisse, comme les télévisions, où Sony cède 2 1-2 et Motorola 2 1-8, et les matériaux de construction, dans une moindre mesure.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles monte de 8.37 et atteint 853.72. Son gain net pour toute la semaine est de 51.55 points.

Le virement se situe à 19.02 millions d'actions.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	VEN.	JEU.
Gains	1,100	1,007
Pertes	377	386
Inchangées	310	388
Total	1,787	1,781

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, McIntyre perd 1-8 et tombe à $37 5-8, Alcan monte de 1 1-8 et atteint $29 5-8, Seagrams, de 1 et atteint $39 5-8, Dome Mines, Inco, Massey Ferguson et Canadian Pacific enregistrent des gains fractionnaires.

A Toronto

TORONTO (PC) — Vendredi, les prix ont monté considérablement, pour la seconde journée consécutive, à la Bourse de Toronto et l'activité a été grande sur ce marché tout au cours de la séance.

L'indice industriel y monte de 3.85 et atteint 197.84, les métaux de base gagnent .54 et atteignent 84.59, les pétroles de l'Ouest, 4.95 et atteignent 198.73, mais les aurifères font un plongeon de 9.49 et tombent à 439.24.

Les mines industrielles et les banques sont les plus forts gagnants dans l'indice industriel, où il n'y a qu'un seul perdant, les communications.

Les courtiers attribuent la hausse de Toronto à la hausse de Wall Street, marché qui a été influencé par la réduction qu'une grande banque a annoncée, baisse qui porte sur le taux d'intérêt privilégié.

Le virement se situe à 2.87 millions d'actions d'une valeur totale de $22.75 millions, au regard de 2.42 millions d'actions d'une valeur totale de $17.12 millions la veille.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	VEN.	JEU.
Gains	375	275
Pertes	130	166
Inchangées	202	211
Total	707	652

On a suspendu les transactions dans le cas de Maher parce qu'une nouvelle devait être annoncée au sujet de cette compagnie. La dernière cote de l'action ordinaire et de l'action privilégiée de Maher est de $40 et $7 3-8.

Il y a eu suspension également dans le cas des actions d'Algoma Steel. La raison, c'est une nouvelle selon laquelle une filiale de Canadian Pacific Ltd. projette d'offrir $32 pour chacune de quelque 2.5 millions d'actions d'Algoma. La dernière cote d'Algoma est de $27 1-2.

Home Oil B monte de 2 3-4 et atteint $36 3-4, Northern Electric, de 1 3-8 et atteint $23 1-8, Canadian General Investments, de 1 3-8 et atteint $19 1-4, Dominion Citrus, de 1 1-4 et atteint $6 1-2.

Obligations

MONTREAL (PC) — Marché montréalais des obligations.

A long terme: Canada, provinces et sociétés, pas de changement.

A court terme: Canada, pas de changement.

Bénéfices nets

Dupuis Frères Ltée, pour l'année qui s'est terminée le 5 janv. dernier, $1,205,000, perte; contre $164,000.

General Distributors of Canada Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 avril dernier, $998,000-16 cents l'action, contre $945,000-15 cents.

Hamilton Trust and Savings Corp., pour les six mois qui se sont terminés le 30 avril dernier, $438,000-51 cents l'action, contre $332,000-53 cents.

Ionarc Smelters Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $306,721, perte-huit cents l'action, contre $444,723-12 cents.

Magna International Inc., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 avril dernier, $733,000-$1.27 l'action, contre $479,000-85.3 cents.

Markborough Properties Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 avril dernier, $1,999,000-50.2 cents l'action, contre $544,900-13.8 cents.

Revelstoke Compagnies Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $44,000-un cent l'action, contre $247,000-12 cents.

Ronalds-Federated Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 avril dernier, $491,000-45 cents l'action, contre $458,000-42 cents.

St. Lawrence Columbium and Metals Corp., pour les six mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, $167,631-5.5 cents l'action, contre $165,207-5.4 cents.

Trimac Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 mars dernier, $979,000-46 cents l'action, contre $1,492,000-73.2 cents.

United Siscoe Mines Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $56,190, perte-un cent l'action, contre $85,724, bénéfice-deux cents.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Biltmore Industries Ltd., priv., série A, six cents, le 15 juil. aux actionnaires inscrits le 28 juin.

Canadian Pacific Investments Ltd., 31 cents, semestriel, hausse de trois cents, le 29 juil. aux actionnaires inscrits le 28 juin.

Consolidated Pipe Lines Co., sept cents, hausse de un cent, le 30 juin aux actionnaires inscrits le 14 juin.

Maher, 20 cents; priv. à 60 cents, 15 cents; payables les deux le 2 juil. aux actionnaires inscrits le 14 juin.

Mercuriale

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

FRUITS

Pommes: Cortland, $4.75 à $5.25 le boisseau, $6.00 à $6.25 huit cellos de 5 lbs; McIntosh, $6.50 à $7.00 le boisseau, $7.00 à $7.25 huit cellos de 5 lbs.

LEGUMES

Asperges: $11.00 le 30 lbs.
Ciboulette: $1.00 la douz. de paquets.
Concombres: $5.50 à $5.75 le 24.
Echalotes: $3.25 à $3.50 pour 36 paquets.
Epinards: $3.50, 12 cellos de 10 onces.
Laitue: frisée, $4.00 à $4.50 pour 24; Boston, $4.50 à $5.00 le 16.
Menthe: $2.00 à $2.50 pour 12 paquets.
Panais: $2.75 à $3.00, 12 cellos de 2 lbs.
Pommes de terre: $5.25 à $5.40 le 50 lbs.
Radis: $4.25 à $4.50 pour 3 douz. de paquets.
Rhubarbe: .60 à .70 la douz. de paquets.
Rutabaga: ordinaire, $3.00 à $3.25 le 50 lbs.
Plants de fleurs et légumes: $1.15 à $1.25.

L'or

LONDRES (AP) — Prix de l'once d'or sur les principaux marchés internationaux, à la fermeture, vendredi:

Londres	$155.00
Paris	$163.95
Francfort	$159.21
Zurich	$155.50
Hong Kong	$154.27
Beyrouth	$5,123 le kilo.

L'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. cotait l'argent canadien, en devises américaines, vendredi, à $4.976 l'once de Troyes.

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a monté de 1-50 vendredi à Montréal et y a atteint $0.96 8-25 et la livre sterling y a baissé de 17-100 et y est tombée à $2.31 3-5.

A New York, le dollar canadien a baissé de 1-50 et est tombé à $1.03 41-50 et la livre sterling a baissé de 23-100 et est tombée à $2.40 9-20.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points, 76; 93 points, 77; Commission canadienne de l'industrie laitière, 77.

Fromage: blanc, 84.1; jaune, 84.4.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lbs., .50 à .52; procédé par rouleau, No 1, en sacs, .51; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .45 à .47.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation, .47, pour nourrissage, procédé par rouleau et vaporisation, .44 à .46. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, 12.50.

Lait clair en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, .08; procédé par vaporisation, .14; procédé par vaporisation non-hydroscopique, .20 à .23 1-2.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 79.2; A-gros, 76.7; A-moyens, 72.6; A-petits, 60.3.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, .76; A-gros, .74; A-moyens, .70; A-petits, .58; A-pee wee, .39.

Pommes de terre: I.P.E., $1.40 à $1.47 le 10 lbs; $3.25 à $3.35 le 25 lbs, $6.25 à $6.50 le 50 lbs; N.-B., $1.23 à $1.28 le 10 lbs, $2.90 à $3.00 le 25 lbs, $5.60 à $5.75 le 50 lbs; Californie, $13.00 à $13.25 le 100 lbs; Floride, $11.50 à $12.00 le 100 lbs.

Il y avait un arrivage.

Devises étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	1.4450
Allemagne (mark)	.3965
Australie (dollar)	1.4400
Autriche (schilling)	.0549
Belgique (franc)	.0261
Bermudes (dollar)	1.02
Brésil (cruzeiro)	.1555
Bulgarie (lev)	.8869
Chine (yuan)	.5100
Danemark (couronne)	.1685
Espagne (peseta)	.0171
Etats-Unis (dollar)	.9655
France (franc)	.2030
Hongrie (forint)	.0911
Inde (roupie)	.1270
Italie (lire)	.001545
Japon (yen)	.003480
Mexique (peso)	.0789
Norvège (couronne)	.1850
Pays-Bas (florin)	.3735
Pologne (zloty)	.0479
Roumanie (leu)	.1597
Royaume-Uni (livre sterling)	2.3450
Suède (couronne)	.2295
Suisse (franc)	.3350
Tchécoslovaquie (couronne)	.1900
Union soviétique (rouble)	1.2781
Venezuela (bolivar libre)	.2253
Yougoslavie (dinar)	.0575

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
A et B					
Abby Glen	9000	425	420	425	+25
Aby Gin w	1200	130	120	130	+20
Abitibi	38875	$11¾	11⅜	11½	+ ⅛
Acklands	700	$12	11⅜	11⅜	– ⅜
Acklnd 2p	z50	$13⅜	13⅜	13⅜	
Acres Ltd	3300	$8	7⅜	8	+ 1
Acres A pr	100	$39½	39½	39½	+ ¼
Acres wt	8300	38	36	38	+2½
Advocate	z1	90	90	90	
A.G.F.M	z70	180	180	180	
Agnico E	2200	$7	6¾	6⅞	– ⅛
Agra Ind	3400	$7½	7¼	7½	+ ½
Akaitcho	600	169	160	169	+ 4
Albany	4099	41½	41	41	
Alt East G	2000	$5⅞	5⅜	5⅞	+ ½
Alta Gas A	2536	$13½	13¼	13½	+ ⅜
Alta G C p	220	$55½	55½	55½	
Alta G D p	z5	$145	145	145	
Alcan	17860	$29	28	28⅜	+ 1
Algo Cent	450	$12¼	12	12	
Algoma St	3754	$27⅞	27⅜	27⅓	
All-Can B	1900	310	300	305	+ 5
Allarco Dv	900	$9½	9	9½	+ ¾
Alminex	600	$5⅞	5¾	5⅞	+ ½
Alpa Ind	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Alum 4½ p	300	$32½	32½	32½	
Am Bonza	500	175	175	175	
Am Larder	3000	72	70	72	+ 2
Am Eagle	9500	107	105	106	+ 3
Am Leduc	3000	5	5	5	–1½
A Quasar P	200	$13	13	13	+ 1
Andres W	975	$12⅜	12¼	12½	– ⅛
Anglo-cn	1055	$21⅛	20¼	20¾	+ ¾
Ang CT 4½	z25	$23¾	23¾	23¾	
Ang U Dev	7200	135	127	132	+ 1
Aquitaine	2305	$27⅛	26½	26¾	+ ½
Argosy	20500	18	16	18	– 2
Argus	z55	$20	20	20	
Args 250 p	100	$29	29	29	
Argus B pr	100	$28½	28½	28½	
Asama	11200	$9½	9¼	9¼	– ¼
Asbestos	146	$18½	18½	18½	
Ashland C	400	$8⅞	8⅞	8⅞	
Asoc Porc	z9	102	102	102	
Atco A	1100	$15	14⅝	14⅞	– ⅛
Ato Hard A	1000	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅜
Ballndery	2500	103	100	100	–10
Banister C	1000	$7½	7¼	7½	– ¼
Bankeno	4700	350	335	345	+ 5
Bk Mtl	13031	$18	17½	18	+ ½
Bank N S	6218	$35⅞	35	35⅞	+ ⅞
B Cdn Nat	5970	$18¾	18¼	18⅜	+ ¼
Bathst p	475	$11½	11½	11½	– ⅜
Baton B	z25	480	480	480	
Becker B p	200	325	325	325	
Bell Canad	9442	$42⅛	41⅜	42	+ ½
Bell A pr	1400	$42	41¾	42	+ ½
Bell pr	225	$43½	43	43½	+ ½
Beth Cop	z25	$12½	12½	12½	
Big Nama	1000	20	20	20	
Black P A	100	400	400	400	
Blkwod A	400	415	415	415	– 5
Block Bros	1600	325	315	325	+15
Bomac A	100	$5¼	5¼	5¼	– 1
Bombrdier	1750	255	240	255	+20
Bovis Cor	3225	177	175	175	+10
Bowater	319	340	340	340	
Bow-m pr	250	$39	39	39	
Bow Valy	2850	$22	21¼	21¾	+ ⅛
BP Can	10734	$14¼	13⅞	14¼	+ ½
Bralor Res	1200	150	145	145	– 5
Bramalea	2200	$5⅜	5¼	5⅜	+ ¼
Brameda	6500	55	44	53	+13
Brascan A	6951	$17	16¾	16¾	
Brenda M	400	$5⅞	5¾	5¾	
Brdg Tnk p	z50	$39½	39½	39½	
Brinco	5815	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
BC Forest	370	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
BC Pack B	z67	$32¾	32¾	32¾	
BC Sugar A	450	$20½	20	20½	+ 1
BC Sugar p	433	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
BC Phone	z50	$51¾	51¾	51¾	
BCPh 1956	z10	$50⅛	50⅛	50⅛	
Broul R	4000	61	60	61	+ 2
Bruck B	200	$9	8⅜	8⅜	
Brunswk	3800	445	410	435	+25
Budd Auto	1300	$7¾	7¾	7¾	
Budd A w	300	320	320	320	+15
Bulora Cor	500	150	143	143	– 7
Burns Fdxk	600	$11½	11½	11½	+ ¼
C					
Cad Frvw	1225	$15	15	15	+ ¼
CAE Ind	1000	$8¾	8⅝	8¾	+ ¼
Cal Pow	350	$23½	23¼	23¼	+ ½
Cal P 7 p	200	$89½	89½	89½	–1½
Calvert	6200	19	18	18	– ½
Camflo	6955	$15	14	14⅝	– ⅜
Cam Chib	1000	$6¼	6	6	– ¼
Camp RL	1400	$34	33	34	– 2
Campau A	350	$8¼	7⅞	8¼	+ ¼
Campau 7p	900	$10	10	10	
Can Cem L	1720	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
C Geother	1600	115	110	110	
Can Malt A	450	$27½	27	27½	+ ½
C Nor West	2400	$6⅜	6	6⅜	+ ⅜
C Pakrs C	z125	$21½	21	21½	
Can Perm	1875	$17	16½	17	+ ¾
CS Pete	8600	365	345	365	+15
C Tung	6100	400	385	400	+15
C Cable w	600	205	190	205	+30
Cdn Can A	100	$8½	8½	8½	– ⅛
Cdn Cel	10450	$5⅜	5⅛	5⅜	+ ¼
C Curtis	3000	50	48	50	+ 4
C Ex Gas	2200	270	265	270	+10
CG Invest	780	$19¼	18¼	19¼	+1⅜
C Homestd	1350	460	450	450	
C Hydr	1400	$7	6¾	7	+ ½
C Imp Bank	9764	$27⅞	27	27⅞	+1¼
C Ind Gas	6484	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅜
CIL	8150	$21	20½	21	+ ¾
C Int Pow	100	$11¼	11¼	11¼	– ¼
CLI Pete	7500	30	25	30	+ 9
C Manoir	600	425	420	425	+ 5
C Memoial	250	135	135	135	+ 5
C Ocdental	300	$10	10	10	– ⅛
CP Inv	13605	$15½	14⅞	15½	+ ⅝
CP Inve pr	2885	$30⅜	29¼	30½	+1¼
CPIn w	69740	220	187	198	+13
CP Ltd	18646	$14¾	14⅜	14½	+ ⅛
Cdn Sup O	400	$40½	40½	40½	+1¼
Cdn Tire	z25	$41	41	41	
Cdn Tire A	3079	$40¾	40½	40½	
C Utilties	100	$9½	9½	9½	
CWN G 4 pr	500	$9¼	9¼	9¼	– ⅛
Candel Oil	325	$7½	7⅜	7⅜	+ ¼
Canron	3995	$23½	22½	23¼	+ ¾
Caron 6 pr	z50	$95	95	95	
Capit Div	1000	34	34	34	
Cara	200	$6¾	6¾	6¾	– ⅛
Carl OK	3270	265	255	260	+ 2
Carl OK A p	z50	$18⅝	18⅜	18⅝	
Carl OK B p	200	$21¼	21¼	21¼	
Carrier JD	900	195	190	190	+10
Cassiar	757	$7	6⅞	7	+ ¼
Cassidy L	400	$5	5	5	+10
CC Yachts	600	360	355	360	– 5
Celane	11595	$6¼	6	6⅛	– ⅛
Celan 175 p	100	$18⅞	18⅞	18⅞	– ⅜
CFCN	100	$6½	6½	6½	– ¼
Charter Oil	100	400	400	400	
Chmily	23850	289	277	287	+ 7
Chesvl	36000	17	16	17	
Chib-K	10000	29½	29	29½	+1½
Chib M	1000	40	40	40	+ 5
Chieftan D	5900	$7⅜	6⅞	7	
Chimo	2000	114	114	114	+ 4
Chrysler	5230	$16⅜	16¼	16½	+
ETYYT					
†					tytc
o33 3 - 3					
City Sav T	100	$9	9	9	– ⅞
Coch Will	5300	160	148	150	–20
Cokfield	367	430	420	430	– 5
Coldstm	791	211	210	211	– 9
Cominco	4160	$28¼	27	27½	+ ½
Com Cap	625	245	245	245	+ 5
C Holiday I	1240	$6	6	6	
Computel	600	$5	485	485	–40
Conn Chm	100	425	425	425	
Con Bath	850	$28⅞	28½	28½	– ½
Con Bath p	z100	$16¾	16¾	16¾	
Con Bath w	7500	120	112	112	– 8
C Bath 68 w	2100	$14	13¼	13⅜	+ ⅜
Con Bldg	7050	290	270	280	+19
Con Fardy	z200	86	86	86	
C Durham	4500	75	75	75	– 2
C Marben	1200	75	75	75	+ 2
C Morisn	1600	188	182	188	+ 6
Con Nichol	3500	11	10	11	– 1
Cons Pipe	200	285	280	285	+25
Cons Prof	3500	93	90	93	+ 3
C Rambler	200	270	270	270	
C Rexspar	500	22	22	22	+ 4
Con Textle	425	340	330	330	–10
Con Dis	10690	$7¼	7	7	
Cons Gas	3725	$15½	15⅛	15⅛	– ¼
Control F	1100	190	190	190	
Conwest	940	375	355	370	+20
Corby vt	225	$19⅜	19½	19⅜	+ ¼
Cornat I	15300	495	480	490	+ 5
Coronatn	1100	240	230	230	
Cr Food A	z25	$25¾	25¾	25¾	
Coseka R	2000	160	157	159	+ 2
Craigmt	610	$5½	5½	5½	
Crain R L	350	$10¼	10	10¼	+ ½
Crestbrk	300	$5⅝	5½	5½	
C Zelrba A	131	$20	20	20	– ⅛
Crush Intl	5100	$7⅞	7⅞	7⅞	
Cuvier M	1900	173	170	170	+ 3
Cygnus A	500	$7¾	7¾	7¾	
Cygnus B	100	$7¾	7¾	7¾	
D à G					
Daon Dev	3100	$9⅞	9½	9⅝	+ ⅛
D Aragon	3000	15	15	15	
Decca R	600	300	280	300	+25
D Eldona	1000	39	39	39	– 1
Delta Ben	100	250	250	250	+30
Denison	162	$41½	41½	41½	+1¼
Dicknsn	3000	$8¼	7¾	8	– ⅛
Discovry	1100	210	210	210	–25
Distl Seag	3875	$38½	37⅜	38½	+1¼
Doman I	500	$6	5¾	5¾	+ ⅛
Dome Pete	4125	$28¾	28	28½	+ ⅞
D Bridge	5100	$45½	44⅛	45	+ ½
D Citrus	48850	$6½	5½	6½	+1¼
D Explor	See list below.				
Dofasco	7769	$33⅜	32¾	33	+ ½
D Glass pr	300	$13½	13½	13½	CR
Dom Store	5105	$15	14⅞	15	
D Textie	8310	$11¾	11⅜	11½	+ ⅛
Domtar	5020	$27	26	26¾	+ ⅞
Domtar pr	100	$13½	13½	13½	
Donlee M	200	400	385	385	–30
Dr Mc C A	1500	$19	18½	19	+ ¾
Dunraie	1000	21	21	21	+ 1
Du Pont	385	$29¼	29	29¼	+ ¾
Dustbane	700	$6½	6½	6½	+ ⅜
Dylex Ltd	100	$6	6	6	+ ¾
Dylex L A	512	$6⅛	5¾	6⅛	+ ⅜
Dynsty	41000	$8¼	8	8¼	+ ⅛
East Mal	1170	$5¼	5	5⅛	– ¼
East Sull	653	270	261	261	– 9
Electro A	425	$6⅞	6¾	6⅞	+ ½
Emco	50830	$7½	7⅛	7½	+ ½
Falcon C	2375	$10½	10⅛	10½	
Falcon	1292	$49	48¼	48¾	+ ¾
Farm Mer	100	495	495	495	+20
Fields S	800	$17⅛	16⅝	17	+ ⅝
Finning T	1475	$9	9	9	+ ¼
F Mar	1600	52	50	52	+ 2
Foodcrp L	1600	135	132	135	
Foodex S	1000	465	450	465	+25
Ford Cnda	z10	$85	85	85	
F Sea	100625	$5⅝	5¼	5⅜	+ ⅜
F Season w	4000	250	250	250	+20
Francana	2409	$10⅝	10⅛	10½	+ ⅝
Frobex	2014	20	20	20	+ 1
Fruehauf	500	$8⅝	8⅝	8⅝	– ⅜
GH Steel	1100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Gaz Metr	100	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Gaz 5.40 p	z25	$56	56	56	
Gaz M 6w	z90	83	83	83	
GMC	686	$50½	50	50¼	+ ¾
Gerin 1st p	300	$8¼	8¼	8¼	
Genstar L	2168	$18¾	18⅜	18⅝	+ ⅛
Gnstar L w	600	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Gesco Dis	200	445	435	445	+15
Gnt Masct	2700	116	115	116	+ 3
Giant Yk	100	$14¾	14¾	14¾	– ⅛
Gibraltar	1200	$8¾	8⅝	8¾	+ ¼
Glendale	600	415	410	415	+20
Gold Crest	700	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Goldund M	1400	55	55	55	
Goldray	z333	41	41	41	
Graff G	400	$27¾	27½	27¾	+ ¼
Granduc	600	230	225	230	– 5
Gt Oil Sds	200	$7¾	7¾	7¾	– ¼
GL Nickl	2400	165	160	160	
GL Paper	300	$21½	21½	21½	+ ⅜
Gr Plairs	2400	$38¼	38¼	38¼	
Gt W Life	200	$61	60	61	+ 2
Gt West S	4755	$5½	5	5¼	+ ¼
G West wt	550	140	140	140	– 5
Green A L	100	175	175	175	+20
Greyhnd	761	$16½	16	16½	+ ½
Guar Trst	491	$7⅞	7½	7⅞	+ ¾
Gulf C	10497	$29½	29¼	29¼	+ ⅛
Gulfstrem	8307	82	75	80	+ 3
H à L					
Hambro C	3600	300	275	300	+25
H Group	10225	$6¼	5⅜	6	+ ⅜
Ham Tr	715	$9½	9½	9½	
Hnd C A pr	100	425	425	425	–70
Hard Crp A	700	$6⅜	6¼	6⅜	+ ¼
Hard Crp C	z50	$6	6	6	
Harlequin	550	$12	11½	12	
Harris J S	4930	400	385	395	+15
Hawker S	4000	$6¼	6	6⅛	+ ⅛
Hawker pr	z35	$60	60	60	
Hayes D A	100	$6½	6½	6½	
Hedway C	1000	400	385	400	+15
Hollinger	350	$33	32¾	32¾	+ ¾
Homco Ind	200	420	420	420	+20
Home A	5735	$37¾	36¾	37¾	+ ¾
Home B	1050	$36¾	35	36¾	+2¾
H Bramor	200	495	485	485	+15
Houston O	8000	200	180	188	+12
Hud Bay A	4200	$21¼	20¾	21¼	+ ⅞
Hud Bay B	z50	$20⅞	20⅞	20⅞	
HBay C	10180	$17¼	17⅛	17¼	+ ¼
HB Oil Gas	857	$30	30	30	+ 1
Huron Eri	925	$25	24¾	25	+ ½
Husky Oil	7280	$16¾	16⅜	16¾	+ ½
Husky B pr	z25	$34	34	34	
Husky D w	4112	72	66	69	+ 4
Husky E w	z50	$7	7	7	
Hydra Ex	5000	75	70	71	– 8
Hy's Ltd	200	290	270	290	+10
IAC	7160	$17⅜	17	17	– ¼
IAC 4½ p	170	$50	50	50	
IAC wt	1820	475	450	465	+15
Imasco	8 0	$28¾	28¾	28¾	+ ⅛
Imasco A p	500	345	345	345	+10
Imp Gen	100	375	375	375	+25
IOil A	28065	$30	29⅛	29⅜	+ ⅜
Indal Can	6450	$12⅛	12	12	
Indusmin	200	$8¼	8⅛	8¼	+ ¼
Inland Gas	937	$8½	8⅜	8½	
Inter-City	800	495	490	495	+10
Inter C B w	700	274	270	274	+ 4
Intrmetco	200	370	370	370	–10
IBM	194	$223	220	223	+6¼
Int Mogul	3550	$7½	7¼	7¼	– ¼
I Mogul A	300	$13	13	13	
Inco	22812	$28⅝	27⅞	28¼	+ ⅜
Int Obaska	4400	35	33	33	– 1
Interpool	1050	$12	11¾	11⅞	+ ¼
Intpr Pipe	7045	$16¼	15⅞	16¼	+ ¾
Int Pipe w	200	400	400	400	+10
Ipsco	2100	$16	15½	16	+ ½
Inter Tech	1000	17	17	17	
Inv Group	500	$7¼	7¼	7¼	+ ½
Inv Grp A	1530	$7½	7¼	7½	+ ⅜
Inv Grp 5 p	1100	$15⅞	15⅜	15⅜	– ⅛
Irwin T A	3300	275	270	275	+10
Iso	2300	140	140	140	
ITL Ind	2000	215	205	205	– 5
IU Intl	41892	$13⅝	13¼	13½	+ ⅜
Ivaco I	13110	$13½	13	13½	+ ⅝
IWC Com	1100	121	112	121	+15
Jannock	1325	$6⅞	6¾	6⅞	+ ⅜
Jannock D	162	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
Janock 6 p	z30	$64	63½	63½	
Jannock A	290	$12⅞	12⅞	12⅞	– ⅛
Jelex	See list below.				
Joliet	1500	25	25	25	– 1
Jorex Ltd	1100	49	49	49	+ 1
Kaiser Re	7200	465	445	460	+10
Ksr w	10000	205	197	200	+ 3
Kaps Tr	23050	225	215	221	+ 7
Keen Ind	500	$5½	5½	5½	
Kelly D A	3125	$5⅛	5⅛	5⅛	
Kenting	100	$5½	5½	5½	
Kerr Add	675	$11⅜	11½	11½	– ¼
K Anacon	4000	29	29	29	– 1
Koffler	1425	$5⅞	5⅝	5¾	+ ½
Koffler A p	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ½
Koffler w	2600	150	140	150	+25
Labatt A	1790	$25⅝	25	25⅜	+ ⅜
Labatt A p	620	$25½	25½	25½	+ ½
Laidlaw T	4352	$6⅛	6	6⅛	+ ¼
Lakehead	1000	9	9	9	– 1
LOnt Cem	4500	355	345	350	+ 5
Lasitr Km	500	50	50	50	
Laurasia	8125	72	65	72	+ 4
Lau Fin	300	$9½	9¼	9½	+ ⅜
Lau F 1.25	z60	$14½	14½	14½	
Lau Fn 140	z75	$16¾	16½	16½	
Leigh Inst	3400	244	235	244	+14
Leons Frn	200	$9⅜	9¼	9¼	– ⅛
Liberian	300	$9⅝	9⅝	9⅝	
Linc A p	100	$21½	21½	21½	
Linc T w	200	189	189	189	– 1
LL Lac	z4	210	210	210	
Livingsto	300	$8	8	8	
Living w	270	450	450	450	
Lob Co A	1600	$7	7	7	
Lob Co B	2430	$7	6¾	7	
Lob Co pr	240	$24¾	24¾	24¾	+ ⅛
Lob Ltd Ap	400	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Lob Ltd Bp	500	$16¾	16¾	16¾	+ ¼
Lochiel	6700	165	160	165	+ 9
Loeb M	150	340	340	340	+ 5
Logistec C	400	220	220	220	+ 5
Lost River	3970	335	305	335	+30
Lytton M	3000	170	166	166	+ 4
M à O					
Maclarn A	200	$26¾	26¾	26¾	+ ¾
Maclarn B	1000	$26¼	25¾	25¾	– 1
Mclan H A	400	$7¼	7¼	7¼	
MB Ltd	9545	$27¾	27	27¾	+1⅛
Madlin	22205	$5⅜	5	5¼	+30
Madsen	2400	190	181	182	– 6
Magnason	1800	235	225	225	–15
Maislin I	100	$5¼	5¼	5¼	
Maj Wil	12040	$6⅛	5¾	6⅛	+ ⅛
Malartic	1000	149	148	148	– 2
Man Bar	7550	109	106	108	– 4
M Lf Mills	1175	$22	21	22	+ 1
Marcana	1333	17	16½	16½	– ½
Mrtme Ele	z75	$8½	8	8	
Maritime	z50	$16¾	16¾	16¾	
Martin	8500	35	33½	34	– 1
Martin r	260999	1½	1	1	– 1
Mas F	20411	$17⅝	17¼	17⅝	+ ½
Mattgmi	1700	$14	13⅞	14	+ ½
Mc Adam	2000	37	37	37	
Mc Intyre	425	$37¼	37	37	
McLaghln	1700	$15¼	15	15¼	+ ½
McLagn w	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅜
MDS Helth	178	265	265	265	
Melton R E	400	355	350	350	+10
Mentor	200	183	183	183	– 2
Mercantil	3425	$18¾	18¼	18¼	– ¼
Merland E	2000	180	180	180	+ 4
Meta Uran	4000	17	17	17	+ 1
Met Stores	700	$12⅛	12⅛	12⅛	– ⅛
Met Stors p	2925	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Met Str 67 p	3300	$16¼	16¼	16¼	– 1
Met Trust	1200	$20	20	20	– ¼
Microsyst	2975	$5½	5½	5½	+ ¼
Micrsys w	500	290	290	290	+ 1
Midrim	z50	8	8	8	
Milt Group	100	220	220	220	–30
Mindamr	3200	250	240	249	+19
MLW Wor	100	$15½	15½	15½	+ ½
Molson A	7691	$23	22½	23	+ ⅜
Molson B	450	$20¼	20	20¼	+ ⅛
Monenco	600	$10½	10½	10½	
Montrey A	2000	23	23	23	– 2
Mtl Trust	100	$13½	13½	13½	+ ½
Moore	9012	$52¼	51¼	52	+ 1
Morse B pr	z50	$34¾	34¾	34¾	
Mt Wright	1000	16	16	16	
Multi-Mi	2000	58	58	58	
Multi Acc	800	425	425	425	+25
Murphy	200	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Mymar M	1499	64	64	64	+ 3
NaChrs I	9200	$7¼	7	7⅛	+ ⅜
Nat Drug	428	$5¼	490	490	
Nat Drug p	100	$8	8	8	
Nat Groc p	215	$23	23	23	–1½
N Hees Ent	100	253	253	253	+ 4
Nat Pete	3500	31	28	28	– 2
Nat Sea A	600	$15	15	15	
Nat Trust	200	$14½	14½	14½	+1⅛
N B Cook	900	255	255	255	+ 5
NBU Mine	1200	350	340	340	+15
Neonex	4900	206	197	201	+ 2
New Ath	3000	23	23	23	
New Cal	2000	25	25	25	– 1
Newconx	550	480	480	480	
N Gvue	11500	13	13	13	
N Kel	10000	38	36	37	
N Provid D	5000	30	30	30	
N Que Ragl	350	465	455	460	+ 5
N Sen	26500	24	20	20½	–1½
N Yok Oil	2986	58	58	58	
Noble M	6300	56	55	55	– 3
Noma Ind	z100	$5¾	5¾	5¾	
Nor Acme	1000	15	15	15	– ½
Noran A	13554	$41½	40¾	41½	+ 1
Nordair L	300	360	360	360	
Norlex	4500	24	22	22	– 2
Normick P	z47	375	375	375	
NC Oils	2300	410	390	410	+20
N Canada	2000	69	67	69	+ 1
Nor Ctl G	2315	$11¾	11½	11⅝	
Nor Ctl B p	300	$21	21	21	+ ¼
Nor Ct 150 p	450	$20½	20¼	20¼	– ⅜
Nor Ctl w	500	295	285	285	
Nor Elect	2190	$23⅛	22⅜	23⅛	+1⅜
Nor Tar pr	z50	$23¼	23¼	23¼	
Northgat	1890	$6	5¾	5⅞	– ⅛
Northld	500	17	17	17	– 3
N Rock	z200	20	20	20	
NW Util p	z5	$45½	45½	45½	
NS Savngs	230	$15½	15½	15½	+ ½
Nowsco W	800	$8	8	8	+ ¼
NRD Min	2000	36	36	36	
Numac	7265	$12¼	12	12⅛	+ ⅛
Nu-Wst A	615	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Nu-Wst B	1150	$6¾	6⅝	6⅝	
NW Fin	6093	134	130	130	
Okwd	10500	164	159	160	+ 5
Obrien	2350	79	77	79	– 2
Ocdentl Pt	1800	$9¾	9¾	9¾	– ¼
Ocelot Ind	1500	440	420	440	
Oil Patch	1300	210	210	210	+ 5
Okanagan	500	$6	6	6	
Ontario Tr	900	$5	5	5	+25
Orchan	600	415	410	410	+ 5
Orlando R	2000	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
OSF Ind	400	$5¾	5¾	5¾	
Oshawa A	3350	$6¼	6	6⅛	– ⅛
Osisk	20500	28	26½	27	
P à S					
Pac Coper	2100	72	70	71	– 3
Pac Pete	6825	$22½	22	22½	+ ½
Pac West A	2050	$9½	9	9	
Pac WA A p	z50	$36¼	36¼	36¼	
Page Pet	1000	210	210	210	+10
Pamour	7000	$12¼	11½	11⅞	– ⅝
Pancana I	2

Heureux les amateurs de hamburgers

Le prix du boeuf haché descendrait encore!

OTTAWA (PC) — La Commission de surveillance du prix des produits alimentaires a prédit, jeudi, que le prix au détail de la viande de boeuf hachée, qui est quelque peu descendu ces derniers temps, va continuer à baisser dans un avenir prochain, parce que le boeuf désossé importé coûte maintenant moins cher.

M.John Morris, spécialiste de la commission, dit que le prix du boeuf désossé irnporté d'Australie et de Nouvelle-Zélande, quoique celui-ci ne constitue que 10 pour cent du boeuf haché vendu au Canada, est le principal facteur qui détermine le prix que le consommateur paie.

Depuis qu'a été préparé un rapport spécial sur le boeuf haché, rendu public jeudi, le prix du boeuf désossé importé est tombé de 72 à 63 cents la livre.

M. Morris a fait ces commentaires alors que la commission publiait son rapport, lequel demandait une plus large mesure d'inspection du boeuf haché et des amendes plus fortes en cas de contravention aux règlements, et cela dans le but d'offrir aux consommateurs une plus grande protection.

CRITIQUES

Pour sa part, Mme Beryl Plumptre, président de la commission, qui comprend cinq membres, a dit que l'organisme qu'elle préside recommande un système plus serré d'inspection du boeuf haché, de façon à empêcher qu'il ne contienne trop de gras, trop de matières étrangères et trop de bactéries.

Le rapport en profite pour rabrouer vertement, dans ce domaine, deux ministères, celui de la Santé et celui de la Consommation.

Lors d'une conférence de presse, M. Morris a dit que les prix de la viande hachée dans les magasins à chaîne d'Ottawa étaient d'environ 89 cents la livre, alors que, tout récemment, ils atteignaient plus de $1.00 la livre. Dans quelques mois, dit-il, les prix pourraient baisser jusqu'à 69 cents la livre.

Le paleron haché de boeuf, qui contient moins de gras que le boeuf haché ordinaire, se vend généralement 10 cents la livre plus cher, et la ronde hachée se vend 10 cents plus cher que le paleron.

Mme Plumptre fait remarquer cependant que le conflit ouvrier qui sévit en Alberta— où trois salaisons ont décrété un lock-out — pourrait fausser totalement ces prévisions, surtout si le conflit s'étend à d'autres provinces.

RECOMMANDATIONS

Mme Plumptre est d'avis qu'il faudrait identifier avec plus de soin la viande hachée offerte dans les magasins d'alimentation et que le ministère de la Consommation devrait faire plus d'inspections pour éviter la fraude.

Elle ajoute que le ministère de la Santé, plus particulièrement son service de protection de la santé, devrait voir à ce que le boeuf haché offert soit de bonne qualité.

L'étiquetage du boeuf haché, dit-elle, devrait se faire en fonction du gras que contient le produit.

Le rapport ajoute qu'il était alarmant — étant donné la grande quantité de produits que les tests ont jugés insatisfaisants, — que le ministère de la Consommation se soit contenté de faire des expertises sur seulement 1,764 échantillons de boeuf haché — pour tenter de déceler des fraudes — de mars 1972 à mars de cette année.

L'ACC déterre la hache de guerre pour s'attaquer aux fabricants de "citrons"

CALGARY (PC) — Il y a bien des façons de témoigner de son mépris envers le "citron", le nom qu'on donne aux automobiles défectueuses, qui représentent la principale cible que se sont assignée les consommateurs, organisés en comité d'action, au cours de l'année qui vient, a déclaré, mercredi, M. Lowell Dodge, directeur du Centre pour la sécurité automobile, de Washington, D.C.

Ainsi, a-t-il dit à l'Association des consommateurs du Canada-ACC- un groupe d'étudiants de San Jose, Californie, a acheté une voiture, et l'a enterré dans un trou creusé pour la circonstance.

Un autre propriétaire frustré a mis le feu à sa voiture, qui lui avait coûté $10,000, ce qui lui a valu une note d'un sympathisant, accompagnée d'un billet de $10, disant: "J'aimerais être aussi courageux que vous".

A sa 27e réunion annuelle, l'ACC, a choisi l'automobile comme objectif pour l'année 1974-75 et M. Dodge, qui a collaboré avec Ralph Nader à la rédaction du livre "Que faire de votre voiture défectueuse" "What to do with Bad Car" — "Manuel de combat pour les propriétaires de citrons" — a été invité à Calgary, à exposer son plan d'action.

Le point faible des manufactures d'automobiles est qu'elles tiennent à leur image en tant que sociétés. Ce sont les protestations des consommateurs qui ont provoqué en grande partie le rappel de quelque 45 millions de voitures depuis 1966 aux Etats-Unis.

CIBLE FACILE

"L'industrie automobile a à elle seule assuré la survivance du mouvement des comsommateurs, grâce aux faits qu'elle offrait des garanties qui ne voulaient rien dire et qu'elle se permettait d'avoir un taux élevé de déficiences dans les produits qu'elle mettait en vente", rappelé M. Dodge, qui parlait pour la dernière fois à titre du directeur du Centre pour la sécurité automobile et qui est maintenant éditeur de l'Environmental Law Review, à Washington.

M. Dodge révèle qu'il se fabrique aux Etats-Unis chaque jour trois fois plus de véhicules automobiles qu'il ne naît de bébés et que plus de la moitié des voitures construites depuis 1966 ont dû être rappelées pour fins de réparations ou de remplacement de pièces défectueuses — ce qui n'est évidemment pas le cas pour les bébés naissants.

M. James O'Grady, d'Ottawa, président de l'ACC, admet que l'organisme n'a pas les ressources financières qui lui permettraient de faire des expertises sur tous les modèles de véhicules, mais ajoute qu'il espère réunir assez de fonds d'ici cinq ans pour le faire.

AUTRES OBJECTIFS

A la réunion annuelle de l'ACC, on a étudié 15 résolutions et on en a adopté 13: parmi elles, une requête demandant au gouvernement fédéral d'interdire la vente des bouilloires électriques dont les soudures sont faites de plomb et une autre exigeant une enquête sur les variations considérables de prix qu'on peut noter dans le cas d'un bon nombre de marchandises.

L'ACC, d'autre part, compte intensifier son programme d'intervention auprès des bureaux de règlementation, au nom des consommateurs. Ce programme lui a été rendu possible grâce à une subvention de $116,000 pour 1974-75, que lui a offert le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, M. Herb Gray, qui a inauguré lundi la réunion de l'organisme.

Peine de mort
Financement des programmes municipaux

Points chaudement débattus au congrès des maires et municipalités

WINNIPEG (PC) — La Fédération canadienne des maires et municipalités s'est engagée jeudi, à la fin de son congrès annuel de quatre jours, dans un débat sur la peine de mort mais, comme on aurait pu s'y attendre, la question est restée en suspens.

La résolution qui avait été soumise par la délégation de Surrey, en Colombie-Britannique, a attiré plus de commentaires que tout autre à ce congrès auquel participaient plus de 600 délégués.

Mise à part cette tempête de dernière minute, le congrès s'est déroulé dans le calme et le résultat le plus important qui s'en dégage est la décision d'approuver la formation d'un comité dont la tâche consistera à trouver le meilleur moyen de financer les programmes municipaux. Ce comité est constitué de représentants de la fédération et des gouvernements fédéral et provinciaux.

M. Bernard Wolfe, conseiller municipal de Winnipeg qui a été élu jeudi à la présidence de la fédération, a déclaré d'autre part que la principale tendance qui se soit manifestée au congrès visait à un élargissement de la participation des membres de la fédération.

Un programme destiné à assurer une telle participation a été lancé par l'adoption d'une résolution portant sur la mise sur pied de comités régionaux qui étudieront les problèmes des petites localités et des centres ruraux. Ces comités auront à promouvoir la réalisation de programmes propres à aider les localités concernées et à établir des liens avec la fédération, laquelle peut sembler dominée par les grandes municipalités.

Conscient du besoin de trouver un nouveau mode de financement pour les dépenses municipales, M. Wolfe a déclaré d'autre part que l'époque du paternalisme affiché par les gouvernements supérieurs est désormais révolue.

"Ils doivent s'asseoir avec nous à une table et nous faire participer aux décisions qui nous touchent", a-t-il dit.

Cette attitude a d'ailleurs semblé susciter une réaction favorable de la part de trois hommes politiques de premier plan qui étaient présents à la clôture du congrès, soit le premier ministre du Manitoba, M. Ed Schreyer, le ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines, M. Ron Basford, et le leader du Nouveau Parti démocratique, M. David Lewis.

DECES

JEAN-ROCH GOBEIL
Est décédé à Haute-Rive, le 6 juin 1974 à l'âge de 38 ans et 5 mois, **M. Jean-Roch Gobeil** époux de Dame Marie-Joseph Savard.

Il demeurait au Rang 5 à St-Nazaire.

Les funérailles auront lieu lundi, le 10 juin 1974 à 3 hres.

Le départ se fera de la salle paroissiale de St-Nazaire à 2:30 pour l'église de St-Nazaire et de là au cimetière paroissial de St-Nazaire.

Direction: Bérubé & Fils, Alma.

— — —

Mme Aldéa Laplante-Bélanger, 69 ans et 7 mois, 6105 Avenue Royale, Ange-Gardien.

— — —

M. Gérard Bruneau, 61 ans, 376 rue St-Luc.

— — —

M. Bertrand Larouche, 33 ans, 923 Place Bélair, Ste-Foy.

— — —

M. Alphée Lefebvre, 60 ans et 3 mois, 319 rue St-Pierre, St-Raymond.

— — —

M. J.E. A. Lessard, 80 ans, 119 rue du Manège, Beauport.

— — —

M. Louis Marceau, 68 ans, Ste-Hénédine.

— — —

M. Adolphe McCarthy, 76 ans, 823 rue Corrine, Québec.

— — —

M. Georges Morrow, 20 ans, Chemin de la Grande Ligne.

— — —

M. Denis Ouellet, 16 ans, 2350, Avenue Vitrée.

— — —

Mme Marie-Alphonsine Jacques-Paré, 91 ans et 7 mois, 510 Chemin Ste-Foy.

— — —

M. Philippe L. Pepin, 76 ans et 6 mois, Vallée-Jonction.

— — —

M. Gilles Pouliot, 38 ans, 2040 Chemin de la Grande Ligne, Stoneham.

— — —

Mme Yvonne Tourigny-Savoie, 72 ans et 11 mois, Foyer des Bois-Francs.

— — —

REMERCIEMENTS
ABBE EMILE TREMBLAY

Très sincères remerciements aux personnes et organisations qui ont daigné rendre un hommage inoubliable aux récentes obsèques de l'abbé **Emile Tremblay,** curé d'Albanel. De la part de la famille du défunt.

A tous un cordial merci!

Absence à la conférence des premiers ministres des provinces maritimes

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Le premier ministre Frank Moores, de Terre-Neuve, a fait savoir, jeudi, qu'il n'assisterait pas à la conférence qui doit réunir, la semaine prochaine, les premiers ministres des provinces maritimes ainsi que les gouverneurs des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

M. Moores a expliqué que plusieurs affaires importantes le retiendraient à cette date dans sa province et que Terre-Neuve serait représentée à cette conférence par le ministre de la Justice, M. T.-Alex Kickman.

MANDRAKE LE MAGICIEN



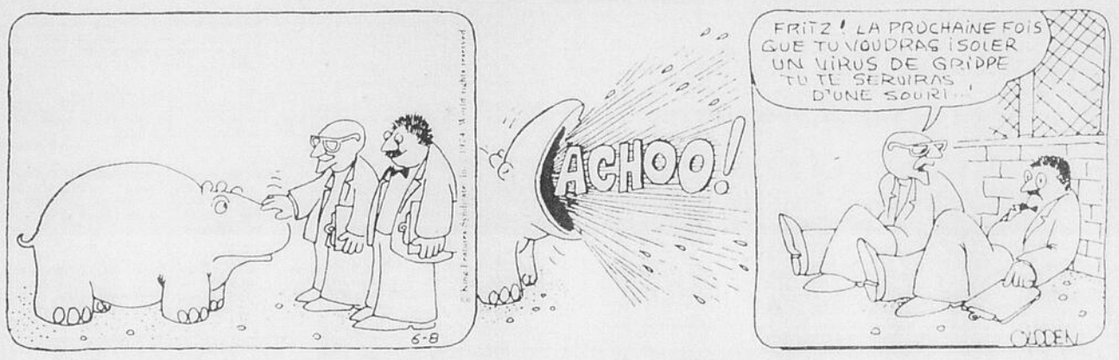
ARCHIE



GROS LIMONEUX



LE GENIE



FLASH GORDON



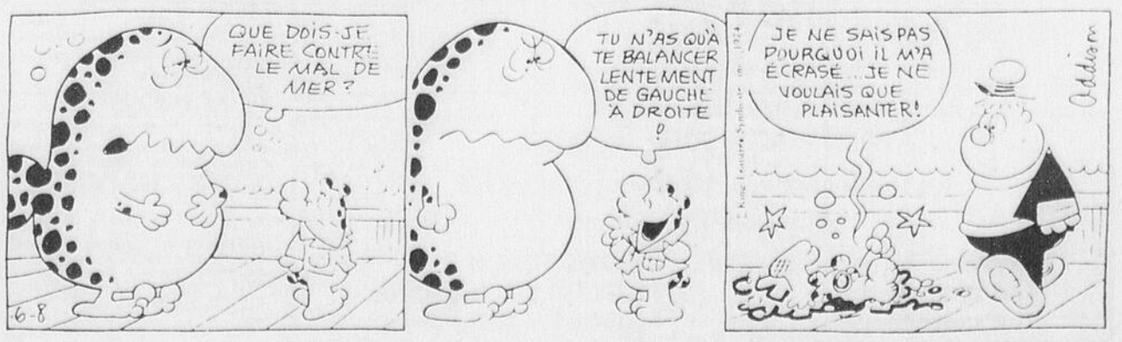
RIP LE DETECTIVE



FANTOME



ARCHE DE NOE



ANNONCES CLASSEES

Tél.: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

GRAN TORINO sport, 1972, très bas millage, raison: départ. Tél.: 549-4842.
F-1450

MONTEGO GT 1973, moteur 400, 2-V, 18,000 milles, P.B., P.S., automatique. Tél.: 544-5111.
F-1471

DODGE START 1967, 4 portes, brun, 4 pneus neufs, freins neufs, moteur et transmission neufs. Tels: 548-5437 ou 548-6690.
F-1410

PONTIAC 1968 Laurentien, en très bonne condition, prix à discuter. Tél.: 673-4527.
F-1476

VOLKSVAGEN fast-back, 1971, avec radio, chauffrette à gaz, en bonne condition. Tél.: 543-6585.
F-1472

1970 **FIAT**: bonne condition, 5 vitesses, pneus radiaux, convertible, tout équipée, la meilleure offre. Tél.: 549-7902.
F-1434

VOLKS Beattle De Luxe 1970, en excellente condition. Tél.: 543-5327.
F-1413

A LIQUIDER rapidement par propriétaire, Acadian 1969, mécanique excellente, condition, cotée $1,100.00 offerte: $800.00, (à discuter.) Tél.: 549-3066.
F-1391

CAMIONS A VENDRE

SUPER VAN FORD 1971, 6 cylindres, automatique, 41,000 milles, batterie neuve, freins neufs, vitres de côté et arrière, excellente condition, prix $1,795. 671, boul. St-Ignace, Chicoutimi. Tél.: 543-1595.
F-1402

CHALETS A VENDRE

CHALET: situé Lac Brochet, 5 1/2 pièces, meublé, foyer granit noir, 2 chaloupes avec garage, moteur, terrain 170 x 200, quai ciment, plage en sable, prix $14,000.00. Tél.: 543-8915, après 5h.30 p.m.
F-1446

COMMERCES A VENDRE

EPICERIE boucherie licenciée, établie depuis 25 ans, affiliée à un groupement, très bien équipée, chiffre d'affaires intéressant, située Jonquière, renseignements: 543-1595, jour seulement.
F-1403

DIVERS A VENDRE

CHIEN BERGER-ALLEMAND: pure race, ayant 6 semaines. Tél.: 544-3072, après 9 hres p.m., dimanche.
F-1422

MAISON MOBILE Marlette, 60' x 12', 3 chambres, sans meuble, adresse: trailer 40, Base de Bagotville. Tél.: 677-2098.
F-1482

REPRISE: maison mobile 1973, Commodore Port-Royal, 68 x 14, meublée. Tél.: 549-8060.
F-1502

POUR LAVAGE de tapis, à vendre, machine à vapeur, avec vacum, de marque Pull Man, à prix réduit. Tél.: 543-4907.
F-1484

MENAGE à vendre, pour cause de départ, en bonne condition, prix spécial. Comprend: 1 divan, 1 lazyboy électrique, 1 set de salle à manger, 1 laveuse, 1 sécheuse, 1 cuisinière, 1 frigidaire. Tél.: 543-4907.
F-1483

TENTE française 18 x 14, avec rideau et chambre avant, servie une saison, $325.00. REMORQUE (trailer) roues tamdem, idéal pour terra-jet, $325.00. Toile de toile blanche, complet, pour Ford Bronco, $125.00. Tél.: 549-9236, après 6 hres.
F-1444

GRANGE étable, 80' x 60', située à l'Ascension, pour démolir ou déménager. S'adresser à Allen Cyr, tél.: 347-5215, prix à discuter.
F-1349

SECHEUSE: Beaty, bonne condition, frigidaire, 2 portes verticales G.E., poêle G.E. 30'' et rôtisserie, commode de 3 tiroirs, tente 10 x 12. Tél.: 549-1547.
F-1498

SET DE CHAMBRE: en bois verni, conviendrait pour chalet, en très bonne condition. Tél.: 543-2234, le soir.
F-1429

MAISONS A VENDRE

DIRECTEMENT DU propriétaire, grandeur 30 ½ x 42, 11½ pièces, 5 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, tapis mur à mur, sous-sol fini, 412, St-Michel, Jonquière. Tél.: 547-7431.
F-1401

MAISON de 2 étages, située rang 7 l'Ascension, terrain 260' x 200', prix spécial, jusqu'au 15 de juin, $8,000.00, possibilité de financement sur place. S'adresser à Allen Cyr, tél.: 347-5215.
F-1348

MAISON UNIFAMILIALE 36' x 28', terrain aménagé 50' x 135', située 195, St-Clément, Jonquière. Pour informations: 547-7447.
F-1417

MAISON directement du propriétaire, excellente qualité, 42 x 28, 3 chambres, salon, salle à manger, cuisine, sous-sol complètement fini, abri d'auto, environnement paisible, prix raisonnable, Chicoutimi-Nord. Tél.: 549-7049.
F-1470

MAISON: 4 chambres à coucher, split-level, salle de récréation finie, disponible 1er juillet, située Arvida. Tél.: 548-8122.
F-1430

COTTAGE brique Novelec, 3 chambres, salon, foyer, salle à diner, cuisine, dinette, 2 salles de bains, maison 1,456 pi. ca., terrain 7,856 pi. car., construite 1 an, vente cause: transfert. Tél.: 543-3645.
F-1445

PORT-ALFRED MAISON: directement du propriétaire, 5 logements, chauffage huile, entrées laveuse, sécheuse, situé 1111, rue Mathieu. Tél.: 544-6141.
F-1425

MAISON: 5 chambres, salon, salle à manger, cuisine, 1½ salle de bains, terrain 95 x 176, avec clôture, garage, jardin (65 x 95, à 1 mille de la Base), 175 rang St-Georges, Bagotville. Tél.: 677-2136.
F-1416

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN boisé, situé au Portage-des-Roches, 100 x 600. Tél.: 549-1947. Prix à discuter.
F-1411

A LOUER

A LOUER MOTOCULTEUR (rototilleur). Tél.: 549-8500.
F-1478

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: meublé, 2½ pièces, situé 1,000' du Rond Point. Tél.: 549-2366.
F-1501

APPARTEMENT: neuf, meublé, 4 1/2 pièces, tapis mur à mur, chauffé, eau chaude fournie, laveuse et sécheuse installées, libre immédiatement, très beau coin le long de la rivière Chicoutimi, entrée indépendante. Tél.: 543-7459.
F-1435

APPARTEMENTS: 1 1/2, 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, stationnement, s'adresser à: 292 Bégin, Chicoutimi.
F-1495

APPARTEMENTS: meublés, chauffés, éclairés, 1 1/2 pièces, 2 1/2 pièces, situés rue Bégin. Tél.: 549-9658.
F-1462

APPARTEMENT: 1 1/2 pièces, chauffé, meublé, éclairé, situé Place Angoulème. Tél.: après 6 hres: 545-0508.
F-1447

APPARTEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, stationnement, sit é à 429, Champs Elysées, près de Centres d'achats, libre 1er juillet. Tél.: 543-9171.
F- 1423

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, indépendante de la maison, $120.00; 1029, Joliet Chicoutimi, le jour sur semaine. Tél.: 543-0709, le soir: 549-3130.
F- 1407

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, situé 184, Bourassa, Chicoutimi. Tél.: 549-0592. Libre immédiatement.
F-1436

APPARTEMENTS: 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, bloc neuf, tapis, buanderie, cour boisée, patio, et chaises de parterre. Libres immédiatement et 15 juillet, boul. Renaud, Rivière-du-Moulin. Tels: 549-3312 ou 543-8631.
F-1448

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE BOUDOIR A LOUER: pour 2 personnes, meublée, chambre et pension, excepté nourriture, possibilité de cuisiner, salle de bains complète, entrée indépendante, centre-ville. Tél.: 543-3453.
F-1475

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: rue Pasteur, Chicoutimi-Nord, près de Polyvalente, Charles-Gravel, 3 1/2 pièces, chauffé, meublé. Tels: 543-6893 ou 549-8207.
F-1326

2 LOGEMENTS: 3 1/2 pièces, meublés ou non, si désiré, situés Chicoutimi et Chicoutimi-Nord. Tels: 547-2393 ou 543-3113.
F-1467

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé 163, Ste-Famille, Kénogami, libre immédiatement, $125.00. Tels: 542-6419 ou 543-3113 ou 547-0321.
F-1477

LOGEMENT: 4 pièces, chauffé et électricité, libre 15 juillet, 252 Mgr Martel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3062.
F-1480

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé, Rivière-du-Moulin, libre immédiatement, demi sous-sol, $110.00. Tél.: 549-4229.
F-1451

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, chauffé, stationnement, libre immédiatement, 798 boul. St-Ignace, Chicoutimi. Tél.: 543-5552.
F-1500

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, chauffé, libre immédiatement, 344 Price ouest, Chicoutimi. Tél.: 543-7380.
F-1499

PORT-ALFRED 2 LOGEMENTS: 5 pièces, chauffés, eau chaude fournie, installations laveuse, sécheuse, meublés ou non meublés. Tél.: 544-6141, situé 1111, rue Mathieu.
F-1424

LOGEMENT: 3½ pièces, moderne, près du centre d'Achats, Saguenay, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, $130.00 par mois, sous-sol. Tél.: 549-6463.
F-1485

LOGEMENT: libre immédiatement, 3½ pièces, semi meublé, chauffé, éclairé, $100.00 par mois. 1071, 5e ave, Port-Alfred. Tél.: 549-4194.
F-1455

MAISONS A LOUER

PLAIN-PIED moderne, quartier St-Philippe, à Arvida, entièrement meublée y compris lave-vaisselle, congélateur, draperies, etc... chauffage électrique, foyer. Libre du 1er septembre 1974 au 1er juin 1975 seulement. Prix environ $250.00 par mois, tout compris. Tél.: 548-7657.
F-1387

MAISON: 3 chambres, 228 Constantin, Chicoutimi-Nord, $165.00 par mois. Tél.: 543-6383.
F-1454

DIVERS

FAIRE-PARTS: Futur (e)s marié (e)s: faire-parts de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P. Q. Tél.: 545-4474.
F-866

ACHETONS monnaie Canadienne, $0.50, $0.25, et $0.10; 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél.: 543-6247.
F-1379

SERVICE DE TRADUCTION, par un expert, taux raisonnable, français à l'Anglais, pour informations, Peter Eves. Tél.: 668-7551.
F-1386

FEMMES DEMANDÉES

SERVEUSES: demandées, avec expérience, de 18 à 35 ans, travail à l'année. Tél.: RESTAURANT CENDRILLON, 1 (418) 529-0234, ou 1099, 3e Ave, Québec.
F-1481

JEUNES FILLES: 18 ans et plus, pour sollicitation téléphonique. Faites de chez nous, 5 jours par semaine, de 9 hres à 2 h. 30, de 5 hres à 9 hres, salaire fixe. Appelez 549-7840 ou 549-8002.
F-1486

FEMME aimant le public et intéressée à faire une carrière dans la vente, possédant auto, âgée de 25 à 40 ans, se présenter entre 9 hres et 12 hres et de 2 à 4 hres p.m. à la Familiale Assurances-Vie, 152, Racine Est, Chicoutimi. Tél.: 549-3935.
F-1279

SAVIEZ-VOUS que vous pouvez transformer vos temps libres en dollars? Oui, en vendant des produits cosmétiques et de besoins courants, Régine de France, division Familex. Pour informations: Tels: à Mme Bertrande Tremblay-Bradet, 549-6728 ou 542-2854. Pour le Lac St-Jean, s'adresser à Mme Lisette Ménard, 871, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien. Tél.: 679-1073.
F-1408

2 FEMMES ou filles demandées, pour travailler dans un bar-salon, à l'année, pouvant loger chez son employeur, pour informations: tél.: 672-4686.
F-1431

HOMMES DEMANDÉS

JEUNES HOMMES avec voiture, pour livraison à domicile, dans le secteur Chicoutimi. Temps plein ou partiel. Tél.: 549-7840 ou 549-8002, M. Bétancourt.
F-1487

AGENTS DE SECURITE pour Hauterive, Sept-Iles et Fermond. Bonnes conditions de travail, exigences: posséder permis d'agents de sécurité. Pour entrevue se présenter à Pinkerton du Canada, 580, Grande Allée Est, suite 170 ou tél.: 522-1516.
F-1469

Séparation effective des forces imminentes au Moyen-Orient

TEL AVIV (Reuter) — La voie est maintenant libre pour la séparation effective des forces israéliennes et syriennes sur les hauteurs du Golan après l'échange des prisonniers de guerre, qui s'est terminé jeudi.

Aux termes de l'accord de désengagement, signé par les deux pays, vendredi dernier, à Genève, les forces israéliennes doivent maintenant se retirer des territoires capturés durant la guerre d'octobre jusqu'à un point fixé à l'ouest de la ville de Kuneitra, prise par les Israéliens en 1967.

La force d'observation des Nations Unies (1,250 hommes)doit prendre position dans une zone-tampon entre les deux armées allant du mont Hermon, au nord, jusqu'au carrefour Rafid, au sud, et variant en largeur de 500 mètres à dix kilomètres.

De plus, les deux parties doivent établir deux zones de dix kilomètres de large de chaque côté de la zone-tampon où seul un nombre limité d'hommes et de matériel seront autorisés.

CALENDRIER

Tout cela doit se faire dans les vingt jours, selon l'accord de Genève, bien que le secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim, qui a quitté Israël jeudi, après une visite de 24 heures, ait exprimé l'espoir que le désengagement se fera plus rapidement.

ON DEMANDE un distributeur pour représenter et vendre un équipement de xérographie exclusif dans la région du Saguenay-Lac St-Jean. Le candidat aura de préférence établie des contacts avec les acheteurs des bureaux et compagnie. Une occasion très profitable, pour des plus amples informations, veuillez écrire à 316, ave. Labrecque, département 3017, Chicoutimi.
F-1449

EXCEPTIONNEL: aucune limite d'âge si vous avez des aptitudes pour la vente. Hommes de calibre retraités réussissent dans ce domaine. Visiter les industries, commerces et institutions, entrainement assuré, expérience non requise, revenus illimités, commissions élevées, commandes répétées, produits exclusifs, asssurace-groupe, possibilité de gérance, auto nécessaire. Si vous êtes accepté vous commencerez immédiatement, écrivez-nous, joignant vos références à Verd-A-Ray Ltd., C. P. 1425, Station St-Laurent, H4L 4X3, Québec.
F-1452

NOUS recherchons 3 hommes, intéressés à faire une carrière avec le désir sincère d'une rémunération illimitée et avancement suivant vos efforts. Un sens profond de responsabilité et consentant à travailler très fort. Ceci est une carrière avec de grandes possibilités. Territoires ouverts: régions d'Alma, région Roberval et Dolbeau et région Chicoutimi. Qualifications requises: être âgés de 25 à 50 ans, avoir auto, belle personnalité et passé irréprochable. Pour appointements: tél.: 549-3935 entre 9 hres et 12 hres a.m.
F-1280

AGENTS PUBLICITAIRES: demandés pour travail à plein temps et temps partiel, très bonnes conditions, possédant auto. Tél.: 544-5983.
F-1412

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ROBERVAL
No: 155-11-000035-74

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
Surintendant: Q-45663.

Dans l'affaire de la faillite de: -
ROULEX LTEE, manufacturier de tentes roulottes et de maisons mobiles ayant son siège social au Parc Industriel, Alma, Cté Lac St-Jean.

AVIS est par les présentes donné que ROULEX LTEE, manufacturier de tentes roulottes et de maisons mobiles, ayant son siège social au Parc Industriel, Alma, Cté Lac St-Jean, a fait une cession de ses biens le 30ième jour de mai 1974, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21ième jour de juin 1974, à 9:00 heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, en le Palais de Justice d'Alma dans le comté du Lac St-Jean, dans la province de Québec.

Daté à Chicoutimi, ce 5ième jour de juin 1974.

YVON DELWAIDE, syndic,
110 est, rue Racine,
Chicoutimi.

VOTONS CLAUDETTE TAPIN-BERUBE



QUARTIER 7
NUMERO
KENOGAMI
LUNDI, LE 10 JUIN 1974

J'invite fortement tous les étudiants à venir voter.

VOTONS CLAUDETTE TAPIN-BERUBE

SEANCE PUBLIQUE D'INFORMATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION
INSTITUT ST-GEORGES
1109, Ave Bégin
Chicoutimi

Avis est par les présentes donné que, conformément à l'article 89 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le Conseil d'Administration de l'Institut St-Georges tiendra mardi le 11 juin 1974, à 8:00 hres p.m. à l'Institut St-Georges, une séance publique d'information à laquelle la population de la région est invitée à participer.

Les membres du Conseil d'Administration ainsi que le Directeur général répondront alors aux questions qui leur seront adressées relativement aux états financiers de l'établissement, aux services qu'il fournit, aux relations qu'il entretient avec les autres établissements et avec le Conseil régional de la santé et des services sociaux.

Donné à Chicoutimi, ce 30e jour de mai mil neuf cent soixante-quatorze.

Le Président du Conseil d'administration

.....
Nom du Président

APPEL D'OFFRES

La Cité de Roberval recevra des offres de services pour le poste de trésorier.

RESPONSABILITES:
Agir en tant que trésorier en conformité avec la loi des cités & villes.
QUALIFICATIONS:
Secondaire V ou l'équivalent.
Cinq (5) ans d'expérience en comptabilité.
Etre âgé de moins de 40 ans.
SALAIRE:
Selon compétence.

Le trésorier sera sous le contrôle et la direction du gérant.
INSCRIPTION:
Toutes les demandes accompagnées de votre curriculum vitae, salaire désiré, devront parvenir au greffier avant le 15 juin 1974.

Le Conseil de la Cité de Roberval,
Benoît Harvey, o.m.a.
Greffier.

AVIS DIVERS

APPEL D'OFFRES

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LAPOINTE
280, rue St-Joseph,
Jonquière, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale Lapointe recevra jusqu'à 10:00 hres a.m., H.A.E., le 19 juin 1974, des soumissions sous enveloppes scellées pour l'asphaltage d'une partie de la cour de l'école Polyvalente Arvida et l'épandage d'une couche de gravier concassé.

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de sa soumission, si celle-ci dépasse $2,000.00. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges, devis et plans pour ce projet à partir du 5 juin 1974, en s'adressant au secrétariat du service de la construction, 242, boulevard Harvey, Jonquière, local 11, téléphone 547-2135, poste 208.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 19 juin 1974, à 10:00 hres a.m., H.A.E., au local 105, 280, rue St-Joseph, Jonquière. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des soumissions.

La Commission Scolaire Régionale Lapointe ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Donné à Jonquière, ce quatrième jour de juin mil neuf cent soixante-quatorze.

Lionel Bouchard, directeur
Services de l'équipement
Par: Antoine Lapointe, surveillant des travaux de construction

CITÉ de CHICOUTIMI

REFECTION DES RUES:
ALBERT, SIMARD, RODOLPHE, HARRY, STE-MONIQUE.

APPEL D'OFFRE

La Cité de Chicoutimi demande des soumissions pour l'exécution de travaux conformément aux plans et devis préparés par le Gérant Municipal, Monsieur Laurier Boivin, Ing., et l'Ingénieur des Projets, Monsieur Lucien N. Martel, Ing.

Les entrepreneurs désireux de soumissionner peuvent se procurer les copies des plans et devis et les formules de soumissions au bureau du Gérant Municipal, 201 est, rue Racine, Chicoutimi, ou encore au bureau de l'Ingénieur des Projets.

POUR ETRE CONSIDEREE TOUTE SOUMISSION DEVRA ETRE:

a) Conforme aux plans et devis et faite sur les formules officielles fournies par le Gérant Municipal et l'Ingénieur des Projets;
b) Accompagnée d'un chèque certifié à l'ordre de la Ville de Chicoutimi, pour un montant égal à 10% du montant total de la soumission déposée;
c) Remise avant 2:00 heures, le 17 juin 1974, au bureau du Greffier Municipal à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement dans la Salle des Comités à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi.

La Ville de Chicoutimi ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui leur seront présentées.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et porter la mention du contrat.

Le présent avis est publié en conformité des dispositions de l'article 610 de la Loi des Cités et Villes.

SIGNE à Chicoutimi, ce 6ième jour de juin 1974.

BENO1T SIMARD,
Greffier.

APPEL D'OFFRES

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LAPOINTE
280, rue St-Joseph,
Jonquière, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale Lapointe recevra jusqu'à 10.00 heures a.m., H.A.E., le 26 juin 1974, des soumissions sous enveloppes scellées pour l'achat d'équipement pour différentes écoles de la CSRL.

PROJET NO 503:
Equipement pour éducation physique.
PROJET NO 525:
Equipement pour entretien ménager.
PROJET NO 527, section "A":
Cartes murales et autre matériel pour département de géographie.
PROJET NO 527, section "B":
Cartes murales et autre matériel pour département d'histoire.
PROJET NO 529:
Equipement pour audio-visuel.

Les soumissionnaires sont priés de ne demander que les sections qui peuvent les intéresser.

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la commission scolaire, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie équivalant à au moins 5% du montant total de sa soumission, si celle-ci dépasse $2,000.00. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges pour chaque projet à partir du 7 juin 1974, en s'adressant au secrétariat du service de l'approvisionnement, 242, boulevard Harvey, Jonquière, local 11, téléphone: 547-2135, poste 213.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 26 juin 1974, à 10.00 a.m., H.A.E., au local 105, 280, rue St-Joseph, Jonquière. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des soumissions.

La Commission Scolaire Régionale Lapointe ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Donné à Jonquière, ce quatrième jour de juin mil neuf cent soixante-quatorze.

Lionel Bouchard, directeur
Services de l'équipement.

LB/MCD.

HABITAT SAGUENAY

APPARTEMENTS: meublés, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trépin Inc., Tél.: 549-4322.

MAISON A VENDRE



Directement du propriétaire, quartier Murdock, 9 pièces, intérieur luxueux, 3 chambres à coucher, 1½ salle de bains, foyer, tapis mur à mur, grande salle de jeux, cause transfert.
Visites sur rendez-vous:
549-7760

GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

BAINS LAVABOS

BAINS-LAVABOS ACIER-EMAILLE
Prix incomparables — coupés — Tél.: 549-5958.
BHB INC.
2050, Boul. Talbot
Chicoutimi

CAMPEUR

Procurez-vous tout le nécessaire pour la construction de votre campeur.
BHB INC.
2050 Boul. Talbot
Tél.: 549-5958

COURS ENSEIGNEMENT

ARVIDA AUTO ÉCOLE
592, Fickes,
Arvida.
Tél.: 548-5385
Gérard Lacombe,
directeur.

ARBRES ET PARTERRES

BALANCOIRES, chaises de parterre, tables de camping, cabanes d'oiseaux, clôtures, etc., demandez M. Belley.
AMEUBLEMENT DE PARTERRE ENR.
1732, Boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi. Tél.: 549-6385

VOUS AVEZ BESOIN D'ARGENT?
Vendez les objets qui ne vous servent plus.
Utilisez les ANNONCES CLASSEES
tél.: 545-4895

REPARATION ENTRETIEN

R. OUELLET T.V.
Service-réparations dans toutes les marques.
317, rue Hare
Arvida
Tél.: 548-6989

DIVERS

FAIRE-PARTS — FUTUR(E)S MARIE(E)S: Faire-parts de mariage EXCLUSIFS, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à:
IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE
349, Jacques-Cartier est,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4474.

Pour fabrication d'auvent, réparation de tentes, la seule place est:
MAURICE GIRARD
151 rue St-Jean,
Bagotville.
Tél.: 544-2479

Fosses Sceptiques pour résidences et chalets, vente, installation. Spécialités nettoyage.
SERVICE DE POMPES SANITAIRES ENR.
909, Jolliet, Chicoutimi.
Tél: 549-0760 - 549-4136
Gérard Godin Propriétaire

VOUS CHERCHEZ UN APPARTEMENT?
les ANNONCES CLASSEES
tél.: 545-4895

ATELIER DE PEINTURE GENERALE ENR.
Frigidaire, pôle, (antiquité), commerciale, industrielle et résidentielle, 20 ans d'expérience à votre service.
1249, boul. Renault,
Chicoutimi.
Tél: 543-8472 — 543-8697

Spécialiste tapis, prélart, tuiles, tapisserie. Service décoration.
AUX TAPIS DU BOULEVARD,
1157, Boul. Talbot,
Chicoutimi.
Tél.: 549-5844.

IMMEUBLES

LA SOCIETE LASIBEC ENR.
Courtier en immeubles,
1398, Des Erables,
Chicoutimi. Tél.: 549-3440.
Avant de vendre votre maison, consultez-nous.

APPARTEMENTS A LOUER

IMEUBLES CONONIAL, 3 1/2 pièces, neufs, près de Place du Royaume, cite boisé, stationnement.
APPARTEMENTS HABITAT SAGUENAY
a/s TREPIN INC.
Tél.: 549-4322

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

NEGOCIANTS
Sommes en mesure de vous vendre portes — fenêtres — bains — lavabos — etc. — A très bas prix.
Tél.: 549-5958
BHB INC.
2050, Boul. Talbot
Chicoutimi

IMPRIMERIE

Cartes d'affaires, entête de lettre, factures, états de compte, circulaires étiquettes avery, faire-parts, cartes mortuaires, etc.
IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE
349, Jacques-Cartier est,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4474.

PORTES-FENETRES

PORTES-FENETRES
MAISONS — CHALETS — prix incomparables — coupés — Tél.: 549-5958.
BHB INC.
2050, Boul. Talbot
Chicoutimi

POUR PLACER VOTRE ANNONCE
dans cette rubrique, téléphonez à 545-4895
Elles sont publiées:

Vendredi - samedi dans:	LE QUOTIDIEN
Le dimanche	PROGRES-DIMANCHE
Le mercredi	PROGRES REGIONAL

CARRIERES ET PROFESSIONS

INGENIEUR METALLURGISTE

Une occasion unique vous est offerte par une compagnie spécialisée dans la métallurgie et située en province. Le candidat choisi se verra confier les responsabilités de supervision du contrôle de la qualité et de l'inspection au service du coullage. En plus de diriger un personnel hautement spécialisé, il devra élaborer et mettre en application de nouvelles techniques reliées au contrôle de la qualité. Un traitement initial au-dessus de la moyenne et une gamme de bénéfices sociaux sont offerts.

Les candidats intéressés sont bilingues et familiers avec les techniques de génie métallurgique. Ils possèdent quelques années d'expérience et ont idéalement des connaissances reliées au contrôle de la qualité dans l'industrie des mines ou des métaux. Ils se caractérisent par leur esprit d'analyse, leur maturité et leur capacité de communiquer efficacement à tous les échelons. Ils sont motivés par le désir de contribuer au succès de l'entreprise et d'assumer éventuellement des responsabilités au niveau de la direction d'usine.

Vous référant au dossier 45-11-505, veuillez adresser votre demande à: André Briand, Suite 835, 1 Place Ville-Marie, Montréal H3B 2A3, Québec.

P. S. ROSS ET ASSOCIES
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION.

CAMPUS ALMA
461, champagnat
CAMPUS CHICOUTIMI
534, jacques-cartier est
CAMPUS JONQUIERE
65, st-hubert
CAMPUS ST-FELICIEN
14, rue leclerc

collège régional du saguenay-lac st-jean
SIEGE SOCIAL: 400, Rue Mellon
Arvida Tel.: (418) 548-7191

OFFRES D'EMPLOIS

Le Campus de Chicoutimi du Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services de

PROFESSEURS

EN SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES: FORESTERIE, GENIE CIVIL ET MATHEMATIQUES:

— enseigner à plein temps;

EXIGENCES:

Foresterie:
— ingénieur forestier ou l'équivalent.
Génie civil:
— baccalauréat en enseignement de niveau collégial de l'Université du Québec à Montréal;
— diplôme de premier cycle universitaire en génie civil ou l'équivalent.
Mathématiques:
— diplôme de premier cycle universitaire en mathématiques ou l'équivalent.

TRAITEMENT:
Selon le décret des enseignants, tenant lieu de convention collective.
Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 14 juin 1974 inclusivement:

Collège Régional du Saguenay-Lac St-Jean
a/s Directeur du personnel
400, rue Mellon
Arvida, P.Q.

Représentant pharmaceutique

Jeune compagnie pharmaceutique québécoise est à la recherche d'un représentant d'expérience.

Offre exceptionnelle de devenir associé.

Nous offrons en franchise le territoire: ville de Québec, Chicoutimi-Lac St-Jean et Bas du Fleuve.

Capital initial minimum.

La préférence sera accordée au candidat qui possède de l'initiative, de l'ambition et de l'expérience. Toute demande sera confidentielle.

Ecrire à:

Dépt 3019
Le Quotidien,
316 Labrecque,
Chicoutimi

OFFRE D'EMPLOI

Le Campus de Jonquière du Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services d'un

CONSEILLER EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

ATTRIBUTIONS:

En collaboration avec le responsable de l'aide pédagogique individuelle et les conseillers d'orientation:

— il a la responsabilité du Centre de documentation scolaire et professionnelle;

— il reçoit les étudiants pour répondre à leurs besoins d'information;

— il collabore avec le conseiller en main-d'oeuvre en ce qui concerne l'information sur le marché du travail;

— il assure un contact entre le collège, le marché du travail, les universités et autres institutions d'enseignement.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Posséder un baccalauréat en information scolaire et professionnelle.

TRAITEMENT:

Selon la politique salariale du ministère de l'Education pour le personnel professionnel des collèges.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 14 juin 1974 inclusivement.

CONCOURS: Conseiller en information scolaire et professionnelle.
Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean.
a/s: Directeur du personnel.
400, rue Mellon.
Arvida, Qué.

MECANICIENS
CLASSE A OU B
ET
HOMME DE SERVICE
DEMANDES.

COMMUNIQUEZ AVEC

PELLETIER AUTOMOBILE

ROUTE 170 CHICOUTIMI

TEL.: 549-5021

DEMANDEZ M. RENE GRAVEL.

TECHNICIENS SOLS — BETON ASPHALTE

Emplois disponibles pour:
TECHNICIEN SENIOR
(10 ans d'expérience).
TECHNICIENS INTERMEDIAIRES.
TECHNICIENS JUNIORS.
Région Saguenay-Lac St-Jean
Conditions et allocations avantageuses.
Faire parvenir curriculum vitae à:
C.P. 9485 Ste-Foy, Québec.

DOMTAR

LES PATES DOMTAR LTEE
RECHERCHENT UN
SURINTENDANT DE
COMPTABILITE

Ce poste de commande vise la compabilité des opérations forestières de la Société. Le candidat aura compléter son C.G.A., R.I.A. ou C.A. ou prêt de le compléter. De plus, il devra posséder plusieurs années d'expérience en comptabilité industrielle et préférablement dans les opérations forestières. Il devra aussi posséder une bonne expérience en supervision du personnel.
Tout candidat possédant des qualifications pourra faire parvenir son curriculum vitae et ou entrer en communication avec:

M. Camil Chabot,
Les Pâtes Domtar Ltée.
Lebel-sur-Quévillon
Abitibi, Est, P.Q.
J04 1X0
Tél.: (819) 755-4801

OFFRE D'EMPLOI

Le Campus de Jonquière du Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services d'un

ANIMATEUR PEDAGOGIQUE EN MEDIA

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du responsable des ressources éducatives du Campus (bibliothèque, audio-visuel, audio-vidéothèque):

— Il a un rôle primordial d'animation pédagogique dans l'utilisation des média auprès du personnel enseignant;

— Il peut effectuer des études et des recherches appropriées, rédiger et présenter des rapports concernant le développement, l'utilisation et la promotion du Centre des ressources éducatives;

— Il travaille en collaboration avec le responsable de la recherche et de l'expérimentation dans le but d'intégrer l'aspect utilisation des média dans les projets de recherche;

— Il conseille et informe les professeurs dans le choix de leur documentation pédagogique;

— Il effectue, à l'aide d'une équipe, le choix de livres, périodiques, films, microfilms, rubans magnétoscopiques;

— Il est chargé de promouvoir l'usage des techniques audio-visuelles;

— Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS:

— Diplôme universitaire de premier cycle en bibliothéconomie ou audio-visuel;

— Expérience pédagogique de préférence au niveau collégial;

— Aptitudes à développer de très bonnes relations humaines.

TRAITEMENT:

— Selon la politique salariale du Ministère de l'Education pour le personnel professionnel des collèges.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 14 juin 1974 inclusivement.

CONCOURS: Animateur pédagogique en média.
Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean.
a/s: Directeur du personnel.
400, rue Mellon,
Arvida, Qué.

OFFRE D'EMPLOI



Le Campus de Jonquière du Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services d'un

CONSEILLER EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

ATTRIBUTIONS:

En collaboration avec le responsable de l'aide pédagogique individuelle et les conseillers d'orientation:

— il a la responsabilité du Centre de documentation scolaire et professionnelle;

— il reçoit les étudiants pour répondre à leurs besoins d'information;

— il collabore avec le conseiller en main-d'oeuvre en ce qui concerne l'information sur le marché du travail;

— il assure un contact entre le collège, le marché du travail, les universités et autres institutions d'enseignement.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Posséder un baccalauréat en information scolaire et professionnelle.

TRAITEMENT:

Selon la politique salariale du ministère de l'Education pour le personnel professionnel des collèges.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 14 juin 1974 inclusivement.

CONCOURS: Conseiller en information scolaire et professionnelle.
Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean.
a/s: Directeur du personnel.
400, rue Mellon.
Arvida, Qué.

VILLE DE DOLBEAU
GERANT MUNICIPAL

La ville de Dolbeau recevra des offres de services pour le poste de Gérant Municipal.

RESPONSABILITES:

Tel que défini par la Loi des Cités et Villes, article 109.

REMUNERATION:

Le salaire de cette fonction sera déterminé selon expérience et qualifications.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae avant le 20 juin 1974 au soussigné.

LS-PHILIPPE MOREAU, o.m.a.
Greffier,
Hôtel de Ville,
DOLBEAU, P.Q.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
CITE DE CHICOUTIMI-NORD

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, Greffier de la Cité de Chicoutimi-Nord, que le Conseil de la Cité de Chicoutimi-Nord, lors d'une séance tenue le 5 juin 1974 a passé et adopté un règlement portant le numéro 386 ayant pour objet de décréter l'exécution de certains travaux municipaux et contracter un emprunt à long terme de $262,000.00 dollars.

AVIS PUBLIC est en conséquence donné que ce susdit règlement numéro 386 de la Cité de Chicoutimi-Nord, sera soumis aux électeurs municipaux, propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique qui sera tenue à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi-Nord, jeudi le 20 juin 1974 à 19.00 heures.

Le présent AVIS est donné conformément à la loi.

Donné à Chicoutimi-Nord, ce 6ième jour de juin 1974.

Marcel Demers
Greffier

PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF CHICOUTIMI
CITY OF CHICOUTIMI-NORD

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, Clerk of the City of Chicoutimi-Nord, that the council of the City of Chicoutimi-Nord, has on the fifth day of the month of June 1974 at a setting held at the City Hall of the City of Chicoutimi-Nord, passed and adopted a by-law bearing no 386 having for object to decree the execution of some works and to borrow an amount of $262,000.00 dollars.

PUBLIC NOTICE is accordingly given that the said by-law no 386 of the City of Chicoutimi-Nord will be submitted to the municipal electors, owners of immoveable propertees at a public meeting held at the City Hall of Chicoutimi-Nord on thursday, the twenty day of the month of June, 1974, at nineteen o'clock.

The present notice is given in conformity with the law.

Given at Chicoutimi-Nord, this sixth day of the month of June, 1974.

Marcel Demers
Clerk

COMMISSION TOURISTIQUE DU LAC ST-JEAN

OFFRE D'EMPLOI

La Commission touristique du Lac-St-Jean est actuellement à la recherche d'une personne compétente pouvant agir comme directeur général.

Le candidat devra être sensibilisé à tout ce qui concerne la promotion du tourisme.

Salaire à discuter selon la compétence.

Faire parvenir les offres de services et le curriculum vitae avant le 15 juin à:

Edmond Laprise, sec.,
1591, des Erables,
Dolbeau.

SECRETAIRE

Nous sommes à la recherche d'une jeune personne dynamique, capable de prendre des initiatives pour assumer la fonction de secrétaire à notre bureau de vente à Chicoutimi.

La candidate que nous recherchons possèdera de préférence quelques années d'expérience dans le domaine de l'assurance-vie ou générale et elle aura pour fonction principale d'assurer le service à notre clientèle.

Les candidates intéressées par cette opportunité doivent faire parvenir leur offre de service pour le 13 juin prochain. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

LES COOPÉRANTS
242, RUE RIVERIN,
CHICOUTIMI.
G7H 4R4

MECANICIENS D'EXPERIENCE
DEMANDES

Entreprise prospère en pleine expansion, requiert les services de mécaniciens d'expérience. Salaire au-dessus de la moyenne. Excellentes conditions de travail. Travail permanent au sein d'une bonne équipe.

S'adresser à:

PERRON AUTOMOBILE
1176, boul. Talbot
Chicoutimi

CAMPUS ALMA
461, champagnat
CAMPUS CHICOUTIMI
534, jacques-cartier est
CAMPUS JONQUIERE
65, st-hubert
CAMPUS ST-FELICIEN
14, rue leclerc

collège régional du saguenay-lac st-jean
SIEGE SOCIAL: 400, Rue Mellon,
Arvida Tél.: (418) 548-7191

OFFRE D'EMPLOI

Le Campus de Jonquière du Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services d'un

RESPONSABLE DE LA RECHERCHE ET DE L'EXPERIMENTATION

NATURE DU TRAVAIL:

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, le responnsable de la recherche et de l'expérimentation est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins du collège et de sa clientèle.

ATTRIBUTIONS:

— Le responsable de la recherche et de l'expérimentation se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique, particulièrement en ce qui concerne les programmes et méthodes pédagogiques, les activités complémentaires, les manuels et autres matériels didactiques et l'évaluation du rendement scolaire.

— Conformément à la politique établie par le collège, il voit à l'implantation des innovations, sur base expérimentale ou autrement, il fait connaître les exigences de l'évolution dans son milieu et engage le milieu dans un processus continu d'évaluation de l'apprentissage.

— Il contrôle les résultats de l'application des diverses méthodes et évalue le progrès des étudiants, principalement en fonction de méthodes.

— Il peut en outre conseiller sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel pédagogique, planifier ces programmes et en évaluer les résultats.

— Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Diplôme universitaire dans une discipline appropriée (Docimologie...).
— Expérience pertinente de préférence au niveau collégial.

TRAITEMENT:

Selon la politique salariale du ministère de l'Education pour le personnel professionnel des collèges.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 14 juin 1974 inclusivement.

CONCOURS: Responsable de la recherche et de l'expérimentation.
Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean.
a/s: Directeur du personnel.
400, rue Mellon,
Arvida, Qué.

CAMPUS ALMA
461, champagnat
CAMPUS CHICOUTIMI
534, jacques-cartier est
CAMPUS JONQUIERE
65, st-hubert
CAMPUS ST-FELICIEN
14, rue leclerc

collège régional du saguenay-lac st-jean
SIEGE SOCIAL: 400, Rue Mellon
Arvida Tél.: (418) 548-7191

OFFRES D'EMPLOIS

Le Campus de Jonquière du Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services de

PROFESSEURS

TROIS (3) AU DEPARTEMENT DE COMMUNICATIONS:

- Communication orale;
- Publicité;
- T.V.

UN (1) EN BEAUX-ARTS

UN (1) EN MECANIQUE DU BATIMENT:

Le candidat en mécanique du bâtiment devra être capable d'enseigner la conception et la mise en plan dans au moins trois (3) des disciplines suivantes: chauffage, plomberie, ventilation, climatisation, réfrigération, contrôles pneumatiques et électriques, prévention-incendie.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire dans la spécialité;
ou
- Expérience pertinente.

TRAITEMENT:

- Selon les qualifications.

Faire parvenir votre curriculum vitae jusqu'au 14 juin 1974 inclusivement.

Collège régional du
Saguenay-Lac St-Jean.
a/s: Directeur du personnel.
400, rue Mellon,
Arvida, Qué.

Bureau de l'Enquêteur correctionnel L'"Ombudsman" des Pénitenciers fédéraux

ENQUETEUR DES GRIEFS
Salaires jusqu'à $17,883

FONCTIONS:

Les 3 candidats choisis ayant les qualités complémentaires nécessaires devront travailler en équipe.

Leur tâche consistera à (1) examiner les évaluations et investigations préliminaires des griefs des détenus et recommander les mesures à prendre au sujet des griefs; et (2) participer à l'enquête détaillée et formelle des griefs et élaborer des rapports et des analyses sur la tendance et l'objet des griefs des détenus.

Les candidats choisis devront probablement consacrer 50% de leur temps à voyager à travers le Canada.

QUALITES:

Les candidats doivent avoir un diplôme universitaire ou une expérience connexe. L'équipe devra en principe comprendre un criminologiste, un avocat et un enquêteur expérimenté bien que les candidats possédant un diplôme universitaire dans une discipline connexe soient également admissibles au concours. La nomination des candidats choisis aura lieu entre juillet et novembre.

EXIGENCES LINGUISTIQUES:

Ces postes ne requièrent aucune exigence linguistique spécifique. L'équipe devra cependant comprendre des unilingues anglophones et francophones ou des bilingues.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er juillet 1974 au Bureau de l'Enquêteur correctionnel.

C. P. 950
Station "B"
Ottawa K1P 5R1

CAMPUS ALMA
461, champagnat
CAMPUS CHICOUTIMI
534, jacques-cartier est
CAMPUS JONQUIERE
65, st-hubert
CAMPUS ST-FELICIEN
14, rue leclerc

collège régional du saguenay-lac st-jean
SIEGE SOCIAL: 400, Rue Mellon
Arvida Tél.: (418) 548-7191

OFFRE D'EMPLOI

Le Campus de Jonquière du Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean requiert les services d'un

RESPONSABLE DE L'AIDE PEDAGOGIQUE INDIVIDUELLE

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques, le responsable du service de l'aide pédagogique individuelle:

— planifie, coordonne et anime son service (Service A.P.I.);

— coordonne et anime l'assemblée des coordonnateurs de section;

— conjointement avec le registrariat et la gestion pédagogique, fournit les instruments de travail aux coordonnateurs;

— administre le budget de son service;

— participe au comité des admissions;

— remplit toutes fonctions compatibles avec son statut que pourrait lui confier le directeur des services pédagogiques.

QUALIFICATIONS REQUISES:

— Posséder un diplôme de premier cycle;
— Expérience en milieu collégial.

TRAITEMENT:

Selon la politique salariale du Ministère de l'Education pour le personnel professionnel des collèges.

Faire parvenir curriculum vitae jusqu'au 14 juin 1974, inclusivement.

CONCOURS: Responsable de l'aide pédagogique individuelle.
Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean.
a/s: Directeur du personnel.
400, rue Mellon,
Arvida, Qué.

En 1971

Nixon songeait à soumettre plusieurs employés fédéraux au détecteur de mensonge

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon avait envisagé, en 1971, de soumettre plusieurs centaines de milliers d'employés fédéraux au détecteur de mensonges pour arrêter les fuites sur les affaires de sécurité nationale, a révélé, jeudi soir, une source de la commission judiciaire de la Chambre des représentants.

Dans une conversation du 24 juillet 1971 dont l'enregistrement a été entendu jeudi par la commission, M. Nixon mandait que tous les fonctionnaires ayant alors accès aux affaires traitant de la sécurité soient soumis au détecteur, soit près de 300,000 personnes, indique la source. Ses collaborateurs lui ayant fait remarquer qu'une telle mesure amènerait des démissions massives dans l'administration, le président s'était résolu à ne faire subir l'épreuve qu'à quelque 1,000 employés des secrétariats d'Etat et de la Défense, du Conseil national de sécurité et de la CIA, le service de contre espionnage américain.

La source ne précise pas jusqu'à quel point cette recommandation a été mise en oeuvre.

FUITES

Ces projets faisaient partie d'un plan d'ensemble pour arrêter les fuites concernant notamment la sécurité nationale américaine.

C'est ainsi que la pose d'écoutes téléphoniques sur les lignes de plusieurs fonctionnaires et notamment de collaborateurs de M. Henry Kissinger, alors responsable du Conseil national de sécurité, avait également été envisagée. Interrogé sur cette affaire jeudi, le secrétaire d'Etat a répondu avec irritation qu'il n'avait pas "recommandé directement" ces mesures.

Le représentant démocrate Robert Drinan, membre de la commission, a d'autre part révélé, jeudi, qu'une personne au moins faisait l'objet d'une surveillance physique à cette époque et que tous ses faits et gestes étaient rapportés à la Maison Blanche.

Enfin, le journal Detroit Free Press cite, vendredi, un document remis à la commission judiciaire de la Chambre indiquant que MM. Nixon, Kissinger et Harry Haldeman, ancien secrétaire général de la Maison Blanche, avaient reçu régulièrement des rapports du FBI, entre mai 1969 et février 1971, sur les habitudes, les vices ou les opinions politiques de certains fonctionnaires de la Maison Blanche.



KLEINDIENST — L'ancien attorney général des Etats-Unis a été condamné à une amende de cent dollars, hier, par la cour de district des Etats-Unis, à Washington. (Téléphoto PC)

L'ancien attorney général des E.-U. condamné à $100

WASHINGTON (Reuter) — M. Richard Kleindienst, ancien Attorney General des Etats-Unis, a été condamné vendredi à un mois de prison avec sursis et à une amende de $100.

Il plaidait coupable de ne pas avoir répondu avec exactitude aux questions de la commission judiciaire du Sénat, lors de l'examen de sa nomination comme Attorney General. Il succédait alors à M. John Mitchell.

La commission l'avait interrogé sur les pressions exercées par la Maison Blanche sur le département de la Justice, à propos des actions anti-trusts intentées contre l'International Telephone and Telegraph—ITT.

L'ancien Attorney General a fondu en larmes, en s'entendant condamner par le juge George Hart et placer en liberté surveillée pour un mois. Il était passible d'une peine d'un an de prison et d'une amende de $1,000.

NIXON PROTEGE

Si M. Kleindienst avait répondu complètement et exactement aux questions posées, cela l'aurait honoré, mais un autre en aurait été discrédité, a fait remarquer le juge, faisant manifestement allusion au président Nixon.

Ce dernier avait donné l'ordre à M. Kleindienst d'arrêter toute action contrecarrant une prise de contrôle souhaitée par ITT.

M. Kleindienst avait démenti qu'il y ait eu une quelconque intervention de la Maison Blanche alors qu'il était Attorney General-adjoint. Vendredi, en sortant du tribunal, il a déclaré que les sénateurs ne lui avaient jamais posé la question aussi directement. "Je n'ai jamais au fond de moi-même estimé m'être parjuré", a-t-il dit.

Fils de cheminot, il avait prêté serment comme Attorney General le 12 juin 1972, et démissionné le 30 avril 1973.

Dans les prisons britanniques

Les cinq grévistes de la faim de plus en plus faibles

LONDRES (Reuter) — Les cinq détenus irlandais, qui poursuivent une grève de la faim dans les prisons britaniques, deviennent de plus en plus faibles.

Les soeurs Dolours et Marion Price sont plus faibles et dans un état de fatigue assez avancé, annonce le ministère de l'Intérieur britannique. Les deux Irlandaises refusent de s'alimenter, depuis leur condamnation à vie de novembre dernier, pour participation à des attentats à la bombe ayant fait 230 blessés à Londres l'année dernière.

Frank Stagg, membre de l'IRA détenu à la prison de Parkhurst dans l'île de Wight, où Michael Gaughan est mort de sa grève de la faim lundi dernier, est aussi dans un état critique. Son état est toujours préoccupant.

Gerard Kelly et Hugh Feeney, autres grévistes de la faim de l'IRA, étaient jeudi "plus faibles".

Le dernier bulletin de santé des grévistes est alarmant et la tension monte, alors que l'Armée républicaine irlandaise—IRA—annonce son intention d'organiser un faux enterrement militaire pour le premier mort de faim, Michael Gaughan.

Le gouvernement irlandais a annoncé qu'il ne tolèrerait aucune démonstration des forces para-militaires en uniforme aux funérailles de l'homme de l'IRA. Le corps de Gaughan, transporté de la prison jusqu'à Londres, avec d'importantes mesures de sécurité, sera conduit samedi en Irlande.

L'IRA a menacé de représailles violentes les Anglais, si d'autres grévistes de la faim décédaient. Cet avertissement est pris au sérieux par les responsables britanniques de la sécurité.

Des tireurs d'élite ont été chargés de la protection de chaque membre du cabinet britannique. Ce privilège était jusqu'à présent réservé au premier ministre, aux ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères.

Par ailleurs, en Irlande du Nord, on craint l'ouverture d'une guerre ouverte entre extrémistes d'Ulster sur le sol anglais. Un communiqué de la force des Volunteers de l'Ulster—UVF—à l'agence de presse britannique Press Association indique: "Si l'IRA reprend ses activités terroristes en Angleterre, l'UVF réagira immédiatement contre des objectifs déjà prévus." Un porte-parole de l'UVF a démenti ce communiqué à Belfast.

Un nouveau volume de mémoires "Khrouchtchev se souvient: le dernier testament"

NEW YORK (AP) — Un nouveau volume des mémoires de Khrouchtchev, qui vient d'être publié aux Etats-Unis, sous le titre "Khrouchtchev se souvient: le dernier testament", donne un aperçu instructif et même effrayant de l'esprit d'un dirigeant soviétique au travail.

Ces souvenirs offrent le tableau d'un pouvoir immense entre les mains de dirigeants soupçonneux, ayant une opinion déformée de l'Occident et obsédés par la notion de révolution mondiale.

Khrouchtchev a été déposé en 1964, mais tout indique que ses successeurs pensent selon les mêmes schémas.

Khrouchtchev pensait, comme ses successeurs, que le capitalisme mondial est mourant, mais il met en garde contre les compromis.

"La lutte ne prendra fin qu'avec le triomphe, partout, du marxisme-léninisme, et avec la disparition de la surface de la terre de l'ennemi de classe... Nous, communistes, devons hâter ce processus par tous les moyens à notre disposition, à l'exclusion de la guerre", dit-il.

CRAINTE: COUP D'ETAT

Mais, si Khrouchtchev était sûr de la victoire de son "socialisme", il a été moins sûr, par moments, de ses militaires. En réalité, il a craint le coup d'Etat militaire d'un Napoléon soviétique, d'abord en la personne de l'amiral Kouznetsov, et, un an plus tard en 1957, du maréchal Joukov.

"Nous avions été informés que Joukov exprimait des aspirations de Bonaparte, dans ses conversations avec les chefs militaires, et nous ne pouvions pas laisser Joukov faire un coup d'Etat militaire à la sud-américaine". De la période précédente, il déclare: "Nous avons dû donner un coup d'arrêt à toutes les manifestations de bonapartisme dans l'armée."

Khrouchtchev dit sa conviction que les mémoires de Joukov étaient des faux, pleins de contre-vérités. "Qui sont les véritables auteurs? Dieu seul le sait".

Les traits décochés aux militaires semblent confirmer l'opinion largement répandue que les dirigeants civils soviétiques ont tendance à craindre l'influence politique énorme des militaires.

Khrouchtchev lui-même toutefois semblait assez militaire. Il avait rejeté la demande d'Andre Sakharov, le physicien nucléaire, qui préconisait de mettre fin aux essais d'armes atomiques. Il estimait qu'une arme terrifiante permettait d'exercer une pression morale sur ceux qui font des complots agressifs contre l'Union soviétique.

KROUTCHTCHEV—DETENTE

Il attribuait des complots agressifs aux Etats-Unis. Cette attitude provoqua la crise cubaine de 1962. Rétrospectivement, Khrouchtchev présente l'initiative soviétique comme une tentative pour amener l'Amérique à promettre de ne pas envahir Cuba. Il note qu'il lui a fallu convaincre Fidel Castro.

Quelle confiance faut-il faire aux démarches soviétiques en faveur de la détente? On peut peut-être en avoir une idée en lisant le récit de Khrouchtchev à propos de sa proposition de démantèlement de l'OTAN et du Pacte de Varsovie, dans l'intérêt de la paix.

Il a expliqué en 1957, à Mao Tsé-Toung qu'il avait fait cette proposition publique simplement à des fins de propagande.

LES SATELLITES

Les propos de Khrouchtchev montre les dirigeants soviétiques maniant selon leur gré les pays communistes satellites, modifiant leurs frontières, nommant leurs dirigeants, imposant un maréchal soviétique à la tête de l'armée polonaise, étranglant la révolte hongroise contre le stalinisme et appelant cela le rétablissement de l'ordre... après la mutinerie contre-révolutionnaire.

Khrouchtchev a estimé que les communistes est-allemands méritaient un bon point, lorsqu'ils lui ont dit que leurs gardes affectés au mur de Berlin n'hésiteraient pas à tirer sur des concitoyens allemands pour défendre la République socialiste."

Au cours de sa retraite, Khrouchtchev se demande si le régime n'aurait pas pu se montrer plus tolérant à l'égard de ses écrivains. Il révèle en outre que toute la direction avait été saisie par la crainte qu'un trop net relâchement après Staline ne débride un torrent qui pourrait noyer tout le système communiste.

OTAN

Une nouvelle déclaration

BRUXELLES (Reuter) — C'est maintenant pratiquement certain: Les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN signeront et scelleront une nouvelle déclaration de principe Atlantique, les 18 et 19 juin, à Ottawa, assure-t-on de source bien informée à Bruxelles.

Les ambassadeurs des pays de l'Alliance Atlantique se sont réunis vendredi, au quartier général de l'Alliance, pour mettre la dernière main au texte de la déclaration.

Le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger avait lancé l'idée d'une nouvelle charte Atlantique, il y a plus d'un an. Mais les discussions sur l'élaboration d'un texte redéfinissant les relations des pays membres de l'Organisation du traite de l'Atlantique-Nord, constituée voici 25 ans, en tenant compte de l'évolution de la situation mondiale, avaient été pratiquement interrompues au début de l'année.

Ceci en raison de divergences d'opinion ayant surgi entre les Etats-Unis et la CEE, dont huit des membres appartiennent également à l'OTAN.

Un satellite américain photographie au Brésil des îles jusqu'ici ignorées

WASHINGTON (AFP) — Le satellite américain "ERTS-1", de détection des ressources terrestres, a découvert au Brésil des îles de plus de 200 kilomètres carrés, dans le bassin de l'Amazone, qui ne figurent pas sur les cartes.

Des villages et de petites villes de la même région sont situés aussi à plusieurs dizaines de kilomètres du point où ils se trouvent sur les cartes, d'après les clichés fournis par l'ERTS-1.

Ces indications ont été portées à la connaissance de la NASA et de la communauté scientifique internationale, par le directeur de l'Agence spatiale brésilienne, le Dr Fernando de Mendonca.

Lancé il y a près de deux ans, sur orbite polaire, le "Earth Resources Technology Statellite-1" a pris d'excellentes photographies, par temps clair, des trois quarts de la totalité du monde, dont les Etats-Unis.

Washington a signé des accords de coopération avec 37 pays et organisations internationales, en vue notamment de la détection et de l'exploitation des ressources cachées du globe, à l'aide de ce satellite. Il s'agit en particulier de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Equateur, de la France, de la Grande-Bretagne, et de plusieurs autres nations d'Amérique latine, d'Afrique, d'Europe occidentale et d'Extrême-Orient.

LE RAPPORT

Le rapport du chef de l'Agence spatiale brésilienne révèle également les importants points suivants:

1) Le cours des affluents de l'Amazone diffère beaucoup de ce que montrent la plupart des cartes récentes disponibles. On signale notamment des différences de position allant jusqu'à 20 kilomètres ou davantage. La direction de certaines parties de ces affluents varie parfois jusqu'à 90 degrés entre les indications photographiques fournies par ERTS-1 et ce que montrent ces cartes;

2) Des lagunes qui, sur les cartes, ont une longueur de 20 kilomètres, ont en réalité plus de 100 kilomètres;

3) Des systèmes de drainage, en certaines régions, ont été mal établis, ce qui a nécessité la construction de routes (Manausçorto Velho), par exemple, avec des frais supplémentaires pour les ponts. En fait, la route en question est mal placée — un écart de plus de 20 kilomètres sur de récentes cartes, notamment des cartes publiées en 1971.

Outre la cartographie à l'échelle mondiale, et la détection des ressources du sous-sol, le satellite ERTS-1 sert aussi à l'inventaire des cultures, à la localisation des bancs de poisson, à la mesure des ravages de la pollution dans l'air et dans les eaux, et à l'urbanisme.

Le monde en bref

HEROINE SAISIE

HONG KONG (Reuter) — La police a arrêté huit personnes et saisi des paquets d'héroïne d'une valeur totale de près de $2 millions au cours d'une série de raids effectués dans la nuit de jeudi à vendredi à Hong Kong. Plus de 130 policiers ont participé à cette opération menée à la suite de deux mois d'enquête.

TUERIE—BEBE

INGLEWOOD, Californie (PA) — Un bébé hurlant et couvert de sang a échappé jeudi à une tuerie dont son père et un jeune couple ont été victimes dans une maison d'Inglewood, en Californie. Le père, Larry Calhoun, 30 ans, a été tué d'une balle dans le cou et Eric Dwayne Dixon et Regina Lynch, âgés de 18 ans, ont succombé à plusieurs coups de couteau. Le bébé, la petite Sharionda, 18 mois, a été retrouvé près du corps de la jeune fille. Des témoins ont déclaré avoir vu le meurtrier s'enfuir de la maison.

BORZOV—DECES

MOSCOU (Reuter) — Le maréchal Ivan Borzov, commandant des forces aéro-navales soviétiques, est mort mardi à Moscou à l'âge de 58 ans, rapporte vendredi l'agence Tass. Après avoir servi dans l'Armée soviétique durant la Seconde Guerre mondiale, le maréchal Borzov était passé par l'académie navale dont il était sorti diplômé en 1948. Il avait ensuite assumé divers commandements avant d'être nommé à la tête des forces aéro-navales en 1962.

ABRAMS OPERE

WASHINGTON (Reuter) — Le général Creighton Abrams, chef d'état-major de l'Armée américaine, a subi l'ablation du poumon gauche, jeudi, au cours d'une opération pratiquée par des chirurgiens militaires au centre médical Walter Reed, à Washington. Agé de 59 ans, l'ancien commandant en chef des forces américaines au Vietnam est atteint d'un cancer. Il a été hospitalisé le 23 mai.

IRA—ARRESTATION

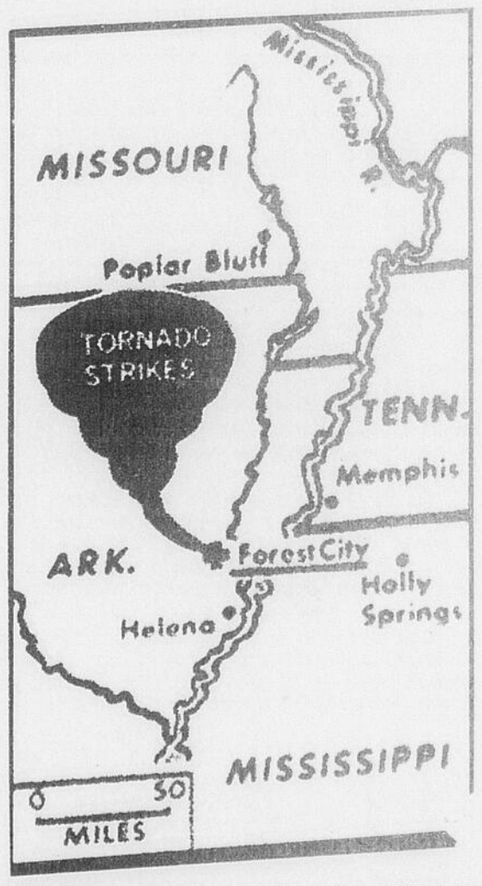
BELFAST (AFP) — L'un des chefs du troisième bataillon de l'IRA "provisoire" de Belfast a été arrêté par les autorités, annonce un communiqué publié vendredi matin par la police. Selon des informations non confirmées, il s'agirait de Thomas Riley, qui serait le commandant adjoint du bataillon.

OFFICIERS REVOQUES

LA PAZ (Reuter) — Vingt-quatre officiers de l'Armée bolivienne ont été relevés de leurs fonctions à la suite de la rébellion de deux régiments, mercredi à La Paz, annonce vendredi le commandement militaire bolivien. Ces officiers révoqués sont quatre lieutenants-colonels, deux commandants, deux capitaines, six lieutenants et dix sous-lieutenants. Quatre d'entre eux se sont réfugiés dans les ambassades du Brésil et d'Argentine à La Paz.

TORNADE—VICTIMES

FORREST CITY, Arkansas (PA) — Huit morts, 200 blessés, un super-marché détruit, de 400 à 500 maisons endommagées, tel est le bilan d'une tornade qui s'est abattue jeudi sur Forrest City, ville de l'est de l'Arkansas.



TORNADE — Cette carte indique les régions aux alentours de Forrest City où s'est abattue jeudi une tornade.

HEBDOMADAIRE SUSPENDU

MONTEVIDEO (PA) — L'hebdomadaire de gauche uruguayen "Marcha" a été suspendu jeudi par le gouvernement du président Bordaberry pour 20 numéros, ce qui représente une période d'au moins cinq mois. Selon le décret présidentiel, "Marcha", qui était la dernière publication de gauche uruguayenne et dont la suspension pourrait entraîner une disparition complète, a enfreint certaines dispositions imposées à la presse. Il est aussi reproché à l'hebdomadaire d'avoir publié récemment un article qui, semble-t-il, a été interprété comme une critique indirecte du soutien apporté par l'armée au président Bordaberry, en juin 1973, lors de la dissolution du Parlement.

DETROIT—TRAVERSEE

PORT DICKSON, Malaisie (PA) — Un Japonais, Shoichi Nakajima, 28 ans, a réussi vendredi la première traversée à la nage du détroit de Malacca entre l'île indonésienne de Rupat et Port Dickson. Nakajima, qui a déjà à son actif la traversée de la Manche et qui compte s'attaquer au détroit de Gibraltar à la fin du mois, a effectué la traversée en 21 heures 50 minutes. Bien que le détroit ne mesure, à cet endroit, que 29 km de large, on estime que le Japonais a dû parcourir une cinquantaine de kilomètres à cause des courants.